



AFRICA<sup>50</sup>

Investing in Infrastructure for Africa's Growth

2022  
RAPPORT  
ANNUEL


Bancable. Extensible. Reproducible



Africa50 - Développement de projets (PD) et Africa50 - Financement de projets (PF) sont deux entités légales distinctes mais complémentaires ayant des bilans financiers séparés mais indépendants. Ce document met en évidence les principales réalisations, les progrès effectués dans les activités d'investissement et les états financiers audités au 31 décembre 2022. Sauf indication contraire, le nom "Africa50" sera utilisé pour désigner les deux entités collectivement.

Projet Poa! Internet, dans le secteur des TIC au Kenya

Poa! Internet est un fournisseur d'accès à Internet qui offre un accès fiable aux communautés mal desservies du Kenya à des tarifs très bas. Il compte actuellement plus de 22 000 clients Internet à domicile, ainsi que des dizaines de milliers de clients Wi-Fi de rue à Nairobi.

 Pour plus d'informations, voir page 58

# Table des matières

<b>i. Stratégie et opérations</b>	
Présentation du rapport	03
Nos actionnaires	04
Notre vision	05
Nos secteurs prioritaires	06
Message du Président	08
Message du Directeur général	12
Modèle opérationnel	18
Données financières : principaux points	23
Investissements : principaux points	27
Notre approche du développement durable	29
Rendre les projets d'infrastructure bancables	34
Repousser les frontières de l'infrastructure pour stimuler le développement africain	39
Un Green Deal pour l'avenir de l'Afrique	43
Portefeuille d'investissements	50
Gestion du risque d'entreprise	68
Nos collaborateurs	71
<b>ii. Gouvernance</b>	
Diriger l'institution	73
<b>iii. Etats financiers</b>	
Etats financiers 2022	77
<b>iv. Informations complémentaires</b>	
Informations complémentaires	144

## Présentation du rapport

### Chers actionnaires et partenaires,

Bienvenue dans l'édition 2022 de notre rapport annuel. Ce rapport présente les progrès et les réalisations d'Africa50 qui contribuent à la croissance de l'Afrique à travers le développement de projets et l'investissement dans des infrastructures.

Le rapport a pour thème principal "Vers la bancabilité" et s'inspire de la question "Si les opportunités d'investissement dans les infrastructures sont si nombreuses en Afrique, pourquoi si peu de projets attirent des capitaux ?"

La partie centrale de ce rapport aborde ces trois questions :

- 1) Comment rendre les projets d'infrastructure bancables ?
- 2) Un Green Deal peut-il être utile à l'avenir de l'Afrique ?
- 3) Comment repousser les frontières de l'infrastructure pour stimuler le développement africain ?

Ce rapport s'adresse principalement à nos actionnaires et aux autres partenaires, afin qu'ils aient une claire des résultats obtenus par Africa50 à ce jour et de ses projets futurs dans le cadre du mandat stratégique qui nous a été confié par nos actionnaires.

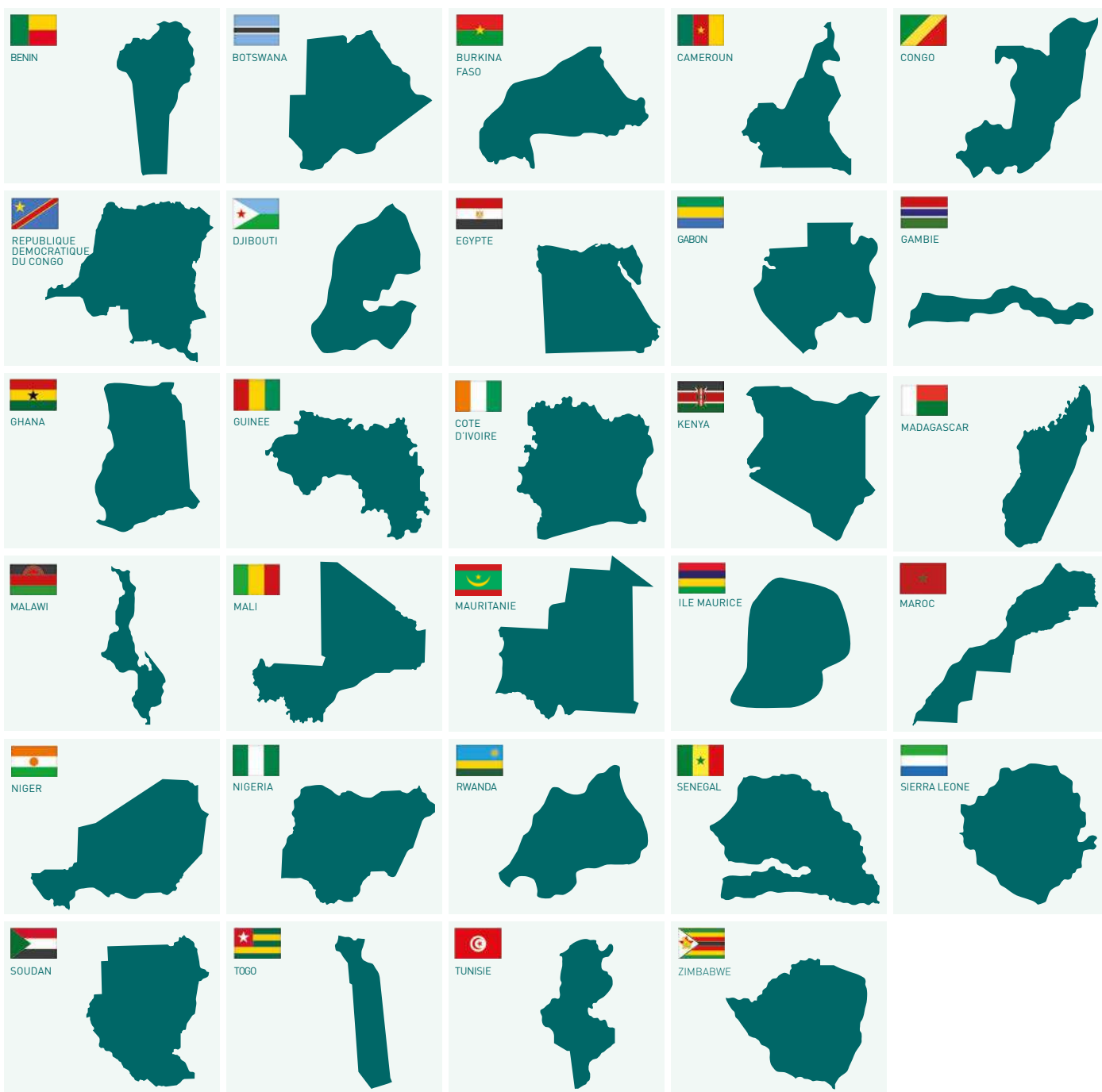
Le contenu du rapport est le résultat de consultations au sein de l'organisation et de nos partenaires. Notre intention dans ce rapport est de décrire nos activités et nos performances financières et non financières au cours de l'année, ainsi que de fournir des informations à caractère prévisionnel. Des informations complémentaires sont également disponibles dans d'autres publications telles que le Rapport de développement durable 2022 d'Africa50 et sur notre site web. Nous espérons que vous trouverez ce rapport instructif.

AFRICA50



Scannez le code pour visualiser le rapport en ligne

# Nos actionnaires

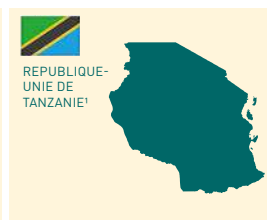


31 pays africains<sup>1</sup>

Banque africaine de développement (BAD)

Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest et Bank Al-Maghrib

## 895 millions USD de capital engagé



<sup>1</sup> La République du Cap-Vert et la République-Unie de Tanzanie ont signé la convention d'actionnaire et sont à un stade avancé de la procédure de satisfaction des exigences des actionnaires. Une fois leur adhésion finalisée, Africa50 comptera 31 pays africains parmi ses actionnaires, avec un capital engagé de 895 millions USD.

## Notre vision

En 2030, Africa50 est **une plateforme d'investissement de premier plan dédiée aux infrastructures**, dont l'actionnariat comprend tous les pays africains. Son intervention permet d'accélérer l'exécution de projets privés et de partenariats public-privé essentiels, tout en mobilisant des capitaux importants à l'échelle mondiale. Son impact sur le développement du continent améliore la vie de millions d'Africains

**Africa50 est le partenaire de choix** des gouvernements et des investisseurs privés, et attire des professionnels talentueux et dévoués qui mettent leur passion au service du développement du continent

# Nos secteurs prioritaires

Africa50, avec ses partenaires, est un catalyseur essentiel pour libérer les opportunités d'investissement dans les infrastructures africaines

bénéficiant d'un accès au flux de transactions de ses pays actionnaires et d'une expertise interne pour développer des projets jusqu'à ce qu'ils soient bancables, en sa qualité de partenaire de confiance pour les gouvernements africains et les promoteurs de projets avec l'objectif de développer les opportunités dans le domaine des infrastructures sur le continent



ENERGIE



TRANSPORT ET  
LOGISTIQUE



TIC



MIDSTREAM  
GAZIER

Secteurs prioritaires avant la  
stratégie révisée approuvée en 2021



INFRASTRUCTURES  
DE SANTE



EDUCATION



FINTECH

Secteurs prioritaires supplémentaires  
après la stratégie révisée approuvée  
en 2021



EAU ET  
ASSAINISSEMENT

Secteurs prioritaires supplémentaires  
à travers le Fonds d'accélération pour  
les infrastructures Africa50 (IAF)



<sup>2</sup> Postérieur à la période couverte par le rapport - Pont de la Sénégambie, Programme de recyclage des actifs

<sup>3</sup> Postérieur à la période couverte par le rapport - Route de Boutilimit en cours de développement

<sup>4</sup> La République du Cap Vert et la République-Unie de Tanzanie ont signé l'accord de souscription des actionnaires, et sont à un stade avancé de la procédure de satisfaction des exigences des actionnaires. Une fois leur adhésion finalisée, Africa50 comptera 31 pays africains actionnaires avec un capital engagé de 895 millions USD.

# Message du Président

## Améliorer la bancabilité des infrastructures pour augmenter les financements par le secteur privé

Dans le climat macroéconomique mondial incertain d'aujourd'hui, l'Afrique continue de faire preuve d'une résilience impressionnante. Malgré de nombreux défis, notamment la pandémie, les tensions géopolitiques et le changement climatique, la croissance du PIB a atteint 3,8 % en 2022 et devrait passer à 4,1 % en 2023 et 2024. Néanmoins, 15 millions d'Africains supplémentaires ont sombré dans l'extrême pauvreté en 2022, principalement en raison de la hausse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. Pour faire face à ces menaces et reconstruire en mieux, l'Afrique a besoin d'investissements accrus du secteur privé, en particulier dans l'agriculture, l'énergie, les transports, les infrastructures sociales et l'économie numérique.

De plus, le changement climatique continue d'avoir un impact dévastateur sur le continent, engendrant des pertes de l'ordre de 15 milliards USD par an, qui pourraient s'élever à 50 milliards USD d'ici 2040. Pourtant, l'Afrique ne reçoit que 3 % du financement mondial pour le climat, dont seulement 14 % proviennent du secteur privé, et le continent ne représente que 0,2 % du marché des obligations vertes, estimé à 2 200 milliards de dollars en 2022. Cela se traduit par un déficit du financement climatique de plus de 240 milliards USD par an jusqu'en 2030, si rien ne change.

Le développement efficace de projets d'infrastructure est un mécanisme clé pour surmonter les menaces climatiques et atteindre les objectifs socio-économiques

de l'Afrique. Nous devons convertir nos besoins en opportunités et nos idées en projets bancables, prêts à l'investissement. Nous devons agir rapidement et mettre en œuvre des projets à grande échelle si nous voulons relever les défis actuels et futurs.

Le lancement réussi, lors de la COP27, de l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA), une initiative menée par la Banque africaine de développement (BAD), conjointement avec la Commission de l'Union africaine et Africa50, est une étape importante vers la réalisation de projets verts, transformateurs et bancables. AGIA vise à lever 500 millions USD pour financer la préparation et le développement de projets d'infrastructures vertes en Afrique, en vue de mobiliser 10 milliards USD pour la réalisation d'infrastructures résilientes au changement



**Dr. Akinwumi A. Adesina**

Président du Conseil d'administration d'Africa50 et

Président de la Banque africaine de développement

climatique. En réunissant des partenaires qui disposent de l'expertise et des capitaux nécessaires pour financer des projets tout au long de leur cycle de vie, AGIA améliorera la bancabilité des projets d'infrastructures vertes au moment où nous effectuons la transition vers zéro émission nette. Il est important que ces initiatives se multiplient.

L'émission d'une obligation de projet verte sans recours d'une durée de 19 ans et d'un montant de 335 millions USD pour la centrale solaire Benban de 400 MW (une entreprise du portefeuille d'Africa50) est une réalisation remarquable. Elle démontre la capacité d'Africa50 à utiliser des instruments et des outils innovants pour attirer les investissements dans les infrastructures vertes, y compris sur les marchés financiers internationaux. Il est essentiel que l'Afrique continue à puiser dans ces nouveaux pools de capitaux privés mondiaux et dans les marchés de capitaux internationaux.

L'accès limité à l'électricité continue d'être un fléau pour notre continent. Bien que des progrès aient été réalisés dans l'augmentation de la capacité de production, le

sous-investissement historique dans les infrastructures de transport d'électricité en Afrique a conduit à des besoins d'investissement estimés à 45 milliards USD dans l'immédiat, soit une moyenne de 6 milliards USD par an. Ces besoins sont exacerbés par la nécessité d'intégrer la production d'énergie renouvelable et d'améliorer la fiabilité du réseau en tirant parti de la numérisation. L'investissement d'Africa50 dans les lignes de transport d'électricité au Kenya, en collaboration avec PowerGrid of India, est le premier partenariat public-privé dans ce secteur en Afrique. C'est le type d'innovation dont nous avons besoin pour attirer les financements du secteur privé alors que les niveaux d'endettement du secteur public augmentent et atteignent en moyenne 65 % du PIB sur le continent. Le récent raccordement au réseau de la centrale électrique de Malicounda, d'une puissance de 120 MW, au Sénégal, constitue une nouvelle étape importante pour combler le fossé dans le domaine de l'accès à l'énergie. En partenariat avec le Groupe de la Banque africaine de développement en tant qu'arrangeur principal pour le financement de la dette, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique, la Banque ouest-africaine de développement et le Fonds de

# Message du Président (suite)

L'OPEP pour le développement international, Africa50 et Melec Power Generation ont été en mesure d'atteindre la clôture financière, malgré les perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues résultant du COVID-19. Grâce à de tels partenariats, nous pouvons faire beaucoup pour répondre aux besoins du continent et stimuler la croissance économique ainsi que la résilience.

Africa50 continue de contribuer au mandat de la Zone de libre-échange continentale africaine, qui est de faciliter la circulation transfrontalière des biens, des services et des personnes, grâce à son récent investissement dans Scanning Systems. Face à la volonté de l'Afrique d'intégrer et de promouvoir le commerce, le rôle des postes de contrôle juxtaposés est essentiel. Scanning Systems, leader dans la mise en place de postes de contrôle juxtaposés en Afrique de l'Ouest, contribuera à relier les économies, à réduire les perturbations de la chaîne d'approvisionnement et à promouvoir le commerce régional pour les 1,3 milliard d'habitants de l'Afrique.

En outre, la pandémie de COVID-19 ayant révélé des lacunes importantes dans nos systèmes de santé et d'éducation, le conseil d'administration a approuvé l'élargissement des secteurs prioritaires d'Africa50 à l'infrastructure sociale. Je suis heureux de constater que cette expansion sectorielle progresse bien et j'attends avec intérêt de nouveaux investissements dans ces secteurs afin de garantir aux Africains l'accès à des services de haute qualité à travers une utilisation accrue de la technologie.

Le succès d'Africa50 repose non seulement sur le développement et le financement de projets mais aussi sur l'établissement de nouveaux partenariats, l'adhésion de nouveaux actionnaires et l'augmentation de son capital. À ce titre, je suis heureux de noter la signature d'une convention d'actionnaire par le Cap Vert lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires à Marrakech, ainsi que l'intégration de la République du Botswana en tant qu'actionnaire à la fin de l'année. Pour poursuivre notre croissance, il est important que nous établissions de nouvelles relations régionales et internationales. Il est donc réjouissant qu'Africa50

s'associe à des institutions telles que l'EximBank américaine et le Forum des investisseurs souverains africains afin d'atteindre ses objectifs. Ce dernier contribuera à orienter vers les infrastructures une partie des 2 000 milliards USD d'actifs gérés par les fonds souverains et les investisseurs institutionnels dans les infrastructures africaines. Le rôle des capitaux africains patients dans l'investissement dans l'économie réelle et, plus important encore, dans les infrastructures doit être prioritaire.

Une autre initiative majeure approuvée par le Conseil d'administration est le Fonds d'accélération pour les infrastructures Africa50, qui est en cours d'opérationnalisation. Cette année a vu de grands progrès dans la mise en œuvre du fonds, et il est sur le point de franchir une étape importante dans la levée de capitaux avec de multiples engagements de la part de plusieurs investisseurs africains et non-africains. En tant que Président, je suis heureux de constater qu'Africa50 continue à promouvoir l'innovation financière à travers le programme de recyclage des actifs, avec le soutien de la Banque africaine de développement. Ce programme va changer la donne, alors que les pays cherchent à financer des projets d'infrastructure sans augmenter leur niveau d'endettement. En recyclant le capital immobilisé dans des infrastructures existantes, nous pouvons libérer des fonds publics pour d'autres investissements, favorisant ainsi la reprise économique. Face aux défis qui l'attendent, Africa50 est bien placée pour développer les projets bancables que recherchent les investisseurs, et pour collaborer et s'associer à des solutions de financement efficaces offrant aux actionnaires des rendements attrayants ajustés au risque.

Je remercie les actionnaires, le Conseil d'administration, le Directeur général, la direction et le personnel d'Africa50 pour leur engagement indéfectible en faveur de l'avenir de l'Afrique.

**Dr. Akinwumi A. Adesina**  
Président du conseil d'administration d'Africa50  
et Président de la Banque africaine de développement

# Nos piliers stratégiques

Africa50 crée de la valeur pour ses partenaires tout au long du cycle du projet à travers trois véhicules d'investissement distincts fonctionnant en synergie.



## DÉVELOPPER

Un pipeline de projets d'infrastructure bancables

### Africa50 – Développement de projets

Développe un pipeline de projets prêts à l'investissement, en tant que partenaire principal ou minoritaire, au moyen de ses partenariats avec des gouvernements et le secteur privé, et apporte des financements à des projets greenfield et brownfield



## ACCÉLÉRER

Le financement privé d'infrastructures africaines

### Africa50 – Financement de projets

Prend des participations minoritaires dans des projets et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques, avec des apports inférieurs à 40 millions USD, ainsi que dans des opérations de capital-développement

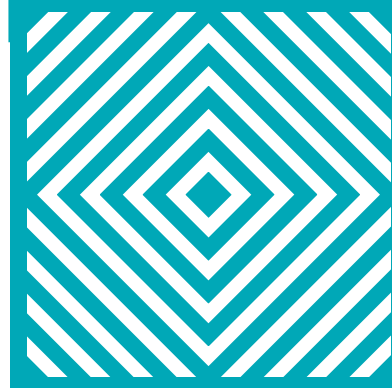


## MOBILISER

Des financements des secteurs public et privé

### Le Fonds d'accélération dans les infrastructures Africa50

est un fonds d'infrastructures axé sur le secteur privé qui prend des participations majoritaires et investit des fonds propres et quasi fonds propres dans des sociétés opérationnelles, avec des apports supérieurs à 40 millions USD



# Message du Directeur général

## Cap sur la bancabilité

L'année 2022 a ouvert des perspectives prometteuses, puisque nous avons commencé à surmonter la pandémie de COVID-19 et que nous avons assisté à une reprise de la croissance sur l'ensemble de notre continent. Malgré de nouveaux défis, tels que la guerre en Ukraine qui a entraîné une flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, l'Afrique a fait preuve d'une résilience remarquable, et je suis fier de dire qu'Africa50 a activement contribué à ce redressement.

Notre équipe a continué à travailler en collaboration après des mois de télétravail en raison du COVID, a soutenu les investissements en cours, a finalisé de nouvelles transactions et a réfléchi aux moyens de stimuler la croissance. En outre, nous avons été à l'origine de nouvelles opportunités et nous avons poursuivi notre démarche d'innovation et de développement d'un pipeline de projets bancables. Je remercie chaleureusement le Président de notre conseil d'administration, Dr. Akinwumi Adesina, notre conseil d'administration, nos actionnaires et notre personnel pour leur soutien indéfectible et leur dévouement à la réalisation de notre mission visant à obtenir des rendements et un impact durables. Grâce à nos efforts conjugués, je suis convaincu que nous pouvons accroître de manière significative notre contribution à la croissance économique de notre continent et aider à assurer sa résilience future.

Alors que les missions et les événements en personne ont repris, les rencontres en face-à-face avec les dirigeants africains, qu'ils soient actionnaires d'Africa50 ou non, ont été particulièrement instructives et

enrichissantes. Leur engagement en faveur du bien-être de leurs citoyens et du développement économique de notre continent est une source d'inspiration.

Nous avons salué l'adhésion de trois pays en tant qu'actionnaire à Africa50, à savoir la République du Botswana, la République du Cap-Vert et la République-Unie de Tanzanie. Le nombre de nos pays actionnaires est ainsi passé à 31, soit près des deux tiers des pays africains, et d'autres devraient nous rejoindre en 2023, à mesure qu'ils constateront la valeur et l'impact de notre action.

Notre mandat en tant qu'organisation est de développer des projets, d'accélérer les investissements et de mobiliser des capitaux institutionnels africains et mondiaux dans les infrastructures africaines. En 2022, nous avons démontré qu'avec les capitaux mobilisés auprès de nos actionnaires, et en associant innovation, enthousiasme et orientation stratégique, nous pouvions obtenir des résultats solides et contribuer à prouver que l'investissement dans les infrastructures en Afrique est rentable.

**Alain Ebobissé**

Directeur général d'Africa50

En 2022, comme vous le verrez dans les résultats détaillés plus loin, Africa50 - Financement de projets a réalisé un bénéfice au terme de seulement 6 années d'activité. Le résultat net a augmenté de 99 % par rapport à décembre 2021, grâce aux produits des dividendes et des intérêts perçus sur les investissements, qui ont enregistré une forte progression, passant de 5,8 millions USD en décembre 2021 à 15,9 millions USD en décembre 2022, du fait que nombre de nos investissements au stade initial sont désormais pleinement opérationnels et génèrent des dividendes, ainsi que grâce aux gains réalisés lors des cessions d'actifs. Bien que l'année ait été difficile, avec une inflation accrue, la volatilité des devises étrangères sur plusieurs de nos marchés et un coût du capital plus élevé, nous avons été en mesure d'atteindre la clôture financière de plusieurs projets et de signer des accords pour commencer à mettre en œuvre de nouveaux projets. Nous avons également établi de nouveaux partenariats alors que les infrastructures africaines et les opportunités d'investissement dans des projets verts résilients au changement climatique ont occupé le devant de la scène lors de rencontres telles que le Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique du Président Biden, les Assemblées annuelles de la Banque mondiale, du FMI et de la Banque africaine de développement, ainsi que la COP27 à Sharm-El Sheikh, en Égypte.

Nous avons vu plusieurs de nos projets, qui n'étaient au départ que des concepts sur papier, se concrétiser. La centrale électrique de Malicounda a commencé à produire

120 MW d'énergie pour le réseau électrique sénégalais en août 2022. Cette centrale a été développée conjointement par Africa50, Melec PowerGen (MPG) et la société nationale de distribution d'électricité Senelec. Elle a permis d'augmenter la capacité de production du Sénégal de 8 % et de réduire considérablement les coûts de production. La centrale est conçue pour être convertie à l'utilisation du gaz naturel dès que celui-ci sera disponible dans les gisements nationaux, qui sont actuellement en cours de développement. Cela contribuera à faire évoluer le mix énergétique du Sénégal vers des combustibles plus propres.

Cette année, nous avons célébré la structuration de l'obligation verte sans recours de 345 millions USD pour nos centrales solaires de 400 MW à Benban, en Égypte. Ce refinancement a permis à de nouveaux investisseurs d'entrer dans la structure de la dette de Benban. Outre la production d'électricité, nous sommes en train de développer le premier PPP de lignes de transport d'électricité du continent, en collaboration avec Powergrid of India (le deuxième plus grand propriétaire et développeur de lignes de transport d'électricité au monde). Nous avons franchi des étapes importantes avec le gouvernement du Kenya et nous visons à atteindre la clôture financière en 2023. Notre objectif est de démontrer que les lignes de transport d'électricité peuvent être financées par des capitaux du secteur privé, car elles génèrent les mêmes rendements attractifs que ceux que nous avons connus dans le domaine de la production d'électricité. Notre

## Message du Directeur général (suite)

objectif est de contribuer à attirer des capitaux importants dans le secteur du transport d'électricité en Afrique. Nous sommes convaincus que c'est notre esprit pionnier et ce type d'innovations qui stimuleront la croissance de nos activités d'investissement, créeront des opportunités et catalyseront les capitaux provenant de sources diverses d'investisseurs.

Dans le secteur des transports et de la logistique, nous avons cherché activement à contribuer à la réalisation de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Notre investissement dans la société Scanning Systems basée en Afrique de l'Ouest, pour développer, exploiter et entretenir des postes de contrôle juxtaposés aux frontières, améliorera de manière significative la circulation du trafic ainsi que des biens et des services à travers nos frontières. La numérisation des postes de contrôle renforcera la transparence et la rapidité, améliorera la collecte des recettes pour les États et augmentera la productivité tout en réduisant les coûts pour les entreprises. Dans le domaine des TIC, nos investissements dans Poa! Internet, qui assure la connectivité internet du dernier kilomètre, et les centres de données PAIX, qui offrent un accès aux données plus rapide et plus abordable, ont permis aux deux entreprises de se développer vigoureusement sur d'autres marchés, illustrant le fait que les opportunités sur ce continent sont vastes et les besoins importants.

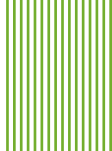
Notre pipeline de projets bancables s'est considérablement étoffé et plusieurs accords de transaction ont été signés dans le cadre de notre programme de recyclage des actifs, qui comprend l'emblématique pont de la Sénagambie et trois aéroports internationaux au Zimbabwe. Par le biais du programme de recyclage des actifs, nous sommes en mesure d'aider nos gouvernements à investir dans des infrastructures supplémentaires en libérant le capital immobilisé dans ces actifs et, surtout, nous sommes en mesure d'attirer de nouveaux partenaires institutionnels et financiers dans des actifs dont le risque est déjà réduit, tout en veillant à apporter les investissements nécessaires, à améliorer les opérations et à réaliser des gains d'efficacité.

Alors que nous voulons mobiliser des capitaux institutionnels dans les infrastructures, nous sommes fiers d'annoncer que notre fonds de capital-investissement, le Fonds d'accélération pour les infrastructures d'Africa50 (IAF), est devenu pleinement opérationnel en 2022 et qu'il a déjà constitué un

solide pipeline d'investissements potentiels. En plus de la contribution de 50 millions USD qu'Africa50 - Financement de projets doit apporter à l'IAF, nous avons constaté un intérêt et un soutien remarquables de la part d'investisseurs institutionnels africains et mondiaux. La première clôture, prévue pour 2023, réunira principalement des investisseurs institutionnels africains, notamment des fonds souverains, des fonds de pension et des compagnies d'assurance. Cette réalisation importante sera une première sur le continent.

Aucune institution ne peut répondre seule aux besoins de l'Afrique en matière d'infrastructures, c'est pourquoi nous continuons à rechercher des partenariats avec des organisations partageant la même approche, telles que l'US EXIM Bank, l'Agence américaine pour le commerce et le développement (USTDA) et le nouveau Forum des investisseurs souverains africains (ASIF), afin d'injecter des capitaux dans les infrastructures africaines. En outre, nous nous sommes joints à la Banque africaine de développement et à la Commission de l'Union africaine pour lancer, lors de la COP27, l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA), qui réunit des partenaires régionaux et mondiaux afin de faire face à l'impact du changement climatique. L'Alliance vise





## Message du Directeur général (suite)

à mobiliser 500 millions USD de financement mixte pour la préparation et le développement de projets afin de constituer un pipeline de projets transformateurs, l'objectif étant de catalyser 10 milliards USD pour des infrastructures vertes et résilientes au changement climatique.

Notre succès dans le développement d'un solide pipeline de projets et dans l'attraction de nouveaux promoteurs et partenaires a été renforcé non seulement par le fait que nous avons effectué des missions en personne, mais aussi par notre présence remarquée lors d'événements et de forums de premier plan consacrés à l'Afrique et à l'investissement dans le monde. J'ai été particulièrement heureux que divers membres de l'équipe d'Africa50 se soient joints à moi dans cet effort, ce qui témoigne des grandes compétences de nos talents. Parmi les événements marquants, citons le Sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, les Assemblées générales annuelles de la Banque africaine de développement, qui réunissent un grand nombre de nos actionnaires, l'Africa Investment Forum à Abidjan et le Sommet des dirigeants États-Unis-Afrique. En outre, notre Assemblée générale annuelle des actionnaires à Marrakech a été un succès.

Nous l'avons organisée dans le cadre du Forum des affaires États-Unis-Afrique, en partenariat avec le Corporate Council on Africa et avec Bloomberg en tant que partenaire média. Nous avons organisé plusieurs tables rondes au cours de l'événement, notamment une session sur les investisseurs institutionnels, présidée par notre président, le Dr Akinwumi Adesina, et par le Président de la République du Botswana, Mokgweetsi Masisi, et à laquelle ont participé plusieurs grands investisseurs institutionnels américains. Notre table ronde sur les PPP dans le domaine des lignes de transport d'électricité a attiré des intervenants et des participants issus de notre partenaire Powergrid of India, de la Banque mondiale, du South African Power Pool (SAPP), ainsi que des financiers et des promoteurs intéressés.

Notre présence dans les médias a été tout aussi forte, avec une large couverture par des médias internationaux et panafricains tels que Reuters, CNBC, Africa24 et Jeune Afrique, ainsi que des articles dans la plupart des médias locaux africains. Le nombre total de mentions dans les médias a atteint 14 000 sur toutes les plateformes.


Les dossiers du rapport annuel de cette année – améliorer la bancabilité, repousser les frontières de l'infrastructure, et un Green Deal pour l'Afrique – mettent en exergue quelques-unes de nos priorités. Amener les projets à la bancabilité est primordial pour réussir et est au cœur de la mission d'Africa50. La nécessité de repousser les frontières de l'infrastructure, que ce soit dans les secteurs sociaux ou les sous-secteurs tels que les postes de contrôle juxtaposés aux frontières, les centres de données et les technologies respectueuses du climat, est devenue évidente au cours de la pandémie. Sous l'impulsion de la technologie, ces secteurs en pleine évolution peuvent ouvrir la voie à un développement plus équitable et plus résilient.

En poursuivant sur la lancée de 2022 et du début de 2023, nous continuerons à renforcer notre réputation de leader en matière d'investissement et de développement d'infrastructures en Afrique. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à notre personnel, aux membres de notre conseil d'administration et à nos actionnaires pour s'être joints à nous dans cette démarche de transformation, permettant ainsi à notre continent de réaliser son immense potentiel.




# La proposition de valeur d'Africa50

Nous apportons une valeur ajoutée adaptée et significative à nos divers partenaires, notamment nos pays actionnaires, les développeurs d'infrastructures, les promoteurs de projets, les entreprises et le secteur privé en général, grâce aux principaux atouts suivants.



**Une équipe d'investissement expérimentée** avec des compétences transactionnelles démontrées en Afrique et à l'international



**Des relations étroites** avec les pays africains actionnaires et la BAD, essentielles au développement et au financement des infrastructures en Afrique



**Un accès à des financements concurrentiels**, notamment des emprunts à long terme octroyés par la BAD, des IFD et des banques commerciales



**Un accès prioritaire au flux de transactions** généré par les activités de développement de projets, et à travers un dialogue continu avec les pays africains actionnaires



**Une atténuation des risques spécifiques aux pays** à travers l'implication du secteur public à haut niveau



Une **gouvernance solide** et une **prise de décision efficace** associée à une rapidité d'exécution



# Nos réalisations

Son succès en matière de développement et d'investissement, ainsi que des sorties rentables dans des projets d'infrastructure à fort impact, en l'espace de quelques années, ont positionné Africa50 comme un acteur clé dans les infrastructures.



- ▶ Lancement de notre première stratégie
- ▶ Nombre d'actionnaires : 25
- ▶ Capital souscrit : 819 millions USD
- ▶ Projet Malicounda alloué par le Sénégal
- ▶ Nombre de collaborateurs : 7

- Clôture du premier projet :  
- Benban Solar : Egypte, ensemble de six centrales solaires à grande échelle de 400 MW



- ▶ Le Zimbabwe devient notre 28e actionnaire
- ▶ Capital souscrit : 877 millions USD Publication d'un article dans le Wall
- ▶ Street Journal sur l'utilisation du gaz comme combustible de transition
- ▶ Challenge de l'innovation pour la connectivité du dernier kilomètre
- ▶ Nombre de collaborateurs : 51

- Clôture avec succès de six projets supplémentaires  
- L'exploitation commerciale de Benban Solar débute



- ▶ Lancement de l'IAF, afin de catalyser des investissements supplémentaires auprès d'investisseurs privés et institutionnels
- ▶ Publication d'un article de leadership d'opinion sur le recyclage des actifs
- ▶ Le pôle Financement de projets devient rentable
- ▶ Le Conseil d'administration approuve la stratégie réajustée
- ▶ Nombre de collaborateurs : 54

- Investissement dans Poa! Internet  
- Première sortie d'investissement : Genser Energy: Ghana

2017

2018

2019

2020

2021

2022

2023\*

- ▶ Le Rwanda et l'île Maurice deviennent respectivement les 26e et 27e actionnaires
- ▶ Capital souscrit : 872 millions USD
- ▶ Nombre de collaborateurs : 29
- ▶ L'équipe de direction est au complet

- Elargissement du portefeuille avec la signature de deux autres projets :  
- Nachtigal : Cameroun  
- Room2Run : Panafricain

- ▶ Première revue périodique de la stratégie achevée, aboutissant à la Stratégie réajustée
- ▶ Lancement du Fonds de solidarité pour la riposte au COVID-19 (RSI), auquel nous avons versé 800 000 USD pour financer l'achat d'équipement de protection individuelle et répondre aux besoins immédiats en matière de santé en Afrique
- ▶ Nombre de collaborateurs : 50
- ▶ Première AGA en ligne
- ▶ Fin du Challenge de l'innovation

- Le lauréat est Poa! Internet, dans lequel la possibilité d'investir est étudiée

- ▶ Refinancement de Benban à hauteur de 335 millions USD par la première obligation verte pour un financement d'infrastructures sans recours en Afrique
- ▶ Le Cap-Vert signe la convention d'actionnaire
- ▶ Le Botswana devient actionnaire
- ▶ Capital souscrit : 885 millions USD
- ▶ Elaboration de la Vision 2026
- ▶ Nombre de collaborateurs : 58
- ▶ La Banque américaine d'import-export et Africa50 signent un protocole d'accord pour mobiliser 300 millions USD pour le financement de projets d'infrastructure en Afrique

- Premier projet PPP de transport d'électricité en Afrique  
- Investissement dans les premiers centres de données PAIX : Ghana/Kenya  
- Investissement dans La Centrale thermique de Ressano Garcia (CTRG) : Mozambique  
- Investissement dans des écoles primaires et secondaires du Groupe Holged : Maroc/Tunisie\*

- ▶ Inauguration de la centrale électrique de 120 MW de Malicounda au Sénégal
- ▶ Africa50 et Bayobab en partenariat pour développer la fibre terrestre panafricaine
- ▶ La Tanzanie signe la convention d'actionnaire
- ▶ Africa50 et la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) s'associent pour développer et cofinancer des infrastructures vertes en Afrique
- ▶ La République du Gabon et Africa50 signent un accord-cadre pour le développement et le financement de lignes de transport d'électricité
- ▶ Accord de concession pour Volobe

- Capital engagé : 895 millions USD



\*Postérieur à la période couverte par le rapport

# Notre modèle opérationnel

## Africa50 – Développement de projets

### Développer un pipeline de projets bancables...

Développer les projets, en tant que partenaire principal ou minoritaire, respectant les critères suivants :

- De solides bases techniques et financières
- Un fort impact sur le développement
- Un alignement sur les priorités nationales ? des pays
- De préférence situés dans les pays actionnaires

Investir des capitaux de développement de projet

Accélérer le développement de projet

Sortir de l'investissement à la clôture financière au profit d' Africa50 PF ou d'autres investisseurs

### à travers...

l'accès à un pipeline exclusif et stratégique de projets à développer

l'alignement sur les objectifs de développement économique et les priorités stratégiques du pays

**l'établissement de relations de confiance** avec les gouvernements et les acteurs du secteur pour rendre les projets bancables

l'apport de ressources humaines pour piloter ou accompagner les activités de développement

**La mobilisation du secteur privé**

**le respect de cadres ESG solides** lors du développement du projet

## Les objectifs d’Africa50 – Financement de projets (capital de croissance)

### Investir des fonds propres et quasi fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques

#### Financer les projets en mettant l’accent sur :

- L’investissement dans des projets d’infrastructures peu avant ou après la clôture financière ainsi que dans des opérations de capital-développement
- La recherche de rendements intéressants, ajustés aux risques tout en générant un impact sur le développement
- La recherche de projets externes et par le biais de Africa50 – Développement de projets
- La catalysation de capitaux externes d’autres investisseurs commerciaux et institutions pour mobiliser l’épargne à long terme

Accélérer les investissements privés dans des projets et des sociétés d’infrastructure, en visant un double objectif

Bâtir un portefeuille d’investissements diversifié

Réaliser un montage structuré (projets venant de PD et de partenaires tiers) et une souscription robuste

### Et ainsi...

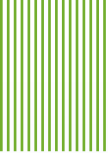
Trouver et souscrire des investissements intéressants du point de vue commercial qui contribuent à résorber le déficit d’infrastructures et de développement en Afrique

Créer de la valeur et l’optimiser grâce à des cadres ESG et de suivi de portefeuille robustes / au maintien d’une participation active pendant la période de détention des investissements

Générer des liquidités par des dividendes et des sorties d’investissement

Recycler le capital des rendements générés par les investissements de portefeuille

Lever des fonds supplémentaires auprès du secteur public/privé



## Le Fonds d'accélération pour les infrastructures stimule les investissements dans les infrastructures en mobilisant des capitaux auprès d'investisseurs privés et institutionnels



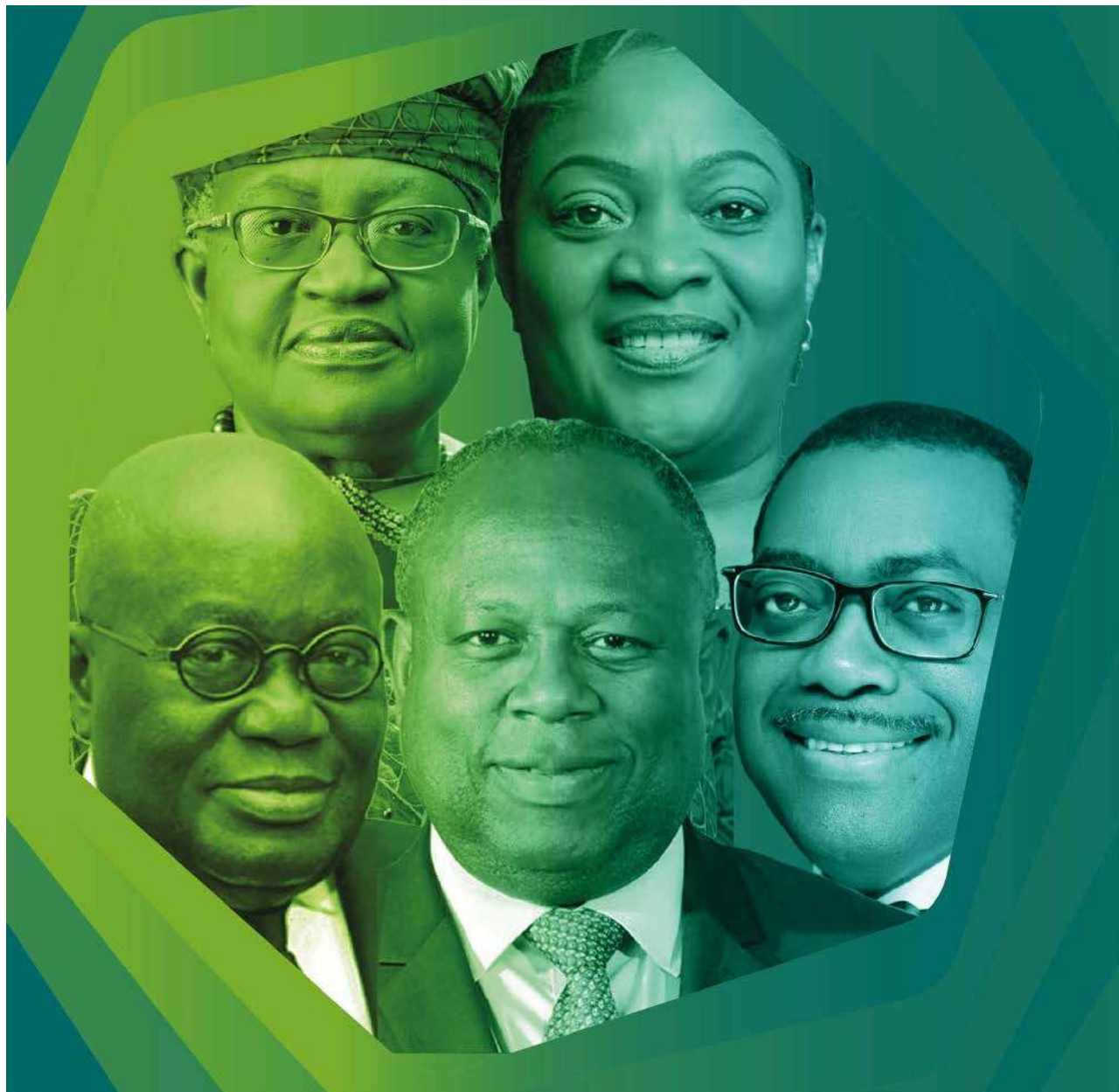
À travers ce fonds d'infrastructure axé sur le secteur privé lancé en 2021, Africa50 mobilise à long terme d'importants capitaux auprès d'institutions africaines et internationales. Le fonds réalise des investissements en fonds propres et quasi fonds propres et prend des participations majoritaires et minoritaires dans des projets d'infrastructure à travers le continent. Le Fonds est également conçu pour tirer parti des synergies qui résultent des relations étroites d'Africa50 avec les gouvernements africains et d'autres institutions (africaines et internationales), de l'expérience, des capacités et du pipeline de projets accessibles par le biais d'Africa50 – Développement de projets et Africa50 – Financement de projets.

- Axé sur les infrastructures panafricaines
- **Un fonds à capital fixe d'une durée de 12 ans visant des engagements de capitaux de 500 millions USD**
- Géré par une **équipe de spécialistes des investissements de haut niveau** issus d'Africa50 et d'ailleurs, ayant une expérience considérable des investissements dans les infrastructures africaines et mondiales
- L'objectif est de **tirer parti de l'avantage concurrentiel d'Africa50** (ex : montage de projet, gestion de parties prenantes gouvernementales, participation minoritaire)
- **Pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)** de niveau mondial intégrées aux processus de décision d'investissement et de gestion de portefeuille du fonds
- Le fonds peut acheter des actifs du portefeuille d'investissement d'Africa50 à une valeur fixée indépendamment et dans des conditions de concurrence normale



Africa50 a un double objectif : produire un impact et offrir à ses actionnaires des rendements attrayants ajustés au risque. L'impact fait partie intégrante de notre processus d'investissement, et chaque projet est évalué en fonction de l'impact qu'il produit et des bénéficiaires de cet impact.

La série Impact d'Africa50 donne un aperçu de l'impact de nos projets.



## Série Impact

La **série Impact d'Africa50** est une campagne vidéo qui met en lumière les projets d'Africa50 et les thèmes clés des infrastructures tels que la **bancabilité, l'atténuation des risques, les lignes de transport d'électricité, les TIC et le commerce régional.**



Scannez le  
code pour voir  
la campagne

# Contribuer à la transition de l'Afrique vers le Net-Zéro, l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA)

**Bien qu'elle ne produise que 4 % des émissions de la planète, l'Afrique abrite 30 des 40 pays les plus vulnérables au changement climatique<sup>5</sup>**

L'Afrique est le continent le plus durement touché par les effets du changement climatique, tels que des précipitations imprévisibles, des phénomènes météorologiques extrêmes et des bouleversements sociaux. Il est donc urgent de veiller à ce que les nouvelles infrastructures soient durables et résilientes. Les besoins d'investissement résultant des Contributions déterminées au niveau national sont estimés à 2 800 milliards USD d'ici à 2030 et, pourtant, la part de l'Afrique dans les infrastructures vertes mondiales est insignifiante. Il est essentiel que des solutions innovantes, intelligentes et durables soient adoptées et que les financements nécessaires soient mis en œuvre pour combler le fossé et faire face aux impacts climatiques.

AGIA est donc une réponse audacieuse et pragmatique qui vise à lever 500 millions USD de capitaux mixtes et à tirer parti de l'expérience, des capacités et du pouvoir de mobilisation de ses membres pour préparer, développer et financer un pipeline de projets d'infrastructures vertes transformatrices en Afrique. En outre, l'initiative catalysera 10 milliards USD d'investissements privés dans les infrastructures vertes, dans le but d'accélérer la transition juste et équitable de l'Afrique vers le Net-Zéro. Africa50, la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine ont pris la tête de l'initiative AGIA pour accompagner les pays africains dans leur transition vers le Net-Zéro, avec le soutien de multiples institutions mondiales.

Partenaires :



AGIA occupe une position unique en tant que pont entre le Sud et le Nord pour accélérer l'action climatique en réalisant des infrastructures résilientes au changement climatique en Afrique, essentielles pour le développement économique du continent en intensifiant le développement de projets en Afrique.

## Solidarité entre le Nord et le Sud

**AGIA crée un partenariat gagnant-gagnant entre les pays du Nord et du Sud**

- Divers partenaires travaillent en collaboration pour développer et financer des projets d'infrastructures vertes transformatrices et résilientes au changement climatique
- Aborder de manière globale le cycle de vie du projet, depuis la préparation et le développement du projet jusqu'à son financement à long terme



**Approche commerciale, axée sur les résultats, de la création d'un pipeline d'infrastructures vertes transformatrices et résilientes au changement climatique pour l'Afrique**

## Pourquoi AGIA ?

- Déficit d'infrastructures en Afrique : 280 milliards<sup>5</sup> USD nécessaires par an pour réduire les effets du changement climatique et s'adapter
- Le capital-risque au stade initial est essentiel pour combler le déficit d'infrastructures et réaliser des projets bancables
- AGIA vise à offrir aux investisseurs institutionnels africains et mondiaux des rendements attrayants ajustés aux risques

## Piliers AGIA durant le cycle de vie du projet

### Préparation de projet en amont (PP)

Lever jusqu'à 100 millions USD de fonds de préparation de projets en amont

### Développement de projets

Lever jusqu'à 400 millions USD de fonds de développement de projet pour convertir des concepts au stade initial en projets d'infrastructures vertes bancables

### Investissement et financement

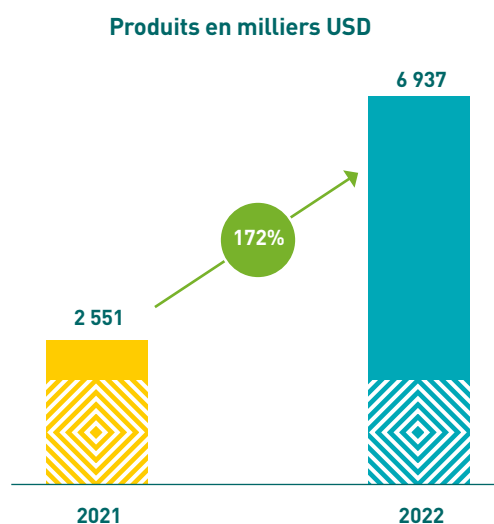
Tirer parti de l'écosystème pour mobiliser jusqu'à 10 milliards USD de financement d'infrastructure pour les projets

<sup>5</sup> Rapport du Groupe d'experts indépendants de haut niveau sur le financement climatique

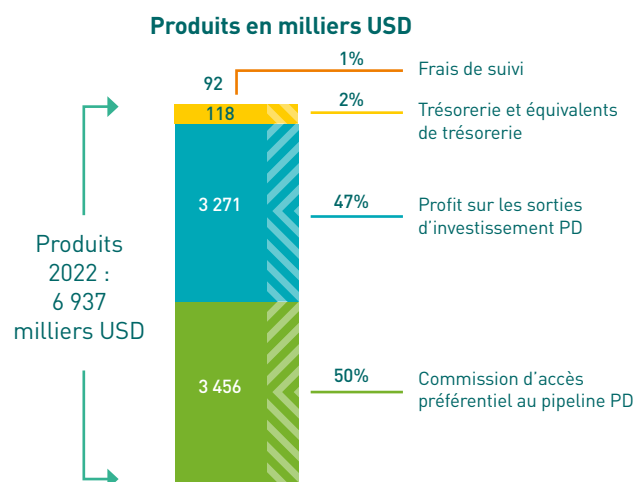
# Données financières: Africa50-PD

1er janvier 2022 – 31 décembre 2022

## Les produits d’Africa50 PD ont augmenté de 172 % par rapport à 2021\*



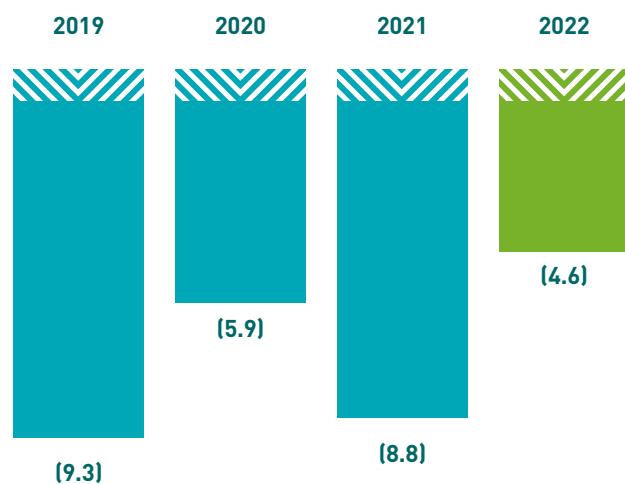
## Analyse des produits – détail



## Perte de 4,6 millions USD par rapport à une perte de 8,8 millions USD en 2021, soit une nette diminution des pertes de PD par rapport à 2021

La perte est inférieure à celle de 2021, PD ayant généré des revenus supplémentaires de l'ordre de 3,2 millions USD suite à des cessions à PF (KIC et Scanning Systems), ce qui a contribué à compenser les charges opérationnelles. Les produits ont augmenté de 169 % à 6,9 millions USD au 31 décembre 2022

## Résultat net (USDm)

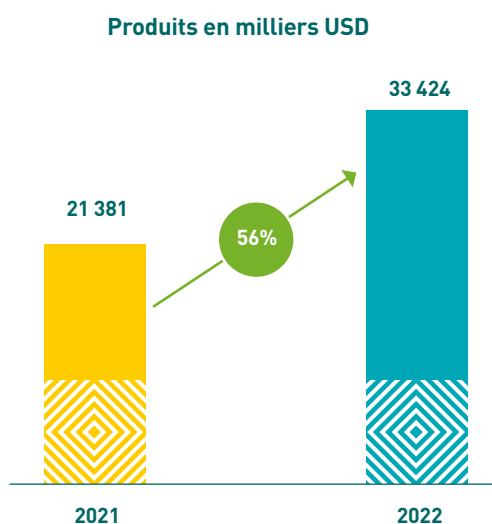


\* La présentation des revenus d’Africa50 DP sur cette page diffère de la présentation des revenus d’Africa50 DP dans les notes aux états financiers

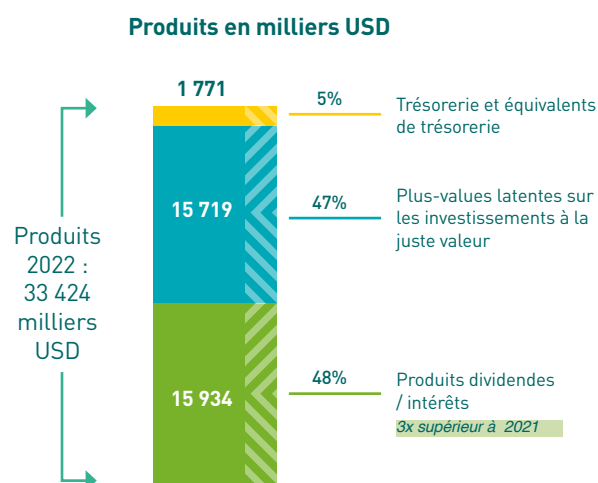
# Données financières: Africa50-PF

1er janvier 2022 – 31 décembre 2022

## Les produits d’Africa50 PF ont augmenté de 56 % par rapport à 2021\*



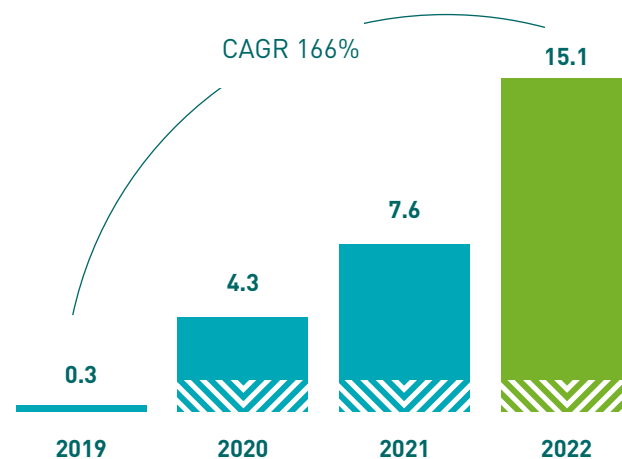
## Analyse des produits – détail



## Résultat net de 15,1 millions USD par rapport à 7,6 millions USD en 2021 (a doublé en un an)

La rentabilité de la société est 99 % supérieure à celle de 2021, ceci grâce à la bonne performance des investissements. La performance aurait été bien plus élevée sans l’impact du change, l’euro ayant perdu 5,7 % par rapport au dollar US.

## Résultat net (m USD)

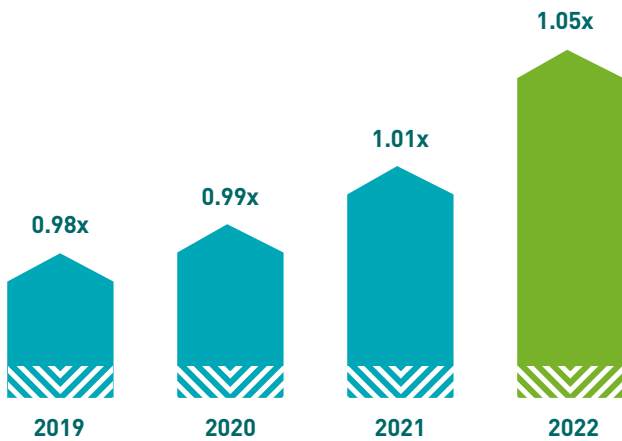


\* La présentation des revenus d’Africa50 FP sur cette page diffère de la présentation des revenus d’Africa50 FP dans les notes aux états financiers



## Données financières : Africa50-PF (suite)

### NAV/capital libéré

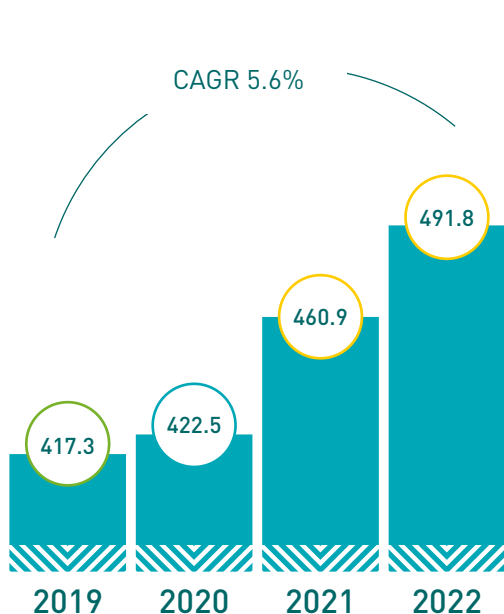


### PF – Valeur nette des actifs (NAV) par rapport au capital libéré

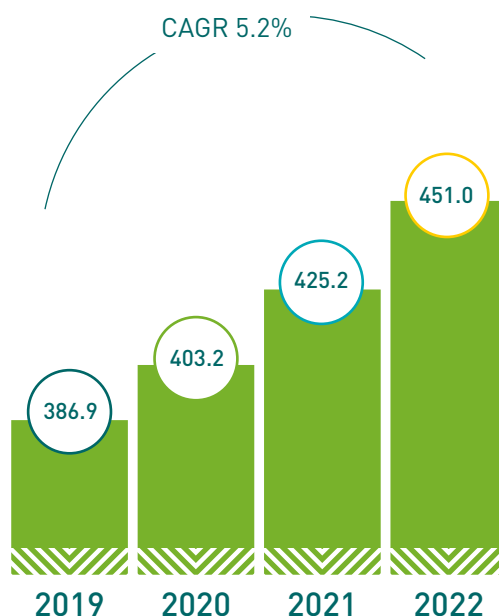
Le ratio NAV/capital libéré a franchi 100 % depuis 2021 grâce aux injections de fonds propres des actionnaires et à la performance du portefeuille avec une hausse des produits d'intérêts et de dividendes, ainsi que des réévaluations des plus-values sur les actifs existants.

# Données financières : Africa50 - PD et Africa50 – PF<sup>6</sup>

Total de bilan (m USD - 2019-2022)



Valeur nette des actifs (NAV) (m USD - 2019-2022)



## Total de bilan

Total de bilan : ▲ 6,7 % en un an

491,8 millions USD 2022

460,9 millions USD 2021<sup>7</sup>

## Valeur nette des actifs

Valeur nette des actifs : ▲ 6,1 % en un an

451,0 millions USD 2022

425,2 millions USD 2021

<sup>6</sup> Ces chiffres sont des chiffres agrégés par la direction et non une consolidation de PD et PF

<sup>7</sup> Le chiffre du total de bilan de PF - 2021 figurant dans le rapport annuel 2022 diffère du chiffre du total de bilan de 2021 figurant dans le rapport annuel 2021 à la suite d'un retraitement comptable

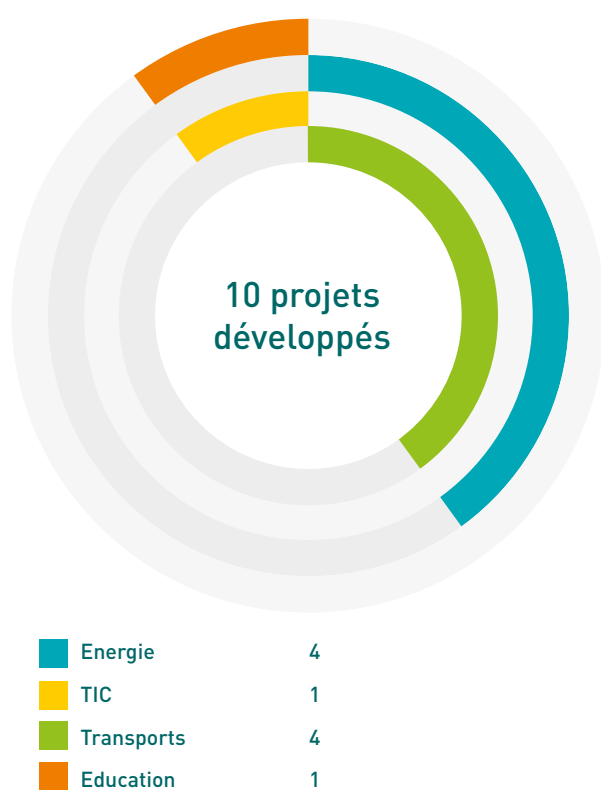
# Investissements : principaux points

## Africa50 – Développement de projets

Notre activité de développement de projets va du concept à la bancabilité, en travaillant avec de multiples partenaires pour évaluer et financer des études techniques et de faisabilité, structurer des modèles financiers et négocier des contrats. Depuis la création d’Africa50, la valeur totale estimée des projets développés par Africa 50 - Développement de projets (PD) est supérieure à 2 milliards USD.

PD a développé 6 projets jusqu’à la clôture financière et compte 5 projets en cours de développement avec 5 projets supplémentaires dans le pipeline. Les projets du portefeuille sont les suivants : PPP de transport d’électricité au Kenya, East2West – réseau panafricain de câbles terrestres en fibre optique, Boutilimit - route à péage entre Nouakchott et Boutilimit, un projet générique de midstream gazier en Afrique de l’Est et Volobe - nouvelle centrale hydroélectrique à Madagascar.

### Projets développés par PD par secteur d’activité<sup>8</sup>



Pour plus d’informations, voir pages 50 à 67

<sup>8</sup> Les projets Boutilimit, East2West, le pont de la Sénégalie et le recyclage des actifs au Zimbabwe ont été adoptés après la période couverte par le rapport.

### Faits marquants cette année :

East2West	L’exécution d’un Accord de développement conjoint (JDA) avec Bayobab (anciennement MTN Global Connect) pour développer, financer, construire et exploiter le projet East2West, un réseau de câbles terrestres à fibre optique traversant 10 pays pour relier la côte est à la côte ouest de l’Afrique.
Boutilimit	L’exécution d’un Accord de Développement Conjoint (JDA) avec le gouvernement de Mauritanie pour structurer et développer l’autoroute Nouakchott-Boutilimit de 137 km sous la forme d’un PPP.
Aéroport de Gbessia	Africa50 et son partenaire technique Aéroports de Paris ont conclu un accord avec le gouvernement de la République de Guinée pour vendre leurs parts respectives à l’État par le biais d’un accord de vente signé en novembre 2022.
Pont de la Sénégalie	L’exécution d’un Protocole d’accord avec le gouvernement de la Gambie pour entreprendre une évaluation du pont de Sénégalie comme candidat pour le Programme de recyclage des actifs d’Africa50.
Aéroports du Zimbabwe - recyclage	L’exécution d’un Protocole d’accord avec le gouvernement du Zimbabwe pour entreprendre une évaluation des trois (3) aéroports internationaux, à savoir l’aéroport international Robert Gabriel Mugabe à Harare, l’aéroport de Victoria Falls et l’aéroport Joshua Mqabuko Nkomo à Bulawayo, en vue de leur intégration éventuelle dans le Programme de recyclage des actifs d’Africa50.
PPP de transport d’électricité au Kenya	Africa50 et PowerGrid Corporation of India, son partenaire technique et financier, ont soumis une étude de faisabilité technique, environnementale et sociale, financière, commerciale et juridique détaillée portant sur deux lignes de transport d’électricité sous la forme d’une Proposition d’investissement privé au gouvernement du Kenya en novembre 2022, conformément à la Loi sur les PPP de 2021.

# Investissements : principaux points (suite)

## Africa50 – Financement de projets

Travaillant avec des entreprises et des projets opérationnels, Africa50 - Financement de projets collabore étroitement avec les équipes de gestion des sociétés du portefeuille afin d'ajouter de la valeur grâce à des plans de création de valeur sur mesure et d'offrir aux investisseurs des rendements attractifs ajustés au risque.

Depuis sa création, Africa50 – Financement de projet (PF) a investi plus de 260 millions USD en fonds propres et quasi- fonds propres dans des projets d'infrastructure peu avant ou après la clôture financière, ainsi que dans des transactions de capital-développement.

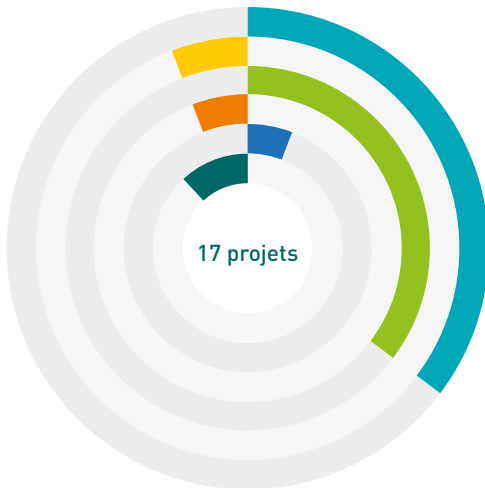
PF a acquis des participations minoritaires dans douze investissements et cinq projets supplémentaires sont dans le pipeline. Une sortie a été réalisée. Les projets du portefeuille comprennent la centrale électrique de Malicounda de 120 MW, la centrale hydroélectrique de Nachtigal de 420 MW, la centrale thermique d'Azura Edo de 461 MW, la centrale au fioul lourd à cycle combiné de Tobene de 115 MW, le FAI Poa! Internet, le transfert du risque de crédit Room2Run, la centrale solaire de Benban de 400 MW CC, les centres de données en colocation PAIX, la centrale électrique au gaz CTRG de 175 MW, la plateforme d'éducation Holged\*, Kigali Innovation City et les postes de contrôle juxtaposés Scanning Systems.<sup>9</sup>

### Faits marquants cette année :

Scanning Systems

Réalisation d'une prise de participation dans Scanning Systems S.A., une société spécialisée dans la conception, le financement et la mise en œuvre de postes de contrôle juxtaposés en Afrique de l'Ouest.

### Portefeuille et pipeline actif PF par secteur d'activité<sup>10</sup>



<span style="color: #00A6C9;">■</span> Energie	6	<span style="color: #E67E22;">■</span> Autres secteurs	1
<span style="color: #F1C40F;">■</span> Education	1	<span style="color: #3498DB;">■</span> Transports	1
<span style="color: #27AE60;">■</span> TIC	6	<span style="color: #008080;">■</span> Santé	2

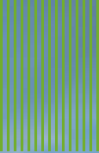
 Pour plus d'informations, voir pages 50 à 67

<sup>9</sup> Benban Solar, Malicounda, Nachtigal, KIC et Scanning Systems ont été développés par PD dès la phase initiale puis cédés à PF

<sup>10</sup> Contrat signé pour les projets en portefeuille

\* Postérieur à la période couverte par le rapport





Notre  
approche du  
développement  
durable



# Notre approche du développement durable

## Notre théorie du changement

Africa50 mobilise des partenariats stratégiques, des capitaux et un savoir-faire technique pour mettre en place des infrastructures indispensables qui répondent aux besoins essentiels et contribuent à la croissance durable des économies africaines, pour un continent africain plus fort et plus résilient.

### 1 Quelle valeur apportons-nous en tant que partenaire ?

Africa50 mobilise des partenariats stratégiques, des capitaux et un savoir-faire technique...

Montage de projets innovant

Mobilisation de capitaux privés

Exploitation des connaissances et réseaux locaux

Partenariats avec des acteurs privés et publics

Développement d'un pipeline de projets d'infrastructure bancables

### Où investissons-nous aujourd'hui ? 2

...pour mettre en place des infrastructures indispensables...



Energie



Midstream gazier



TIC



Transports



Education



Santé



Fintech

### 3 Quels résultats produisons-nous ?

...qui répondent aux besoins essentiels...

#### Résultats sectoriels



Accès à l'énergie



Numérisation de l'économie



Mobilité des personnes des biens et des services



Infrastructures 'sociales'

...et contribuent à la croissance durable des économies africaines...

#### Résultats directs



Contribution aux économies locales



Création d'emplois



Contribution aux recettes de l'Etat



Réduction des émissions des gaz à effet de serre

### 4 Quels sont nos objectifs d'impact ultimes ?

...pour un continent africain plus fort et plus résilient

Amélioration des conditions de vie

Promotion de l'intégration régionale

Facilitation de la croissance économique

Contribution à l'action pour le climat

Tout en contribuant à plusieurs Objectifs de développement durable



◆ Théorie du changement d'Africa50

# Notre approche du développement durable (suite)

Les concepts d'ESG et d'impact sont intimement liés : l'un ne peut exister sans l'autre. L'impact sur le développement concerne le changement positif et intentionnel qui peut se matérialiser pour les acteurs externes et l'environnement, ainsi que la façon dont les projets et les entreprises peuvent contribuer à résoudre des problèmes sociétaux, tandis que l'ESG est axé sur l'atténuation des risques.

L'engagement d'Africa50 en matière de politique ESG est guidé par un ensemble de principes, de directives et de normes de bonnes pratiques applicables et acceptées au niveau national et international. Africa50, les promoteurs avec lesquels elle s'associe, les entreprises du portefeuille et les prêteurs sont tenus d'agir en conformité avec le cadre de référence suivant :

- Lois et réglementations nationales et locales applicables en matière d'ESG ; et
- Normes de performance de la Société financière internationale (SFI) en matière de durabilité environnementale et sociale ou (dans certains cas) Série sur les sauvegardes et la durabilité de la Banque africaine de développement.

En plus de se conformer aux normes internationales et locales pertinentes, Africa50 s'engage à respecter les principes directeurs suivants :

- Soutenir une approche de précaution face aux défis environnementaux ;

- Inspirer l'utilisation efficace de l'énergie et des ressources naturelles afin de réduire l'impact sur le changement climatique et de contribuer à l'utilisation durable des ressources en voie d'épuisement, y compris les forêts et l'eau ;
- Encourager la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans ses activités et dans celles des entreprises de son portefeuille ;
- Éviter ou, si ce n'est pas possible, minimiser les effets négatifs sur la santé humaine et l'environnement ;
- Soutenir et respecter la protection des droits humains internationalement reconnus ;
- Soutenir et respecter des conditions de travail et d'emploi équitables ;
- Protéger la santé et la sécurité des travailleurs, des communautés environnantes et des clients ;
- Adopter des normes élevées de conduite professionnelle et d'excellence ;
- Faire preuve d'honnêteté, d'intégrité, d'équité et de respect dans toutes ses opérations ; et
- Renforcer la bonne réputation d'Africa50.

Notre objectif premier est d'éviter tout impact négatif en matière d'ESG. Nous sommes profondément attachés à cet objectif et nous nous efforçons constamment de l'atteindre. Lorsque nous communiquons nos résultats ESG, tels qu'ils sont résumés ci-dessous, notre intention est d'être transparents.

## Données de performance ESG

0

Pas d'incident majeur environnemental, de gouvernance ou social

16

accidents avec arrêt de travail

\*4

décès hors site

14

Sièges Africa50 au conseil d'administration des sociétés de notre portefeuille

15%

de femmes au conseil d'administration des sociétés de notre portefeuille

\*Un accident de la route hors site qui a causé le décès de 4 personnes. L'analyse des causes profondes de cet accident a été effectuée et des mesures associées ont été recommandées. Les familles des blessés et des personnes décédées bénéficient d'un soutien à long terme de la part de l'entreprise de construction, en étroite coordination avec Nachtigal (NHPC).

# Principes directeurs d'Africa50 sur le changement climatique (CCGP)



Les principes directeurs d'Africa50 décrivent notre engagement et notre approche en matière de lutte contre le changement climatique auprès des partenaires, notamment l'intégration et la gestion des facteurs de changement climatique au sein de notre organisation, de nos investissements et de nos processus de prise de décision tout au long de la période pendant laquelle nous détenons les investissements.

## Nos engagements

Dans le cadre des Principes directeurs d'Africa50 sur le changement climatique, nous nous attacherons à :

- Aligner nos opérations pour aider, par le biais de nos investissements, les pays où sont basés les entreprises ou les projets financés par Africa50 à respecter leurs CDN
- Promouvoir des stratégies d'atténuation, d'adaptation et de résilience au changement climatique dans notre sphère d'influence, notamment dans les entreprises de notre portefeuille et dans les pays de nos actionnaires
- Continuer à revoir nos investissements à la lumière des engagements climatiques pris par les pays où nos investissements sont mis en œuvre
- Promouvoir des investissements conscients/respectueux du climat qui contribuent à l'atténuation du changement climatique, à l'adaptation et à la résilience
- Mesurer, contrôler et divulguer l'empreinte carbone de notre organisation et prendre les mesures nécessaires pour la réduire conformément à l'ambition mondiale de ne pas dépasser une augmentation de température de 1,5 °C d'ici à 2050. Pour ce faire, nous continuerons à promouvoir une culture du développement durable par la mise en œuvre et l'amélioration continues des actions et mesures actuelles en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation rationnelle de l'eau, de gestion des déchets et de réduction globale de notre empreinte carbone
- Mesurer, contrôler et divulguer l'empreinte carbone des entreprises de notre portefeuille et les accompagner pour qu'elles prennent les mesures nécessaires afin de la réduire, conformément à l'ambition mondiale de ne pas dépasser une augmentation de température de 1,5°C d'ici 2050. Cela peut inclure la valorisation et l'utilisation de technologies permettant une utilisation efficace des ressources, ainsi que d'autres pratiques visant à réduire l'empreinte carbone des entreprises

## Notre position concernant les combustibles fossiles

Exclusions	Permissible
<b>Charbon et combustibles fossiles</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centrales électriques au charbon, y compris les centrales à double alimentation (charbon et autre source de combustible)</li> <li>• Rénovation, mise à niveau et réhabilitation des centrales au charbon existantes, y compris les centrales à double alimentation</li> <li>• Prospection, exploration, extraction, traitement et commerce du charbon</li> </ul>	<b>Gaz</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Centrales au gaz et centrales hybrides</li> <li>• Infrastructures gazières midstream et aval, notamment les infrastructures d'importation, de traitement, de stockage, de distribution et de transport du gaz</li> <li>• Dans le cadre de son processus d'investissement, Africa50 s'efforcera de faire en sorte que tous les investissements futurs dans les combustibles fossiles autorisés répondent à au moins l'un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>■ ils respectent les budgets carbone du pays ;</li> <li>■ ils sont alignés sur l'objectif mondial de 1,5°C d'ici à 2050 ;</li> <li>■ ils remplacent des sources de combustibles à forte intensité de carbone ;</li> <li>■ ils se trouvent dans des pays confrontés à des difficultés d'accès à l'énergie (par exemple, gestion de la demande, production intermittente, services auxiliaires ou pic) ; ou</li> <li>■ il n'existe pas d'alternatives d'énergie renouvelable viables d'un point de vue économique, compétitif en termes de coûts et technique pour garantir une alimentation électrique flexible et non intermittente.</li> </ul> </li> </ul>



## Dossiers


Rendre les projets  
d'infrastructure bancables 34

Repousser les frontières de  
l'infrastructure pour stimuler le  
développement africain 39

Un Green Deal pour  
l'avenir de l'Afrique 43

Projet Kigali Innovation City (KIC) au Rwanda

Kigali Innovation City est un technopôle multifonctionnel qui comprend des bureaux de catégorie A, des pépinières d'entreprise, des commerces, des hôtels et des résidences. Africa50 est le co-développeur principal avec le Rwanda Development Board (RDB).

 Pour plus d'informations, voir page 63



## Rendre les projets d'infrastructure bancables

Pour les investisseurs qui recherchent des actifs à long terme ayant un impact et pouvant apporter des rendements attrayants ajustés au risque, les infrastructures constituent le meilleur choix. L'Afrique est la région où les besoins en infrastructures sont les plus importants, et donc les opportunités les plus nombreuses. Cependant, le nombre de projets d'infrastructure "bancables" est limité. Bien que des progrès aient été accomplis ces dernières années, l'Afrique reste loin derrière les autres continents quant à la réalisation d'infrastructures qui stimuleraient sa croissance économique et son développement. Le problème est que la plupart des projets d'infrastructure africains mettent encore trop de temps à atteindre le stade de la clôture financière, 80 % d'entre eux échouant au stade de la faisabilité et du plan d'affaires. Les raisons invoquées sont notamment le manque de capacités techniques des promoteurs et de capacités institutionnelles des gouvernements, l'insuffisance des financements pour le développement des projets en amont (notamment le financement des études de faisabilité et autres études techniques), les retards dans l'obtention des permis requis et la faiblesse de la position financière des acheteurs.

Les actionnaires d'Africa50 ont constaté cette défaillance du marché et la nécessité de créer un véhicule visant spécifiquement à rendre les projets bancables. Cependant, les partenaires, notamment les gouvernements, les investisseurs du secteur privé et les promoteurs de projets, travaillant en partenariat, peuvent prendre des mesures claires pour s'assurer que les projets atteignent le stade de la bancabilité. Les gouvernements sont de plus en plus conscients que les coûts financiers et d'opportunité des projets retardés ou abandonnés sont trop élevés. Il est dans leur intérêt de veiller à ce que les projets atteignent la clôture financière le plus rapidement possible. Les citoyens bénéficient ainsi d'infrastructures qui améliorent leur qualité de vie, les investisseurs obtiennent des rendements décents et les gouvernements peuvent augmenter les fonds destinés aux infrastructures en attirant des investissements supplémentaires du secteur privé.

### Les étapes de projet – atteindre la bancabilité

Les projets d'infrastructure passent par plusieurs étapes.<sup>11</sup>

La première est la définition ou la conceptualisation du projet – lorsqu'un gouvernement ou un promoteur identifie un projet et en fait une priorité. Cela implique généralement d'évaluer l'environnement favorable d'un pays et de mener des études de pré-faisabilité pour déterminer les résultats du projet et les partenaires potentiels, d'impliquer les partenaires et de préparer des plans d'action ainsi que des feuilles de route.

La phase suivante consiste à déterminer la faisabilité du projet, c'est-à-dire à confirmer que le projet a de bonnes chances de réussir. Cela nécessite la réalisation d'études techniques, économiques et ESG plus approfondies,

<sup>11</sup> McKinsey, Solving Africa's Infrastructure Paradox (2020)

<sup>12</sup> Global Infrastructure Hub (GIH), Infrastructure Monitor (2021)

# Rendre les projets d'infrastructure bancables (suite)

l'élaboration des modèles financiers, l'obtention des autorisations requises et l'engagement des acteurs concernés, y compris les communautés locales potentiellement touchées.

Si les résultats sont favorables, le projet passe à la phase de structuration, qui consiste à conclure des contrats d'achat, à définir des paramètres juridiques et à structurer le financement.

Si tous ces éléments sont réunis, c'est généralement le point à partir duquel la bancabilité est établie. Toutefois, cette décision reste subjective et dépend de l'appétit pour le risque des investisseurs. Ceux-ci doivent trouver un équilibre entre leur besoin de certitude et la réalité sur le terrain des projets d'infrastructure, qui s'inscrivent dans le long terme et sont susceptibles d'être affectés par des événements imprévisibles échappant à leur contrôle.

Une fois qu'un projet est considéré comme bancable, la phase de transaction ou clôture financière commence. Le projet est entièrement financé et attribué, les procédures d'appel d'offres et de passation de marchés sont établies, les études techniques sont achevées, les contrats sont rédigés et les conditions juridiques finales sont négociées et conclues.

Le cycle de développement des projets peut être complexe, coûteux et long. En Afrique, pour les raisons énumérées précédemment, les coûts sont élevés, représentant en moyenne 10 à 12 % des dépenses totales du projet. Ce chiffre contraste avec les 3 à 5 % enregistrés dans les régions plus développées, ce qui exerce une pression importante sur les ressources limitées disponibles par le biais des divers mécanismes de préparation des projets (PPF) qui fournissent des financements et une assistance aux développeurs et aux gouvernements au stade initial.

## Le facteur de risque – le répartir équitablement

Pour parvenir à la bancabilité et à la clôture financière, tous les acteurs doivent jouer leur rôle. En travaillant ensemble, le gouvernement et les développeurs de projets doivent créer suffisamment de certitude pour convaincre les investisseurs qu'ils peuvent recouvrer leurs coûts et obtenir un rendement approprié. Une étape cruciale pour la réussite d'un projet est donc la répartition appropriée des risques du projet. Le secteur privé devrait normalement couvrir la plupart des risques financiers, techniques, de construction et opérationnels, tandis que les gouvernements devraient prendre en charge les risques réglementaires, de change et politiques. C'est lorsque les risques ne sont pas attribués à la partie adéquate que la bonne exécution d'un projet est compromise.

Quels que soient les risques, une diligence raisonnable approfondie est essentielle pour les évaluer et les atténuer, en particulier dans les premières phases. Cela peut poser des problèmes dans les pays où les cadres réglementaires et juridiques sont peu développés, où l'application des lois est incohérente ou encore où les données sont insuffisantes. Il est donc crucial que les gouvernements créent un environnement favorable garantissant aux investisseurs que leurs droits seront protégés pendant toute la durée de leur investissement.

Pour atténuer les risques, les gouvernements peuvent également élaborer des plans directeurs stratégiques à long terme pour les infrastructures, qui ne sont pas régis par les cycles politiques. Les projets doivent s'inscrire dans

ces plans pour garantir aux investisseurs un engagement à long terme. Il est important de noter que lorsque les secteurs d'infrastructure ne sont pas bancables en soi ou ne sont pas en mesure de fournir les rendements financiers requis, les gouvernements doivent envisager de les financer, tandis que les projets commercialement viables doivent être menés et financés par le secteur privé. Afin d'améliorer la bancabilité des projets, les gouvernements doivent également s'assurer qu'ils peuvent couvrir les risques liés aux engagements de leurs entreprises de services publics et de leurs régulateurs et, le cas échéant, veiller à ce que le secteur privé puisse exercer une concurrence loyale en supprimant les pratiques et les cadres monopolistiques dans les secteurs public et privé. Dans tous les cas, la bancabilité des projets sera meilleure si le gouvernement initiateur a démontré sa volonté politique d'accélérer leur réalisation et de gérer les risques qui sont sous son contrôle.

Les promoteurs, pour leur part, doivent adopter une vision à long terme, fixer des délais raisonnables et déployer davantage de capital-risque au stade initial. Le recours à des partenaires locaux bien établis et à des consultants expérimentés peut renforcer leur crédibilité et faciliter la recherche des bons investisseurs. De plus, en sondant le marché, ils peuvent obtenir des informations de la part de prêteurs potentiels et moduler la matrice de répartition des risques, facilitant ainsi le financement. Les institutions financières internationales peuvent fournir les garanties de risque et les assurances appropriées, ainsi que des prêts concessionnels ou des financements mixtes pour les projets les plus difficiles, et collaborer avec les gouvernements sur des réformes réglementaires.

<sup>13</sup> GIH, Infrastructure Monitor (2021), PPIAF/ICA, Infrastructure Project Preparation Facility User's Guide (2006), USAID Project Preparation Facility Toolbox (2017)

<sup>14</sup> GIH, Infrastructure Monitor (2021)

<sup>15</sup> AfDB, African Economic Outlook, quoting NEPAD (2018)

<sup>16</sup> McKinsey, Solving Africa's Infrastructure Paradox (2020)

# Rendre les projets d'infrastructure bancables (suite)

## Partenariats public-privé

Les PPP sont l'un des moyens privilégiés par les gouvernements pour attirer les investisseurs du secteur privé et travailler avec eux, ce qui leur permet d'améliorer les services publics à partir de ressources limitées. Les PPP constituent un bon moyen pour surmonter les principaux obstacles en matière d'infrastructures, notamment l'insuffisance des fonds publics, les capacités limitées de planification et de sélection des projets, l'inefficacité de la mise en œuvre et de l'exécution des projets, et l'insuffisance des capacités sur le plan de l'exploitation et de l'entretien pendant la durée de vie du projet.

Cela étant, les PPP peuvent être des instruments complexes couvrant des périodes de dix ans ou plus, au cours desquelles l'environnement réglementaire peut changer, de sorte que les règles relatives à ces éventualités doivent être précisées dès le départ. Par conséquent, les risques politiques, réglementaires, technologiques et financiers doivent tous être pris en compte sur la durée du projet.



Des études ont montré que le facteur le plus important pour la réussite des PPP est la présence d'un cadre juridique et réglementaire favorable à l'investissement, notamment la transparence et l'équité au cours des processus d'appel d'offres et de passation des marchés. Cela nécessite des réglementations efficaces en matière de PPP et, souvent, la mise en place d'unités spécialisées dans les PPP et pleinement habilitées. La complexité des PPP dépasse souvent les capacités techniques et les capacités des gouvernements, de sorte qu'il convient de faire appel à des conseillers spécialisés, notamment des institutions de financement du développement, des PPF (Facilités de préparation de projets) et d'autres organismes, pour renforcer les capacités existantes. Une étude comparative menée en 2020 par la Banque mondiale a déterminé les principaux éléments nécessaires pour assurer la réussite de la préparation et de la mise en œuvre des PPP, à savoir :

- Impliquer le ministère des Finances ou l'autorité budgétaire centrale pour évaluer et approuver les implications fiscales à long terme d'un projet.
- Suivre les répercussions fiscales des PPP en les incluant dans le budget, en les comptabilisant et en faisant rapport à leur sujet.
- Veiller à ce que les projets sélectionnés fassent l'objet d'une évaluation approfondie et soient classés par ordre de priorité avec tous les autres investissements publics, conformément aux plans et stratégies nationaux d'investissement public.
- Justifier le projet en fonction de son impact socio-économique, de l'évaluation de ses coûts, de l'évaluation des risques et de leur répartition.
- Réaliser une étude de marché afin d'identifier les solutions et les technologies disponibles ainsi que les possibilités d'innovation.
- Réaliser des études d'impact environnemental et social, y compris avec les communautés concernées.
- Normaliser les contrats de PPP et les documents de transaction par l'entité adjudicatrice afin de faciliter un processus de passation de marchés sans heurts et d'assurer la cohérence.

Les progrès concernant les cadres et la mise en œuvre des PPP sur le continent varient d'un pays à l'autre. Selon la Facilité africaine de soutien juridique, 33 pays africains ont mis en place une politique de PPP et une unité spécialisée dans les PPP, et six autres disposent de l'un ou de l'autre. Toutefois, le nombre de projets reste limité, ce qui pourrait indiquer qu'il reste encore des progrès à faire en ce qui concerne les plans directeurs nationaux sur les infrastructures ou les capacités des unités PPP.

<sup>17</sup> Baker and McKenzie, "Taking Center Stage: The Rise of M&A Compliance Due Diligence" (2019)  
<sup>18</sup> World Bank, Benchmarking Infrastructure Development (2020)

# Rendre les projets d'infrastructure bancables (suite)

## Initiatives d'amélioration du développement de projets

De nombreuses facilités spécialisées soutenant la préparation de projets d'infrastructure ont été mises en place par les IFD et d'autres institutions afin d'accroître le nombre de projets bancables. Les plus établies sont les facilités de préparation de projets (PPF), qui sont au nombre de 130 dans le monde et dont 41 % apportent un soutien financier à la préparation de projets, parmi lesquelles la société de Développement de projets d'Africa50 et une vingtaine d'autres axées sur l'Afrique. Jusqu'en 2020, ces dernières ont soutenu 58 projets d'une valeur moyenne de plus de 780 millions USD. Cependant, près de 80 % d'entre elles ont accompagné la préparation de projets uniquement dans le secteur de l'énergie, bien que plus de la moitié d'entre elles aient également pour mission de travailler dans les secteurs des transports et de l'eau.

Diverses autres initiatives sont en cours de développement pour améliorer et certifier la préparation des projets ou pour accompagner les gouvernements dans le processus de développement. Il s'agit notamment du label de qualité PIDA soutenu par le Centre de développement de l'OCDE et l'Union africaine, de la plateforme SOURCE financée par les banques multilatérales de développement, et du Millennium Impact for Infrastructure Accelerator (MIIA). Des initiatives de financement sont également en cours de mise en place, comme l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA), qui vise à mobiliser jusqu'à 500 millions USD pour la préparation et le développement de projets, afin d'obtenir jusqu'à 10 milliards USD d'opportunités d'investissement. Africa50 est un partenaire fondateur du MIIA et d'AGIA. Nombre de ces initiatives sont relativement nouvelles et gagneront en importance à mesure que d'autres pays et organisations y adhéreront. En travaillant avec les gouvernements, les investisseurs et les développeurs de projets, elles peuvent avoir un impact réel sur le développement des infrastructures sur le continent.

En résumé, les partenaires concernés, qu'il s'agisse des gouvernements, des IFD, des promoteurs ou des investisseurs du secteur privé, collaborent de plus en plus pour améliorer la préparation des projets d'infrastructure en Afrique afin de les rendre plus attrayants pour les capitaux du secteur privé. Les réglementations sont améliorées, les risques sont répartis plus équitablement, des unités PPP sont mises en place tandis que les PPF et les IFD apportent un soutien de plus en plus important. L'enjeu est de taille : avec des projets mieux préparés, l'Afrique peut attirer les financements dont elle a besoin pour combler son déficit d'infrastructures et améliorer considérablement la vie de ses habitants. C'est une tâche aussi difficile qu'importante, mais les fondements sont en place.

<sup>19</sup> Infrastructure Consortium for Africa PPF Network (2017)

<sup>20</sup> GIH

<sup>21</sup> The PIDA Quality Label is a quality recognition by the AUDA-NEPAD Service Delivery Mechanism awarded for excellent preparation of PIDA projects at an early stage.

<sup>22</sup> Sustainable Infrastructure Foundation, SOURCE is online infrastructure project preparation and management software designed for both traditional procurement and PPPs, providing best practices and private sector requirements, and facilitating early identification, evaluation, and allocation of project risks and impacts, and monitoring KPIs during implementation.

## Développement de projets Africa50 – résoudre le casse-tête de la bancabilité

Sous la conduite de la société Africa50 - Développement de projets, Africa50 dispose d'avantages comparatifs pour améliorer la bancabilité des projets d'infrastructure. Notre objectif est d'accélérer la mise en œuvre des modèles et des instruments utilisés dans le processus de développement.

Détenue et dirigée par des Africains au service des Africains, Africa50 est dans une position privilégiée pour faire la différence. Notre succès dans le développement de projets repose sur notre collaboration directe avec nos 30 actionnaires gouvernementaux africains pour atténuer les risques spécifiques à leur pays et surmonter les obstacles réglementaires et administratifs qui retardent les projets. Grâce à ce dialogue et aux réseaux de notre équipe expérimentée, nous pouvons également identifier les projets les plus prometteurs.

Une fois que nous avons sélectionné un projet, nous fonctionnons comme une entité unique tout au long du cycle de vie du projet, y compris pendant la phase cruciale de développement initial. En tant que petite structure ayant une approche du secteur privé, nous pouvons répondre rapidement à l'évolution des besoins des partenaires publics et privés. Nous concluons généralement des accords de développement conjoint (JDA), qui permettent de partager les coûts et les activités de développement du projet entre les partenaires et régissent la manière dont les investissements sont rémunérés et dont les droits de souscription à des parts dans les projets de construction sont alloués.

<sup>23</sup> The MIIA, for which the MCC and Africa50 signed an MoU in 2020, will provide resources to prepare bankable projects with certified social and environmental impact and the framework to match them with investors.

# Project East2West

## Africa50 et Bayobab se sont associés pour révolutionner la capacité internet de l'Afrique en développant les réseaux de fibres optiques terrestres panafricains

Le 15 mai 2023, Bayobab et Africa50 ont signé lundi un partenariat visant à développer le projet East2West, un réseau de câbles terrestres à fibres optiques reliant la côte est de l'Afrique à celle de l'ouest du continent.

Le partenariat investira jusqu'à 320 millions USD pour connecter dix pays africains en 2023, 2024 et devrait s'achever en 2025.

Le partenariat établi dans le cadre du projet East2West permettra de :

1. Contribuer à résorber le déficit de connectivité en Afrique en améliorant l'accès au haut débit pour les pays africains enclavés.
2. Améliorer substantiellement le trafic de données en Afrique.
3. Stimuler la diffusion de contenus locaux dans toute la région et promouvoir le développement économique régional.

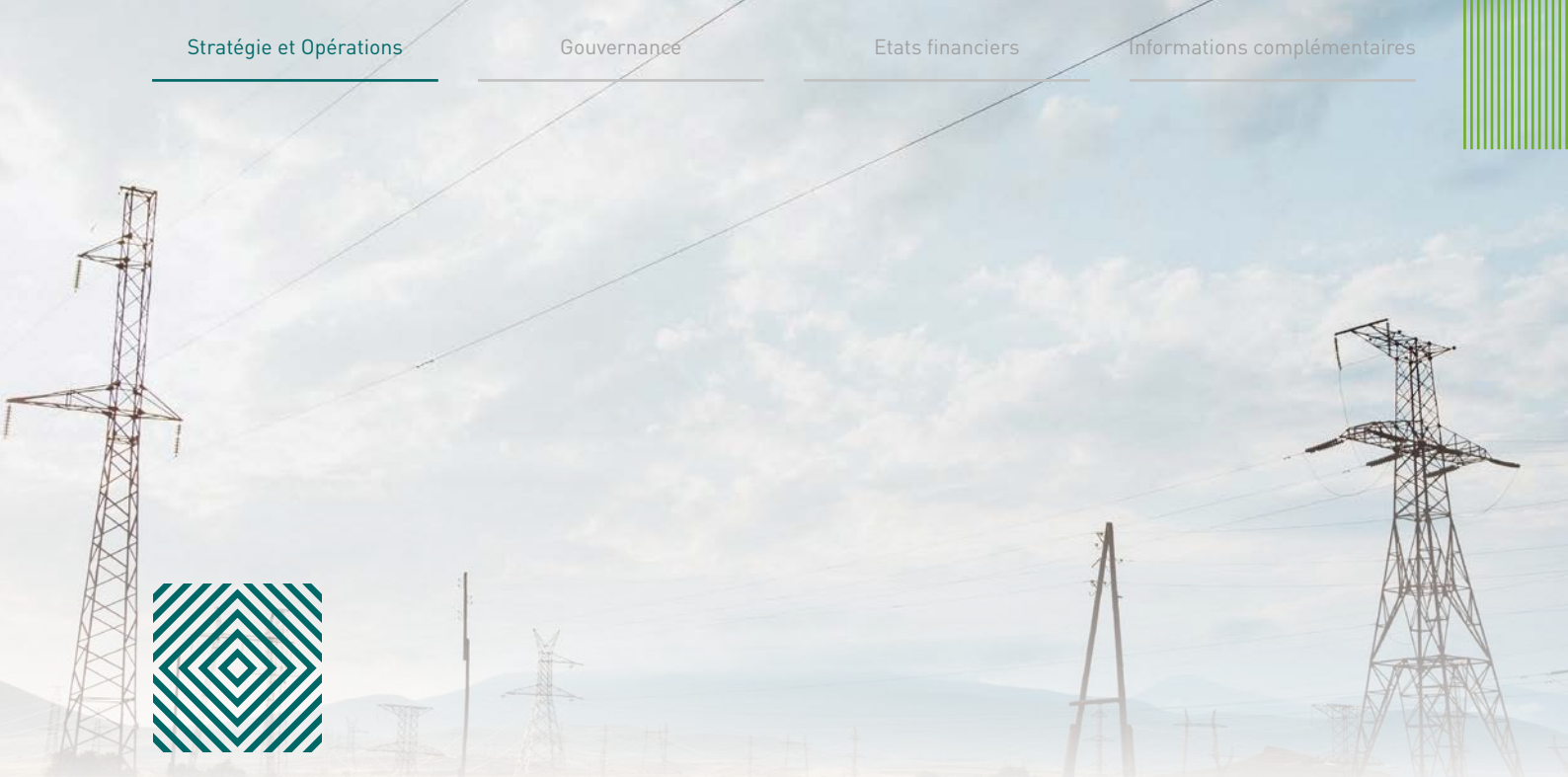
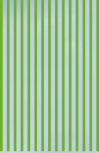
Bayobab est détenue à 100 % par le Groupe MTN. Cet investissement s'inscrit dans le cadre des plans Ambition 2025 précédemment annoncés par MTN et aidera Bayobab à atteindre l'objectif du Groupe de détenir 135 000 km de câbles à fibres optiques d'ici les trois prochaines années.

Le partenariat ne se limite pas aux câbles et aux connexions ; il s'agit de créer des ponts de connectivité qui traversent les nations et rapprochent les gens. Pour les pays africains enclavés, le projet East2West améliorera le temps de latence de près de deux tiers et augmentera la capacité, apportant un accès au haut débit de grande qualité. De cette façon, il permettra d'uniformiser la connectivité et de faire en sorte que chacun ait la possibilité de réussir à l'ère numérique.

Ce partenariat améliorera considérablement le trafic de données pour les fournisseurs de services internet, les opérateurs de réseaux mobiles et les entreprises de grande envergure opérant dans ces pays. Il permettra également d'éliminer les goulets d'étranglement du trafic internet mondial entrant et sortant d'Afrique. Il devrait réduire les temps de latence de 65 % sur l'axe est-ouest.

En tant que co-développeur, Africa50 facilitera l'harmonisation des réglementations régionales en matière de données et de sécurité, qui favorisera la diffusion de contenus locaux dans toute la région et dynamisera les échanges interrégionaux ainsi que le développement économique régional.

Le projet East2West est un projet transformateur qui va révolutionner l'expansion de la capacité internet de l'Afrique en accélérant la croissance et le développement de la 4G et de la 5G. Il aura un impact significatif sur l'objectif de l'Afrique de rendre l'internet accessible à sa population croissante. Le partenariat avec une grande entreprise panafricaine comme Bayobab et MTN est important pour la réalisation d'un projet transfrontalier d'une telle portée. Ce partenariat s'inscrit dans la mission d'Africa50, visant à renforcer et à accélérer la réalisation d'infrastructures afin de stimuler une croissance durable et inclusive sur le continent.



# Repousser les frontières de l'infrastructure pour stimuler le développement africain

Lorsqu'on parle d'infrastructures, la plupart des gens pensent aux centrales électriques, lignes de transport d'électricité, barrages, routes et ponts. Bien que ces types d'infrastructures soient essentiels au développement économique, les frontières de l'infrastructure ont été repoussées ces dernières années. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont nécessité de nouvelles infrastructures pour alimenter ce que l'on appelle aujourd'hui l'économie numérique. La pandémie de COVID a fait passer la numérisation à la vitesse supérieure dans presque tous les secteurs d'activité, démontrant que la technologie est essentielle, non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour la résilience de l'économie.

## Développer de nouveaux secteurs grâce aux technologies

Pour l'Afrique, les TIC ainsi que les technologies et les secteurs qu'elles ont stimulés représentent une formidable opportunité d'accélérer le développement économique et de le rendre plus équitable. Toutefois, pour en tirer pleinement parti, il faut réduire la fracture numérique entre les riches et les pauvres, les villes et les campagnes, les hommes et les femmes. Les bases sont là. De nombreux pays disposent d'écosystèmes TIC florissants et ont déjà adopté le numérique pour les soins de santé, l'éducation, la banque et le commerce, et proposent des services publics en ligne. En 2021, les technologies et services mobiles en Afrique subsaharienne ont généré environ 8 % du PIB, soutenu plus de 3,2 millions d'emplois et rapporté 16 milliards USD d'impôts. La réussite est conditionnée par l'accès à l'internet. Des études indiquent

qu'une augmentation de 10 % de la pénétration du haut débit mobile dans les économies à faible revenu se traduit par une augmentation de 2 % du PIB.

Les services utilisant la haute technologie permettent souvent de contourner les contraintes liées aux infrastructures. Par exemple, les systèmes solaires hors réseau à petite échelle apportent de l'électricité dans des zones difficiles d'accès, les drones peuvent remplacer le transport routier pour la livraison du dernier kilomètre, et la finance mobile peut remplacer, et dans bien des cas le fait, les services bancaires traditionnels. L'espoir est que d'autres secteurs connaissent la même croissance spectaculaire que celle des télécommunications mobiles. En 2005, le taux de pénétration de la téléphonie mobile en Afrique n'était que de 5 %. Ce taux est passé à 25 % en 2010, à 46 % en 2021 et devrait atteindre 50 % d'ici à 2025.

<sup>24</sup> ITU [2018]

<sup>25</sup> GSMA, The mobile economy – sub-Saharan Africa

<sup>26</sup> GSMA, The mobile economy – sub-Saharan Africa [2022]

# Repousser les frontières de l'infrastructure pour stimuler le développement africain (suite)



## L'impératif technologique

Les pays qui encouragent l'innovation et investissent dans l'éducation, la science et la R&D connaissent généralement une croissance plus rapide que ceux qui ne le font pas ; il est donc essentiel que les gouvernements créent un environnement propice à l'innovation technologique et à la croissance. La connectivité demeure un obstacle dans de nombreux pays. Bien que 40 % de la population adulte en Afrique soit désormais connectée à des services d'internet mobile, ce chiffre est inférieur à la moyenne mondiale de 70 %, et les connexions peuvent être peu fiables ou lentes. Par ailleurs, 44 % de la population vit dans des zones qui disposent du haut débit mobile mais ne l'utilise pas, parfois en raison d'un manque de contenus locaux pertinents ou d'une maîtrise insuffisante de la langue. Et ceux qui y ont accès paient environ 4,4 % de leur revenu mensuel brut, ce qui est bien supérieur aux autres régions et au niveau recommandé par les Nations unies, qui est de 2 % ou moins. L'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'internet mobile reste également élevé, les femmes étant 30 % moins susceptibles de posséder un smartphone – une augmentation par rapport aux 22 % de 2017 – généralement parce qu'elles n'ont pas le niveau d'alphabétisation, les compétences numériques ou le financement nécessaire. Comblar ce fossé devrait être une priorité, car l'utilisation de l'internet réduit les inégalités hommes-femmes en améliorant l'accès à l'information, à l'emploi et aux services financiers.

<sup>27</sup> GSMA, The mobile economy – sub-Saharan Africa (2022)

<sup>28</sup> ITU, Measuring digital development Facts and figures (2021)

<sup>29</sup> GSMA, The mobile economy – sub-Saharan Africa (2022)

<sup>30</sup> WEF website

<sup>31</sup> AfDB

## Convertir les défis en opportunités

Comme dans d'autres secteurs, les lacunes de l'Afrique peuvent créer des opportunités. L'insuffisance des infrastructures actuelles signifie que de nouvelles technologies ou de nouveaux modèles d'entreprise peuvent prospérer et combler les lacunes. L'essor des écosystèmes technologiques dans plusieurs pays constitue une évolution prometteuse. Selon certaines estimations, il existe environ 200 pôles d'innovation africains, 3 500 nouvelles entreprises liées à la technologie et 1 milliard USD de capital-risque alloué à des start-up.

Les nouvelles technologies et les services en ligne promettent d'avoir un impact considérable, car ils peuvent aider à relever certains des défis les plus difficiles en matière de développement, tels que l'insuffisance des systèmes d'éducation et de santé, l'inadéquation des transports et de l'énergie, et la faible productivité de l'agriculture et de l'industrie manufacturière. La technologie apporte de nombreuses solutions. Par exemple, les smart grids permettent d'améliorer la distribution de l'électricité, l'intelligence artificielle peut analyser les schémas de circulation et le big data peut mettre en évidence les besoins en matière d'eau et d'assainissement. Par ailleurs, la numérisation des fonctions de l'État peut, notamment, améliorer l'efficacité, la collecte des impôts et la transparence. Les TIC stimulent également la productivité et génèrent des secteurs de services basés sur l'internet, sources d'emplois et de recettes fiscales. Enfin, la numérisation réduit le coût du service aux consommateurs dans tous les secteurs, ce qui permet à des produits et services qui n'étaient accessibles qu'à quelques privilégiés d'atteindre un plus grand nombre de clients.





# Repousser les frontières de l'infrastructure pour stimuler le développement africain (suite)

## Les marchés de niche attirent les investisseurs

Les opportunités d'investissement abondent, une grande partie des capitaux investis dans les technologies africaines ne provenant pas des IFD comme dans d'autres secteurs, mais d'investisseurs du secteur privé à la recherche de rendements attrayants. Nombreux sont ceux qui considèrent les lacunes socio-économiques comme des opportunités commerciales dans le domaine de la technologie. Par exemple, pour répondre aux besoins de l'importante économie informelle de l'Afrique, ils investissent dans des logiciels et des services bancaires destinés aux petites entreprises, dans la logistique du commerce électronique, dans des sites de vente en ligne d'automobiles et de biens immobiliers, dans des sites d'emploi et dans des services d'évaluation du crédit. Les innovateurs africains ne se contentent plus de copier la technologie ; ils l'adaptent au contexte local et créent des solutions innovantes utilisées ailleurs, comme les services bancaires mobiles.

Les dernières innovations de haute technologie, telles que l'intelligence artificielle, l'internet des objets, l'impression 3D et la robotique, peuvent permettre à l'Afrique de se passer des infrastructures traditionnelles. Par exemple, les applications conversationnelles utilisant l'IA, les logiciels de suivi oculaire ou la technologie vocale donnent aux personnes sans formation ou analphabètes la possibilité d'utiliser des appareils numériques sans écran ni clavier. L'impression 3D permet de fabriquer des pièces personnalisées difficiles à obtenir et de surmonter les obstacles liés aux compétences dans la fabrication, tandis que les robots tels que les drones peuvent effectuer des livraisons dans des zones reculées.

## Transformer l'agriculture et la fabrication

Les innovations basées sur les TIC représentent d'excellents outils pour accroître la productivité agricole et alimenter la quatrième révolution industrielle. Plus de 60 % de la population de l'Afrique subsaharienne est constituée de petits exploitants agricoles et environ 23 % du PIB de l'Afrique subsaharienne provient de l'agriculture. Mais la plupart des exploitations agricoles utilisent des méthodes archaïques, en partie parce que

l'enseignement des techniques agricoles modernes à des millions d'agriculteurs est compliqué et coûteux. Des technologies simples, telles que la diffusion de conseils, des prix des récoltes ou des prévisions météorologiques sur les téléphones portables, peuvent faire une grande différence, en améliorant les rendements et les revenus des agriculteurs et en réduisant les prix pour les consommateurs.

L'industrie manufacturière reste une opportunité majeure inexploitée en Afrique, qui a été largement exclue du transfert de la production à forte intensité de main-d'œuvre de l'Europe et de l'Amérique vers les pays en développement. De fait, entre 1990 et 2014, la part de l'Afrique dans l'industrie manufacturière des pays en développement a diminué, passant d'environ 9 % à 4 %. Dans la plupart des pays, l'industrie manufacturière n'a jamais décollé et, aujourd'hui encore, elle ne représente que 5 % des emplois du continent, contre 15 à 18 % dans d'autres régions. Avec les politiques et les innovations appropriées, la production pourrait doubler en dix ans, ce qui permettrait d'augmenter le PIB, d'améliorer la balance des paiements et de créer 6 à 14 millions d'emplois. Grâce aux applications utilisant les TIC, qu'il s'agisse de logiciels d'entreprise, d'IA, d'impression 3D, de robotique ou autre, les entreprises africaines ont désormais accès à des outils de productivité à un coût raisonnable que seules les grandes entreprises des marchés développés pouvaient acquérir auparavant.

## Surmonter les obstacles, apporter la connectivité

Si les télécommunications et les technologies connexes ont attiré davantage de fonds du secteur privé que d'autres secteurs d'infrastructure, certains obstacles freinent encore les investissements, principalement l'environnement favorable. Certains peuvent être éliminés grâce à l'action des pouvoirs publics, comme la réduction des taxes et des droits d'importation spécifiques au secteur, la simplification des autorisations, la délivrance de licences neutres sur le plan technologique et la mise à disposition d'un spectre d'ondes abordable.

D'autres nécessitent des investissements à grande échelle dans les infrastructures. Il s'agit notamment de centres de données capables d'héberger des services et des contenus locaux en toute sécurité et à moindre coût, ainsi que de réseaux dorsaux haut débit. Pour renforcer la résilience du continent et mettre en œuvre avec succès la Zone de libre-échange continentale africaine, nous devons assurer la connectivité entre les pays et le reste du monde, ainsi que les connexions du dernier kilomètre jusqu'aux utilisateurs finaux. Comme pour les autres secteurs d'infrastructure, les gouvernements doivent travailler avec les promoteurs et les IFD pour rendre ces projets à grande échelle bancables afin d'attirer les financements nécessaires.



<sup>32</sup> McKinsey

<sup>33</sup> GSMA

# Repousser les frontières de l'infrastructure pour stimuler le développement africain (suite)

## Contribuer à la Zone de libre-échange continentale africaine grâce au développement et à la numérisation des postes de contrôle juxtaposés – Scanning Systems : une étude de cas

Scanning Systems, une société dans laquelle Africa50 a investi, est spécialisée dans les projets d'infrastructure innovants dans le secteur des transports, construisant des postes de contrôle juxtaposés (PCJ) en Afrique. Grâce à une technologie de pointe, elle numérise les formalités de passage des frontières dans toute la région de l'Afrique de l'Ouest, améliorant ainsi l'efficacité et la transparence et réduisant les fuites de revenus pour les États. Scanning Systems est devenu le partenaire privilégié de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour la mise en œuvre de PCJ parmi ses États membres. La société exploite avec succès depuis plus de 10 ans le PCJ de Cinkansé entre le Burkina Faso et le Togo et a récemment achevé le développement du PCJ de Laléraba (frontière entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire), celui de Zégoua (frontière entre la Côte d'Ivoire et le Mali) étant en cours de construction.

Cinkansé, le premier poste de contrôle juxtaposé dans la région de l'UEMOA, est situé le long du corridor Lomé (Togo)-Ouagadougou (Burkina Faso), qui s'étend sur 954 km, dont 677 km sur le territoire togolais et 277 km sur le territoire burkinabé. Le PCJ a été développé dans le cadre d'une concession BOT (construction-exploitation-transfert) de 20 ans de l'UEMOA et s'est appuyé sur le modèle d'un

seul pays, l'installation étant située du côté burkinabé de la frontière. Scanning Systems, en tant que concessionnaire, était responsable (a) de la construction des installations, y compris les entrepôts et les aires de stationnement ; (b) de la fourniture de l'équipement nécessaire aux procédures de dédouanement ; (c) de l'installation d'un système de gestion des documents numérisés ; et (d) du développement d'un système de suivi des cargaisons.

Une étude datant de mars 2018 préparée pour l'UEMOA et la BAD a montré des réductions importantes du temps de passage à la frontière, qui est passé de 2 jours en 2011 à 3 heures 45 minutes en janvier 2018. Les flux de trafic de transit à la frontière se sont considérablement améliorés. Le temps de traitement des documents de transit par les autorités douanières burkinabé et togolaises prenait 2 heures 26 minutes en 2018 contre 10 heures en 2011. En outre, la durée moyenne du trajet des poids lourds le long du corridor a été réduite de 6 jours en 2011 à 2,42 jours en 2018. Le volume du trafic de transit à Cinkansé a augmenté pour atteindre 900 véhicules par jour en 2018.

Scanning Systems joue donc un rôle de premier plan en Afrique de l'Ouest en répondant à l'objectif de la Zone de libre-échange continentale africaine de faciliter le commerce et les investissements intra-régionaux, et d'accroître la compétitivité des entreprises en supprimant les barrières commerciales ainsi qu'en leur donnant accès à 1,3 milliard de personnes.

## Les secteurs frontières des infrastructures dopent la diversification et la valeur actionnariale d'Africa50

Africa50 investit dans de nombreux piliers de l'économie numérique, notamment les centres de données (PAIX), la connectivité du dernier kilomètre (Poa! Internet), la dorsale Internet (Projet East2West), les pôles technologiques (Kigali Innovation City) et les postes de contrôle juxtaposés numérisés. Alors que nos investissements dans la production

d'électricité et les infrastructures de transport conventionnelles se poursuivront, notre pipeline de projets comprend également l'e-mobilité et le transport urbain, les lignes de transport d'électricité, les centrales solaires hors réseau, la santé en ligne et l'éducation en ligne (voir page 63).

Ces sous-secteurs des infrastructures peuvent contribuer grandement à relever certains des défis du développement en Afrique, qu'il s'agisse de la croissance

rapide de la population et de l'urbanisation, de l'isolement des communautés rurales ou de la fragmentation des marchés. Ayant moins de systèmes déjà en place, nous considérons ces défis comme des opportunités. Grâce à notre expertise en matière de développement de projets et à notre vaste réseau de promoteurs, nous sommes en mesure d'attirer les capitaux et l'expertise nécessaires.



## Un Green Deal pour l'avenir de l'Afrique

En 2022, l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) a lancé l'idée d'un "Green Deal africain" pour promouvoir l'investissement dans la transition énergétique et accélérer le développement des énergies renouvelables sur le continent. Alors que les pays continueraient à se concentrer sur leurs points forts, il favoriserait la coopération transfrontalière, les stratégies communes et le partage des connaissances, et reconnaîtrait que, pour une transition énergétique juste et adaptée à l'Afrique, l'intervention publique est essentielle, à travers la mise en œuvre de réformes politiques et de cadres de programme adéquats. Africa50 soutient cette initiative et d'autres initiatives similaires qui mobilisent les financements des secteurs privé et public pour s'assurer que les besoins de l'Afrique en matière de développement et d'action climatique sont pris en compte pendant la transition. Africa50 contribue par ses investissements et ses initiatives qui mobilisent des capitaux. Le Green Deal est au cœur du thème du rapport annuel de cette année : "Construire les infrastructures pour les générations futures".

### Créer les conditions de la réussite : reconnaître les erreurs du passé et les points forts du présent

L'accord conclu en 2015 lors de la COP21 à Paris a appelé à des "responsabilités communes mais différenciées" pour atténuer le changement climatique, estimant que les pays dont les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont les plus élevées devraient faire davantage. Étant donné que les États-Unis, l'Union européenne et la Chine étaient responsables d'environ 70 % des émissions de GES entre 1850 et 2020, alors que la part de l'Afrique était inférieure à 3 % et provenait principalement de l'utilisation des terres, des responsabilités différenciées sont logiques. En fait, en 2020, l'empreinte en équivalent CO<sub>2</sub> de l'Afrique par habitant, soit 0,95 tonne, représentait moins de la moitié de la moyenne requise de 2,0 tonnes par personne pour maintenir le réchauffement de la planète en dessous de 2 degrés. Celle de l'Amérique, en revanche, était de 14 tonnes.

Sept ans plus tard, lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, en Égypte, les délégués sont allés plus loin en demandant des compensations pour "pertes et dommages" pour les pays en développement vulnérables les plus durement touchés par les catastrophes climatiques. Nombre d'entre eux se trouvent en Afrique où, malgré leur faibles émissions, les effets du changement climatique sont disproportionnés, et le taux d'augmentation des températures et de précipitations irrégulières est supérieur à la moyenne mondiale. Des conditions météorologiques extrêmes ont déjà provoqué des inondations sans précédent dans de nombreuses régions du continent, entraînant des déplacements massifs de populations et un impact profond sur les moyens de subsistance qui dépendent d'écosystèmes sains et de l'agriculture pluviale. Rien qu'en 2020, les pays africains ont subi des pertes économiques de 38 milliards USD en raison de la désertification et des déplacements dus aux catastrophes climatiques. Malheureusement, la plupart d'entre eux ne disposent pas des capacités technologiques et financières nécessaires pour s'adapter au changement climatique, qui pourrait coûter au moins 50 milliards USD par an d'ici à 2050 et réduire la croissance du PIB par habitant de 5 à 15 %, selon la région.

<sup>34</sup> [https://www.irena.org/Digital-content/Digital-Story/2022/Feb/African\\_Green\\_Deal/detail](https://www.irena.org/Digital-content/Digital-Story/2022/Feb/African_Green_Deal/detail)

<sup>35</sup> AfDB, African Economic Outlook (2022)

<sup>36</sup> Intergovernmental Panel on Climate Change

<sup>37</sup> WMO, 2021

<sup>38</sup> AfDB, African Economic Outlook (2021)

# Un Green Deal pour l'avenir de l'Afrique (suite)

## Le dilemme des combustibles fossiles

Dans le même temps, la croissance démographique et l'urbanisation nécessitent d'énormes investissements dans l'énergie qui, avec les TIC, les transports et les infrastructures sociales, constituent un facteur essentiel de la croissance économique, de la réduction de la pauvreté et de l'intégration des femmes. Environ 600 millions d'Africains n'ont toujours pas accès à une électricité fiable et moins de 20 % d'entre eux ont accès à un combustible de cuisson propre. De plus, en raison de l'accroissement de la population, ces chiffres ont augmenté depuis 2010, malgré des progrès substantiels dans certains pays. La consommation d'électricité par habitant en Afrique, qui s'élève à environ 370 kilowattheures par an, reste la plus faible du monde, bien en deçà des 6 500 kWh de l'Europe et des 11 000 kWh des États-Unis. Ce décalage renforce les inégalités socio-économiques et limite l'accès aux soins de santé, à l'éducation et à la technologie. Si nous ne parvenons pas à inverser la tendance, l'Afrique ne sera

pas en mesure de s'industrialiser et de tirer parti de ses vastes ressources humaines et naturelles.

À l'heure actuelle, l'industrialisation de l'Afrique et sa croissance fondée sur les exportations reposent principalement sur des combustibles fossiles polluants tels que le charbon et le pétrole. Compte tenu de la durée de vie des centrales électriques actuelles, celles-ci représenteront probablement une part importante du mix énergétique jusqu'en 2050 et au-delà, à moins que les politiques énergétiques ne changent. La transition vers des énergies plus propres prendra du temps et de l'argent, comme cela a été le cas ailleurs. En Amérique du Nord et en Europe, par exemple, la réduction de l'utilisation du charbon de 60 % et 54 % s'est étalée de 1985 à 2020.

Le gaz naturel, un combustible fossile moins polluant, a souvent été le substitut et devrait être utilisé encore davantage, en particulier en Afrique. En 2021, l'Afrique a produit 39 % de son électricité à partir du gaz et, compte tenu des importantes

ressources et des besoins pressants en matière de développement, le gaz doit continuer à faire partie du mix énergétique de la plupart des pays, en tant que combustible de transition vers les énergies renouvelables. Le charbon ne représente déjà plus que 29 % du mix, contre 54 % en 1985. Les autres combustibles fossiles représentent 8 %, tandis que l'hydroélectricité représente 17 % et les autres sources d'énergie renouvelables 4 %.

Les combustibles fossiles restent importants non seulement pour la production d'électricité, mais aussi comme source de recettes d'exportation, puisqu'ils représentent environ 40 % de l'ensemble des exportations africaines et que plusieurs pays en dépendent fortement. Si de nouveaux investissements dans les combustibles fossiles sont inévitables, ils doivent être réalisés avec prudence car ils renforcent la dépendance des pays vis-à-vis des matières premières et la vulnérabilité à la volatilité des prix. De plus, les prix des combustibles fossiles devant baisser à moyen terme, les pays risquent de se retrouver avec des actifs inexploitable.

## Les énergies renouvelables pour permettre la transformation économique de l'Afrique

Les énergies renouvelables, qu'elles soient ou non intégrées dans un Green Deal à l'échelle du continent, peuvent jouer un rôle moteur dans la transformation structurelle de l'économie, en réduisant la dépendance à l'égard des matières premières, en diversifiant les économies et en promouvant le développement industriel le long de nouvelles chaînes de valeur. Une modélisation réalisée par l'IRENA révèle que dans le cadre d'un scénario de la COP visant à maintenir le réchauffement climatique à 1,5 degré au maximum, l'Afrique pourrait voir son PIB augmenter de 7,5 % d'ici 2030, et de 6,4 % jusqu'en 2050. L'investissement dans les énergies renouvelables crée également jusqu'à trois fois plus d'emplois que l'investissement dans les combustibles fossiles par million de dollars dépensé. Cela pourrait représenter jusqu'à 26 millions d'emplois supplémentaires d'ici à 2050 par rapport au maintien de l'approche traditionnelle. Les emplois liés aux énergies renouvelables à elles seules atteindraient 8,1 millions, et l'ensemble des secteurs associés à la transition énergétique emploierait près de 17 millions de personnes.

Cependant, bien que la proportion d'énergies renouvelables ait rapidement augmenté au cours des dernières décennies, à l'exception de l'hydroélectricité, elle ne représente qu'une faible part du mix énergétique de l'Afrique. Entre 2000 et 2020, les investissements dans les énergies renouvelables se sont élevés à seulement 60 milliards USD, soit 2 % du total mondial. L'énergie conventionnelle attire toujours plus de fonds et reste moins gourmande en capital que les énergies renouvelables. En outre, compte tenu de la diversité de la géographie, des niveaux de développement et des ressources en Afrique, la transition vers les énergies renouvelables doit différer d'un pays à l'autre, comme l'ont souligné les COP, la production thermique continuant à jouer un rôle sur de nombreux marchés.

Il reste encore beaucoup à faire sur le plan politique et technique pour que le Green Deal devienne une réalité, mais les bases sont posées. Le potentiel d'énergie renouvelable de l'Afrique est estimé à 1 000 fois la demande d'électricité prévue pour 2040. Plusieurs pays se classent déjà parmi les plus attractifs pour les investissements dans les énergies renouvelables, en particulier l'énergie éolienne et solaire, avec le Maroc au 12e rang mondial, l'Égypte au 19e et l'Afrique du Sud

<sup>39</sup> IRENA (2021)

<sup>40</sup> Ember (UK energy think tank)

<sup>41</sup> Carbon Tracker (2022)

<sup>42</sup> IRENA, Africa Renewable Energy Market (2022)

# Un Green Deal pour l'avenir de l'Afrique (suite)

au 34e. Et la technologie peut être très performante. La centrale solaire à concentration de Noor Ouarzazate, au Maroc, et le parc solaire de Benban, en Égypte, comptent parmi les plus grands de leur catégorie dans le monde, et le Kenya se classe au huitième rang pour ce qui est de la puissance géothermique installée.

L'énergie solaire peut également libérer le potentiel extraordinaire de l'hydrogène vert. Plusieurs pays ont développé des stratégies d'hydrogène vert pour les secteurs difficiles à électrifier, avec un potentiel de production démontré à des coûts compétitifs au niveau mondial. L'exploitation de l'énergie solaire dans les régions présentant le plus grand potentiel (Égypte, Afrique du Nord-Ouest et Afrique australe) pourrait produire jusqu'à 50 millions de tonnes d'hydrogène vert par an, soit l'équivalent d'environ 1 665 TWh. Cela permettrait de décarboner les industries lourdes de l'Afrique, de renforcer sa compétitivité mondiale, d'éviter environ 500 millions de tonnes d'émissions et de produire d'énormes volumes d'eau propre. Avec un coût moyen de 3 à 6 cents par kilowattheure et une tendance à la baisse, l'énergie solaire est déjà moins chère sur la plupart des marchés que les combustibles fossiles (5 à 17 cents), incitant à son utilisation accrue pour la production d'hydrogène vert.

Dans le même temps, d'autres pays africains peuvent tirer profit des minéraux stratégiques et des terres rares essentiels à la construction de l'économie verte, en particulier s'ils peuvent passer de l'exportation de matières premières à une production à valeur ajoutée. La Tanzanie et l'Afrique du Sud possèdent les 9e et 11e plus grands gisements de terres rares connus au monde. Dans le même temps, d'autres pays africains peuvent tirer profit des minéraux stratégiques et des terres rares essentiels à la construction de l'économie verte, en particulier s'ils peuvent passer de l'exportation de matières premières à une production à valeur ajoutée. La Tanzanie et l'Afrique du Sud possèdent les 9e et 11e plus grands gisements de terres rares connus au monde, et la République démocratique du Congo possède l'un des plus grands gisements de minéraux stratégiques au monde. Avec de telles ressources, les bonnes politiques et un financement adéquat, l'Afrique devrait être en mesure non seulement de répondre à ses propres besoins énergétiques, mais aussi de devenir un fournisseur et un leader de l'économie verte mondiale en pleine évolution.

## La coopération et les partenariats au service du Green Deal africain

Un Green Deal africain nécessite à la fois des politiques favorables, des institutions fortes et une coopération. Il doit s'appuyer sur les institutions et les initiatives en place aux niveaux régional, continental et international, tout en évitant

les chevauchements et en exigeant des partenaires qu'ils tiennent leurs promesses de soutien technique ou financier.

Dès 2015, les dirigeants africains ont convenu que le continent devait prendre en main la construction de son avenir, en adoptant l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Il s'agit d'un plan directeur visant à faire du continent une puissance mondiale en associant, entre autres, l'énergie et l'industrialisation. D'autres initiatives se sont développées sur cette base dans le domaine de l'énergie verte ou ont apporté des nuances. L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables (AREI) de l'UA, lancée en 2015, cherche à exploiter les ressources renouvelables du continent, et l'Africa Power Vision a pour objectif des taux d'électrification résidentielle de 80 % et industrielle de 90 % d'ici à 2040, tandis que le New Deal pour l'énergie de la Banque africaine de développement vise l'accès universel à l'énergie d'ici à 2025. Plus récemment, lors de la COP27, Africa50, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres partenaires de premier plan ont lancé l'Alliance pour l'infrastructure verte en Afrique (AGIA). Cette alliance vise à lever 500 millions USD de capitaux mixtes pour la préparation et le développement de projets, afin d'obtenir jusqu'à 10 milliards USD d'investissements dans les infrastructures vertes.

D'autres initiatives sont axées sur des régions spécifiques, en intégrant l'énergie propre dans les stratégies de développement régional. Par exemple, l'Africa Clean Energy Corridor (ACEC) vise le développement et la vente d'énergie renouvelable dans les pools énergétiques d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, tandis que l'initiative Desert to Power de la Banque africaine de développement espère fournir de l'énergie solaire à 250 millions de personnes et faire du Sahel le plus grand centre de production solaire au monde, avec une puissance pouvant aller jusqu'à 10 000 MW. Ces efforts régionaux s'inscrivent également dans le cadre de l'initiative du Marché unique africain de l'électricité (AfSEM) de l'UA, lancée en 2021, et devraient s'accélérer par la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Au-delà de la coopération interne, l'Afrique doit également poursuivre les approches multilatérales, en parlant d'une seule voix sur les plateformes internationales et en travaillant avec les pays développés sur le financement et le transfert de technologie. En utilisant ses vastes ressources et en s'inspirant de l'expérience des pays du monde entier, le continent pourra mettre en œuvre un Green Deal au profit des générations futures.

<sup>43</sup> IRENA, Africa Renewable Energy Market (2022)

<sup>44</sup> EY, Renewables Attractiveness Index (2021)

<sup>45</sup> Think GeoEnergy website

<sup>46</sup> IRENA, Africa Renewable Energy Market (2022)

<sup>47</sup> EIB, AU, ISA, Africa's extraordinary green hydrogen potential (2022). Ton of hydrogen = 33 MWh (GenH2).

<sup>48</sup> National Renewable Energy Laboratory (2022)

<sup>49</sup> Mining.com

<sup>50</sup> The other partners are: the AU Development Agency, EIB, EBRD, AFD, Rockefeller Foundation, USDA, Global Center on Adaptation, Private Infrastructure Development Group, and African Sovereign Investors Forum.

# Le plan stratégique structuré d’Africa50

## Consolidation et croissance (2021 – 2023)

Africa50 a entamé la deuxième phase de son parcours de croissance, en mettant en oeuvre sa première révision stratégique périodique couvrant les années 2021-2023 - Consolidation et croissance. L’année 2022 a démontré la solidité des fondations établies au cours des années précédentes, comme en témoignent les résultats financiers et les résultats des projets. La dernière année est en cours et l’organisation veille à ce que la croissance annuelle soit effectivement atteinte.



**Focus sur la croissance** - stimuler et augmenter la croissance d’Africa50 en exploitant les synergies de sa plateforme d’investissement



**Viabilité financière du développement de projet** - assurer la viabilité financière à long terme à l’aide d’initiatives telles qu’AGIA



**Levée de capitaux** - priorité à la levée de capitaux privés, en augmentant les capitaux de classe A et B, tirant parti du lancement du premier fonds sponsorisé ainsi que d’autres véhicules d’investissement sponsorisés



**Instruments/horizons d’investissement** - envisager une rotation plus rapide du capital / des horizons d’investissement plus courts tout en tenant compte du risque de sortie des investissements à un stade non optimal



**Un champ sectoriel plus large** - inclure d’autres secteurs économiquement viables et ayant un impact, tels que les soins de santé, l’éducation et la fintech



**Flexibilité sur la valeur des transactions** - maintenir la valeur actuelle des transactions, mais envisager des valeurs inférieures ou supérieures au cas par cas en fonction des avantages

# Recyclage des actifs – l'innovation pour la croissance

L'innovation est au cœur du mandat d'Africa50, qui vise à développer, accélérer et mobiliser des capitaux pour la réalisation d'infrastructures. Dans un contexte où de nombreux gouvernements africains sont confrontés à des contraintes fiscales accrues, à un coût du capital plus élevé et à des pressions croissantes sur le budget, il est important de trouver d'autres moyens de mettre en œuvre les programmes nationaux d'infrastructure.

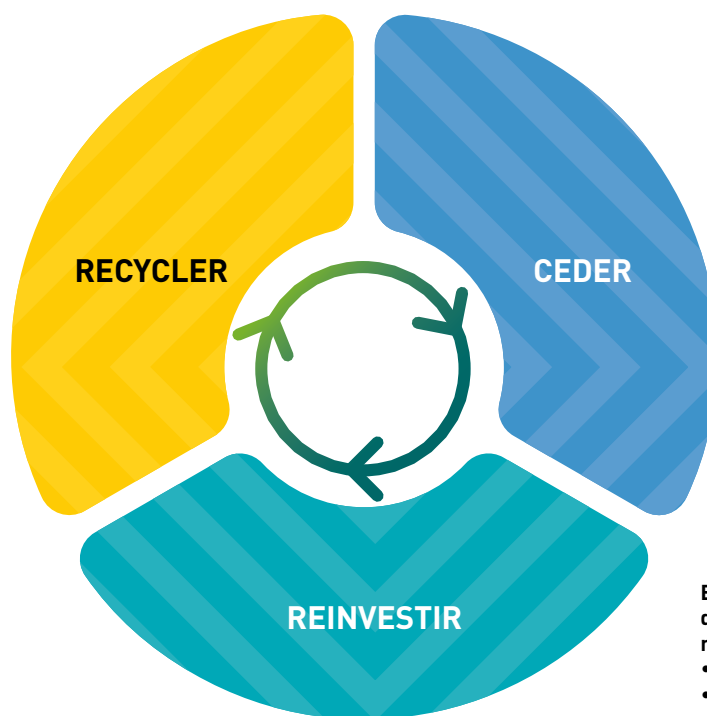
Africa50, par le biais de son programme de recyclage des actifs, travaille avec ses actionnaires et les gouvernements intéressés pour aider à débloquer les capitaux nécessaires à la réalisation des infrastructures.

**Le recyclage des actifs** est une solution de financement qui permet aux gouvernements africains de débloquer les capitaux immobilisés dans des actifs commerciaux opérationnels et sans risque, établissant ainsi un cycle renouvelable à long terme de développement et d'investissement dans les infrastructures. À ce jour, Africa50 a signé deux protocoles d'accord avec les gouvernements du Zimbabwe (portant sur trois (3) aéroports internationaux) et de la Gambie (portant sur le pont de la Sénégalgambie).



### Etape 3 – Recycler les infrastructures

- Préparer les prochaines cessions d'infrastructure
- Identifier les actifs à inclure dans la prochaine série
- Lancer le processus de cession



### Etape 1 – Débloquer des capitaux

- Discussions avec les propriétaires d'actifs
- Sélection de l'infrastructure
- Choix du concessionnaire
- Négociation et exécution du contrat
- Évaluation et monétisation de l'actif
- Versement des fonds

### Etape 2 – Développer et bâtir de nouvelles infrastructures / moderniser les infrastructures

- Préparation de projet
- Développement de projet et savoir-faire technique
- Investir les capitaux libérés dans de nouvelles infrastructures et la modernisation d'infrastructures existantes



Source(s): WEF Recycling our Infrastructure for Future Generations 2017 Report; Infrastructure Journal Asset Data Analysis; Africa50 Analysis

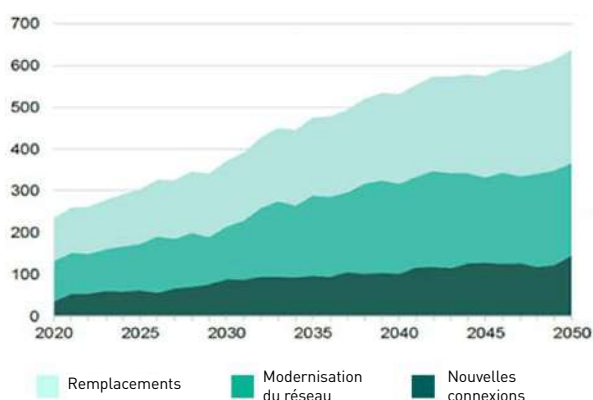
# Développer les modèles d'investissement privé dans le transport d'électricité

## Les besoins d'investissement actuels et futurs sont importants

Les besoins d'investissement dans le transport d'électricité en Afrique sont estimés à plus de 45 milliards USD dans l'immédiat, soit une moyenne de 6 milliards USD par an, et reflètent les mêmes tendances mondiales.

Les besoins sont motivés par le rattrapage du sous-investissement historique, la nécessité d'élargir l'accès à l'énergie et l'intégration des énergies renouvelables, ainsi que les exigences de fiabilité du réseau liées à la numérisation croissante.

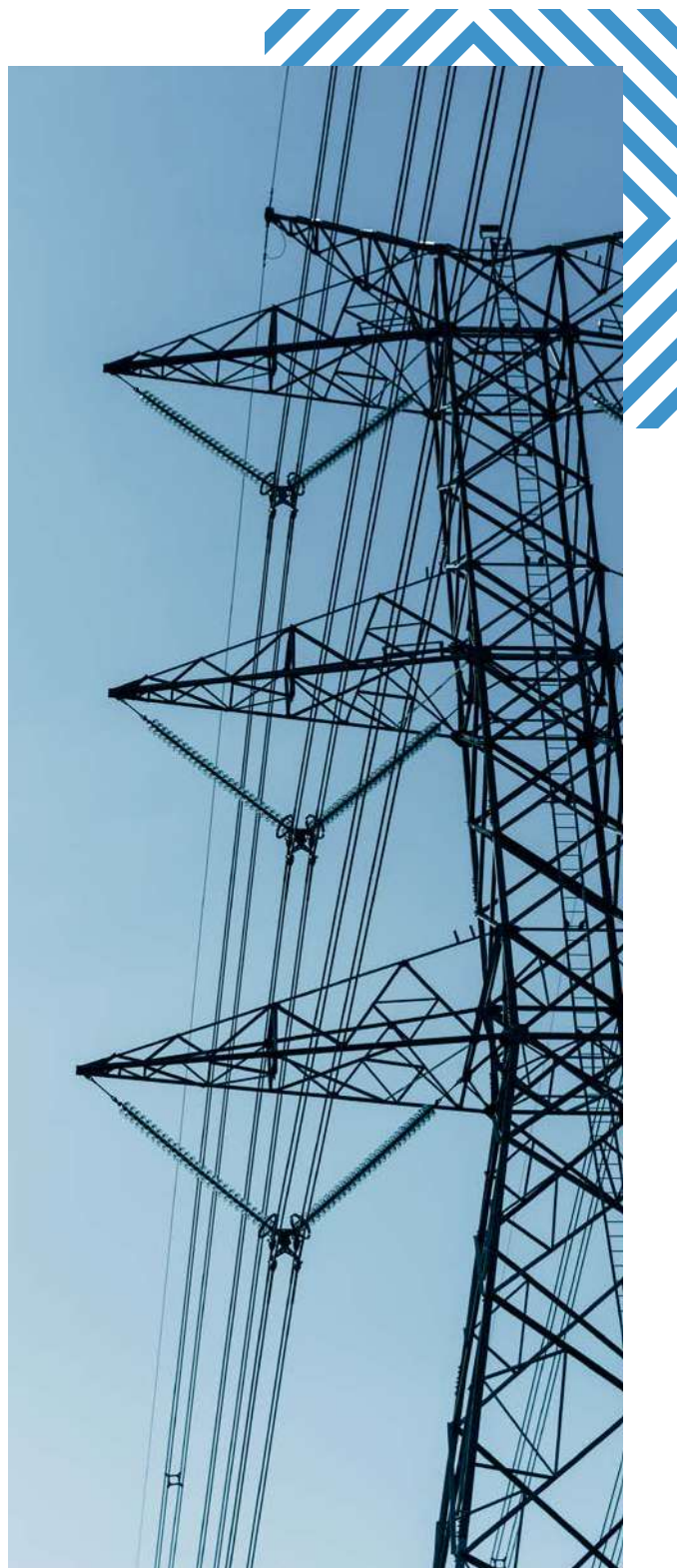
### Investissement annuel mondial dans les réseaux électriques (mds USD)



### Besoins d'investissement dans le transport d'électricité en Afrique (millions USD) (2018 – 2025)

	Total	Moyenne/an
Afrique de l'Est	14,400	1,800
Afrique australe	6,710	839
Afrique de l'Ouest	15,490	1,936
Afrique Centrale	6,290	786
Afrique du Nord	3,460	433
<b>Total</b>	<b>46,350</b>	<b>5,794</b>

Source: Estimation par la BAD des besoins d'investissement dans le secteur de l'électricité en Afrique 2019





# Développer les modèles d'investissement privé dans le transport d'électricité (suite)

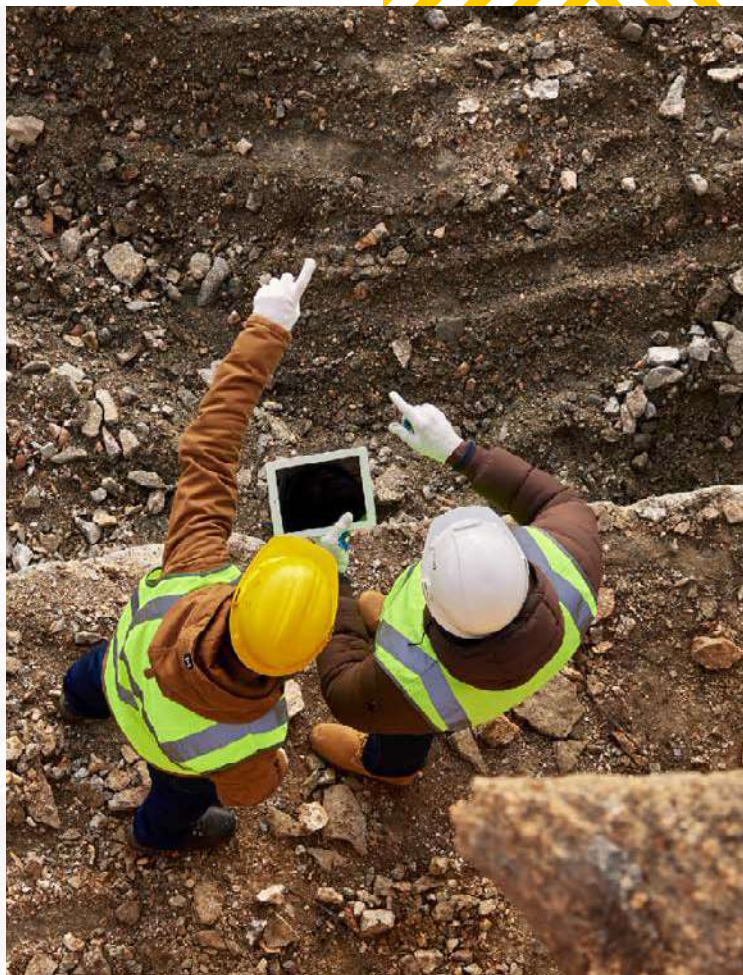
## Les avantages de l'investissement privé dans le transport d'électricité

Les investissements privés dans le transport d'électricité peuvent être utilisés pour:

- Réduire la dépendance à l'égard des budgets publics pour le financement des lignes de transport d'électricité
- Tirer parti de l'expertise mondiale du secteur privé dans la mise en œuvre des lignes de transport d'électricité
- Accélérer la mise en œuvre des plans directeurs nationaux en matière de transport d'électricité et la transition vers des réseaux intelligents
- Soutenir des réformes sectorielles plus larges en apportant de la transparence grâce à des tarifs dissociés
- Soutenir la croissance du secteur de la production, d'autant plus que le développement du transport d'électricité prend généralement plus de temps que celui de la production

Africa50, en partenariat avec PowerGrid, développe actuellement deux projets privés de transport d'électricité indépendant (IPT) en Afrique de l'Est et de nombreux autres pays actionnaires sont intéressés.

Africa50 s'appuiera sur son expertise en matière de développement, ses partenariats et son engagement auprès de partenaires gouvernementaux clés pour réaliser des projets IPT dans plusieurs pays.



## Modèles d'investissement privé dans le transport d'électricité

### Privatisation à durée indéterminée

- Revenus fixés par le régulateur, la concurrence ne s'exerçant qu'au moment de la transaction initiale
- Performance basée sur la performance de l'ensemble du réseau
- Peu d'exemples de privatisations réussies dans les pays en développement

### Concession pour l'ensemble du réseau

- Revenus fixés par le régulateur, la concurrence ne s'exerçant qu'au moment de la transaction initiale
- Performance basée sur la performance de l'ensemble du réseau ; succès variable dans la pratique
- Exemples : Cameroun, Mali et Sénégal

Réseau complet



### Transport d'électricité indépendant (IPT)

- Revenus fixés par le développeur / soumissionnaire gagnant avec concurrence pour chaque nouvel ensemble de lignes
- Tarification basée sur la disponibilité des lignes
- Similaire au modèle de la production indépendante d'électricité (IPP) qui a connu un grand succès sur les marchés en développement

### Investissement par le vendeur

- Revenus fixés par le développeur en fonction des volumes d'électricité
- performance basée sur la différence de prix aux extrémités de la ligne de transport
- Peu d'exemples de mise en œuvre réussie dans les pays en développement

Une ligne ou un ensemble de lignes

Les modèles IPT pourraient contribuer à combler le déficit de financement du transport d'électricité en Afrique

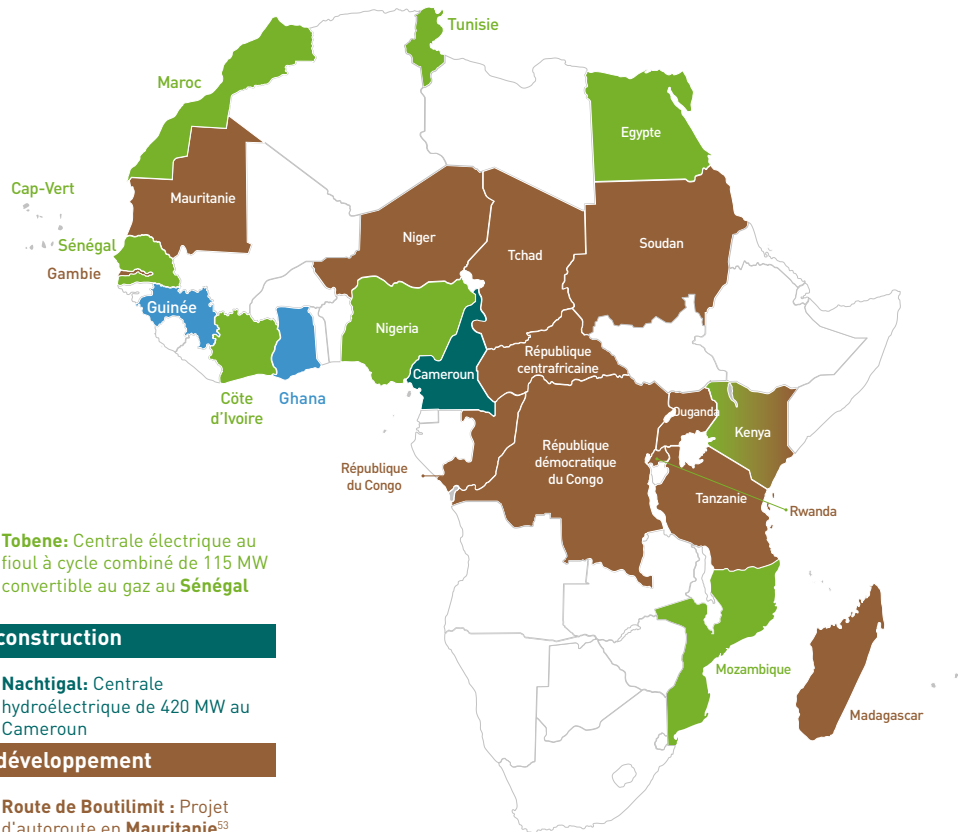


Portefeuille  
d'investissements

# Portefeuille d'investissement

Diversifié sur le plan géographique et sectoriel

- Opérationnel
- En construction
- En développement
- Sortie



## Opérationnel

- 01 **Plateforme Azura Power:** Centrale thermique de 461 MW au Nigeria
- 02 **Benban:** 6 nouvelles centrales solaires de 400 MW en Égypte
- 03 **Central Térmica de Ressano Garcia (CTRG):** Centrale au gaz de 175 MW au Mozambique
- 04 **Holged:** K-12 (Pré-scolaire, primaire, secondaire) plateforme d'éducation qui s'adresse à plusieurs segments de marché au Maroc et en Tunisie<sup>53</sup>
- 05 **Malicounda:** Conversion d'une centrale thermique de 120 MW du fioul lourd au gaz au Sénégal
- 06 **PAIX:** Plateforme régionale de centres de données en colocation de pointe au Kenya et au Ghana
- 07 **Poa! Internet:** Fournisseur d'accès Internet axé sur un large déploiement de connexion haut débit illimitée et abordable au Kenya
- 08 **Room2Run:** Transfert de risque de crédit sur un portefeuille panafricain de prêts d'infrastructure de la BAD et autres prêts du secteur privé
- 09 **Scanning Systems:** Société spécialisée dans la conception, le financement et la mise en œuvre de postes de contrôle juxtaposés en Côte d'Ivoire

- 10 **Tobene:** Centrale électrique au fioul à cycle combiné de 115 MW convertible au gaz au Sénégal

## En construction

- 11 **Nachtigal:** Centrale hydroélectrique de 420 MW au Cameroun

## En développement

- 12 **Route de Boutilimit :** Projet d'autoroute en Mauritanie<sup>53</sup>
- 13 **Project Orion:** Câbles à fibres optiques terrestres dans des déploiements greenfield et brownfield à travers plusieurs pays africains
- 14 **Kigali Innovation City:** Technoparc de TIC au Rwanda<sup>53</sup>
- 15 **Pont de la Sénégambie :** Une route de 930 km reliant la Gambie au Sénégal<sup>53</sup>
- 16 **Projet générique de midstream gazier, Afrique de l'Est**
- 17 **PPP portant sur deux lignes** de transport d'électricité au Kenya, totalisant environ 230 kilomètres<sup>53</sup>
- 18 **Pont des deux Congo :** Pont reliant les deux capitales Kinshasa et Brazzaville
- 19 **Volobe:** Nouvelle centrale hydroélectrique de 120 MW à Madagascar

## Sortie

- 20 **Gbessia:** Concession aéroportuaire en Guinée<sup>51</sup>
- 21 **Genser:** Centrales thermiques dédiées avec gazoducs au Ghana<sup>52</sup>

10 actifs opérationnels, 1 en construction, 8 en développement et 2 sorties

5 des actifs opérationnels (Benban Solar, Malicounda, Nachtigal, KIC and Scanning Systems) ont été développés par Africa50 depuis le stade initial jusqu'à la clôture financière, la construction et enfin l'exploitation

<sup>51</sup> Cession de Gbessia en novembre 2022

<sup>52</sup> Cession de Genser Energy en janvier 2021

<sup>53</sup> Postérieur à la période couverte par le rapport



# PLATEFORME AZURA POWER



Nigeria



ENERGIE



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	22 août 2019
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Plateforme Azura Power, Actis, Amaya Capital, Aldwych et Nigeria Edo State Government

## Description

- Prise de participation dans une centrale électrique à turbine à gaz à cycle ouvert de 461 MW qui vend de l'électricité dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité de 20 ans à la Nigerian Bulk Energy Trader (NBET). La plateforme Azura Power a été la première grande centrale électrique à financement privé construite au Nigeria depuis la réforme du secteur énergétique au Nigeria.
- Quinze prêteurs locaux et internationaux ont financé le projet, avec en tête la Standard Chartered Bank, la Rand Merchant Bank, l'IFC, la FMO et la First City Monument Bank.

## Impact sur le développement

La plateforme Azura Power :

- vient en aide à une région qui a souffert de coupures de courant régulières et généralisées dues à une capacité de production insuffisante, obligeant des millions de personnes à recourir à des générateurs diesel coûteux et polluants.
- fournit de l'électricité à environ 14 millions de personnes.
- propose une alternative plus propre au diesel et exploite les réserves de gaz naturel du pays, un combustible de transition propre.

## ESG

- Aucun incident environnemental et aucun dépassement de la moyenne journalière et mensuelle de NOx (oxyde d'azote), du bruit et des effluents n'ont été relevés en 2022.
- La mise en oeuvre du programme de santé et de sécurité se poursuit avec succès, avec des résultats positifs, notamment zéro accident avec arrêt de travail<sup>54</sup> en 2022.
- Des initiatives de développement communautaire continuent d'être mises en oeuvre, parmi lesquelles : prêts de microcrédit à taux zéro, projet de développement de centres de santé primaire, soutien à l'éducation de base pour les communautés d'accueil.

<sup>54</sup> Les accidents avec arrêt de travail sont des incidents qui entraînent une invalidité ou l'absence d'un employé en raison d'une blessure

# CENTRALES SOLAIRES DE BENBAN



Egypte



ENERGIE



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	17 octobre 2017
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'actionnaires
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Scatec Solar, Norfund

## Description

- Investissement dans six centrales solaires photovoltaïques, d'une puissance totale de 400 MW, situées à Benban, en Égypte. Ces projets s'inscrivent dans le cadre du programme égyptien de tarif de subventionnement de 2 000 MW.
- En avril 2022 a été annoncé le refinancement de la dette senior, par l'émission d'une obligation de projet verte sans recours d'une durée de 19 ans et d'un montant de 334,5 millions USD.
- Cette opération innovante de financement climatique est la première obligation verte émise pour le financement d'infrastructures sans recours en Afrique.

## Impact sur le développement

- Les centrales ont augmenté la capacité de production de l'Égypte, contribuant ainsi à répondre à la hausse de la demande. Elles réduisent la dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz importés, améliorant la sécurité énergétique du pays.
- La production de 870 GWh par an d'énergie propre devrait éviter l'émission de 350 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, et permettre à l'Égypte de respecter ses engagements climatiques.
- Les projets ont créé environ 1 000 emplois pendant la phase de construction et un quart des 250 emplois permanents pour l'exploitation.

## ESG

- L'environnement, la santé et la sécurité sont bien gérés sur le site : aucun décès, aucun accident avec arrêt de travail<sup>55</sup> et aucun accident majeur lié à la santé et à la sécurité n'ont été recensés au cours de la période couverte par le rapport. Aucun licenciement n'a eu lieu.

<sup>55</sup> Les accidents avec arrêt de travail sont des incidents qui entraînent une invalidité ou l'absence d'un employé en raison d'une blessure



# CENTRAL TÉRMICA DE RESSANO GARCIA (CTRG)



Mozambique



ENERGIE



## Résumé du projet

Date of Final IC Approval	14 décembre 2020
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Prêt d'actionnaires
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Electricidade De Mozambique, Azura Power, Actis, Amaya Capital et l'entreprise publique au Mozambique

## Description

- CTRG est une centrale électrique au gaz de 175 MW située au Mozambique, faisant partie d'Azura Power Limited (APL), une plateforme de production d'électricité de base.
- L'acquisition de CTRG a été finalisée en avril 2022.
- L'exploitation commerciale a débuté en 2015.

## Impact sur le développement

- Le projet a amélioré l'accès à l'électricité pour les Mozambicains : cette centrale au gaz de 175 MW constitue un atout essentiel, puisqu'elle fournit ~15% de l'électricité nationale.
- CTRG s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Mozambique axée sur la production d'électricité à partir de gaz. Le Mozambique possède d'importantes réserves de gaz terrestres et offshore.
- Création importante d'emplois locaux : plus de 500 emplois temporaires pendant la phase de construction et plus de 85 employés actuels.

## ESG

- Le programme de santé et de sécurité continue d'être mis en œuvre, avec une bonne culture de reporting en matière d'environnement, de santé et de sécurité (ESS). Un seul accident avec arrêt de travail<sup>56</sup> a été recensé en 2022.
- L'intégration et la synchronisation des systèmes et politiques ESG avec les autres entités de la plateforme sont en cours.
- Deux réunions du conseil d'administration ont eu lieu en 2022 et aucun problème de gouvernance n'a été relevé.
- Le plan d'engagement des partenaires a été finalisé et des initiatives de développement communautaire, notamment des projets d'éducation, de création d'emplois et d'irrigation, continuent d'être mises en œuvre.

<sup>56</sup> Les accidents avec arrêt de travail sont des incidents qui entraînent une invalidité ou l'absence d'un employé en raison d'une blessure

# HOLGED



Maroc



Tunisie



EDUCATION



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	15 juillet 2022
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Education
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Non applicable
Partenaires de transaction	Famille Benyahia et SPE Capital

## Description

- Acteur majeur de l'enseignement avec des campus au Maroc et en Tunisie.
- Un investissement a été réalisé au début de l'année 2023 pour financer l'expansion de la capacité sur les marchés où Holged est déjà présente et pour créer des écoles sur de nouveaux marchés en Afrique.
- Holged exploite un réseau de 16 écoles au positionnement diversifié (écoles internationales haut de gamme Al Jabr et ISC, écoles grand public Jouri, cursus bilingues marocains avec les écoles Al Yassamine et OCP), comptant au total plus de 16 000 étudiants dans ses campus en 2022.

## Impact sur le développement

- Comblent le déficit de l'offre d'éducation de qualité, libérant ainsi des ressources publiques pour d'autres secteurs sociaux.
- Donner accès à un enseignement de qualité pour répondre aux besoins des différents segments de la population, contribuant ainsi à améliorer la mobilité sociale.
- Améliorer les résultats scolaires, ce qui permettra de libérer le potentiel des jeunes et de stimuler la croissance économique.
- Un des axes de la stratégie de Holged consiste à favoriser la mobilité sociale grâce aux écoles Jouri, qui donnent accès à un enseignement de qualité grâce à des frais de scolarité relativement abordables.

## ESG

- 70 % du personnel de Holged et la majorité de l'équipe de direction sont des femmes.
- Holged est également fortement engagé dans des actions sociales, comme en témoignent les dons d'ordinateurs aux communautés locales, des cours de français gratuits dans les orphelinats, etc.
- Dans le cadre du processus global de diligence raisonnable, un audit environnemental, social et de gouvernance (ESGDD) a été réalisé et un plan d'action environnemental et social (ESAP) y a été associé. Les principales mesures comprennent l'élaboration d'un Système de gestion environnementale et sociale (ESMS) et le recrutement de ressources dédiées à la gestion et au suivi de la mise en œuvre de l'ESAP.

# MALICOUNDA



Sénégal



ENERGIE



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	23 juillet 2019
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'actionnaires
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Tobene et Senelec

## Description

- Malicounda est une centrale au fioul lourd à cycle combiné de 120 MW convertible au gaz, située à 85 kilomètres de Dakar, conçue pour produire au moins 956 GWh d'électricité par an.
- L'exploitation commerciale a débuté le 11 août 2022.
- Elle fonctionnera initialement au fioul, mais devrait être convertie au gaz naturel dès que celui-ci sera disponible (très probablement à partir de gisements locaux).
- L'électricité produite est vendue dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité d'une durée de 20 ans et intégrée au réseau au moyen d'un poste de distribution déjà en place.
- Le coût total du projet s'élève à environ 154 millions d'euros.

## Impact sur le développement

La centrale :

- Augmente la capacité de production du pays de 12 % à un tarif compétitif.
- Fournit de l'électricité à plus de 65 000 ménages supplémentaires, élargissant ainsi l'accès à l'électricité dans le pays.
- Permet un rendement thermique élevé grâce à la conception de cycle combiné.
- Développé dans le respect des normes environnementales et sociales internationales, avec le potentiel de permettre la transition vers les énergies renouvelables, au Sénégal.
- En décembre 2022, 85 personnes (cadres, employés et autres) étaient employées dans le cadre du projet.

## ESG

- Bonne tendance en matière de santé et de sécurité, et aucun accident mortel recensé.





# PAIX



Panafricain



TIC

<b>8</b> DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH 	<b>9</b> INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE 	<b>11</b> SUSTAINABLE CITIES AND COMMUNITIES 	<b>17</b> PARTNERSHIPS FOR THE GOALS 
--	--	--	--

## Résumé du projet

Approbation CI définitive	29 septembre 2021
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	PAIX

## Description

- Investissement dans une plateforme régionale de centres de données ultra-modernes en colocation.
- L'entreprise exploite des centres de données au Ghana et au Kenya.
- Des développements sont en cours au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Rwanda.
- La société est dirigée par une équipe de direction expérimentée.

## Impact sur le développement

- Permet la création d'un secteur de cloud computing local, où les prestataires de services cloud peuvent héberger sur une infrastructure de stockage locale de haute qualité.
- Renforce la sécurité des données en se conformant aux exigences de niveau 3 ; les clients peuvent ainsi obtenir les certifications nécessaires pour poursuivre leur croissance.
- Donne la possibilité d'harmoniser les réglementations régionales en matière de données et de sécurité, ce qui stimule la consommation de contenu local dans toute la région.
- Les projets devraient améliorer la durabilité énergétique et accroître l'efficacité, de sorte que les entreprises consacreront moins de ressources au stockage des données, qui pourront être réinvesties ailleurs.

## ESG

- Recrutement en cours d'un responsable ESS pour assurer et coordonner la gestion des aspects ESG.
- Conformément à l'ESAP, développé dans le cadre du processus ESDD mené pendant la phase de transaction, Africa50 travaille avec l'équipe de direction de PAIX pour développer son ESMS et initier sa mise en œuvre.



# POA! INTERNET



<p>8 DECENT WORK AND ECONOMIC GROWTH</p>	<p>9 INDUSTRY, INNOVATION AND INFRASTRUCTURE</p>	<p>10 REDUCED INEQUALITIES</p>	<p>17 PARTNERSHIPS FOR THE GOALS</p>
--	--	--------------------------------	--------------------------------------

### Résumé du projet

Approbation CI définitive	9 septembre 2021
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Actions privilégiées convertibles
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Novastar Ventures, Seedstars Africa Ventures et Taru Capital

### Description

- Investissement dans un fournisseur de services Internet qui vise le déploiement à grande échelle d'une connexion haut débit illimitée et abordable auprès des communautés mal desservies.
- La société a pour ambition de développer ses services au Kenya et dans toute l'Afrique.
- Elle compte actuellement plus de 22 000 clients Internet à domicile, ainsi que des dizaines de milliers de clients Wi-Fi de rue à Nairobi.

### Impact sur le développement

Le projet devrait :

- étendre l'accès au haut débit aux ménages à faibles et moyens revenus. La solution de l'entreprise est 90 % moins chère que celle des autres fournisseurs et permet d'élargir les utilisations telles que l'accès à l'internet pour le travail et l'éducation.
- améliorer la connectivité dans les écoles sans accès internet, qui représentent environ 75 % des écoles au Kenya.
- Rapport sur l'impact réalisé par Dalberg qui servira de référence pour le plan et le cadre d'impact.
- Pour faciliter la mise en œuvre de ce plan, un directeur de l'impact a été recruté et a pris ses fonctions au quatrième trimestre 2022.

### ESG

- Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action ESG, un responsable ESG a été recruté et a pris ses fonctions au T3 2022.
- Aucun problème d'environnement, de santé et de sécurité n'a été recensé en 2022.
- Africa50 a fait don de 50 000 USD au titre de sa responsabilité sociale des entreprises afin de fournir une connexion internet à 10 écoles supplémentaires
- Ibis Consulting a fourni un rapport d'analyse des lacunes qui constitue la première étape de la mise à jour de l'ESMS.

# ROOM2RUN



Panafricain



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	13 octobre 2018
Statut	Opérationnel
Secteur d'activité	Infrastructures et services financiers
Type d'investissement	Transfert du risque de crédit
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Banque africaine de développement (BAD), Newmarket Capital

## Description

- Investissement dans le cadre d'un contrat de protection du risque, entre la BAD (le prêteur) et des investisseurs institutionnels (Africa50 et Newmarket Capital, anciennement connu sous le nom de Mariner Investment).
- Investissement de 30 millions USD par Africa50 et d'autres investisseurs pour assurer un transfert de risque significatif sur un portefeuille panafricain de 1 milliard USD de prêts seniors pour les infrastructures et d'autres prêts détenus par la BAD.
- Africa50 et Newmarket Capital sont dans la tranche junior (2 % - 17,25 %) du portefeuille.

## Impact sur le développement

- La BAD a redéployé ses capitaux libérés dans des actifs de financement de projets d'infrastructure, qui apporteront des capitaux importants aux projets d'énergie traditionnelle et renouvelable.
- Room2Run offre une structure pour attirer les capitaux privés des investisseurs institutionnels dans les économies en développement de manière viable sur le plan commercial, avec l'objectif d'augmenter les investissements dans les infrastructures et les secteurs productifs de ces économies.
- Des projets supplémentaires dans le domaine des énergies renouvelables, financés par les capitaux libérés, devraient permettre de réduire les émissions de gaz à effet de serre en Afrique tout en améliorant l'accès à l'énergie.

## ESG

- Non applicable étant donné qu'Africa50 ne suit pas les actifs du portefeuille de prêts.

# SCANNING SYSTEMS



Panafricain



TRANSPORTS



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	29 juillet 2022
Statut	Opérationnel
Secteur d'activité	Transports/Logistique
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Tassec Investment Holdings Africa

## Description

- Scanning Systems SA est une société spécialisée dans la conception, le financement et la mise en œuvre de postes de contrôle juxtaposés (PCJ) en Afrique
- L'objectif d'un poste de contrôle juxtaposé est de faciliter les échanges interétatiques.
- Au cours des dernières années, Scanning Systems SA est devenu le partenaire privilégié de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pour la mise en œuvre et l'exploitation de PCJ entre les États membres dans le cadre d'accords de concession.
- Le développement des PCJ contribuera à l'essor du commerce intra-africain en améliorant la logistique, essentiel au succès de l'Accord de libre-échange continental africain (ZLECAf).

## Impact sur le développement

- L'investissement entraînera la création d'emplois et le développement d'activités économiques locales aux frontières (par exemple, hôtels, restaurants, développement du logement et de l'immobilier, banques et assurances, etc.)
- Sur le PCJ opérationnel, 120 emplois directs ont été créés et environ 230 emplois indirects (liés aux banques, aux restaurants, au personnel opérationnel, à la sécurité, etc.)
- Soutien à la croissance des entreprises locales ayant l'expertise et la capacité d'assurer la conception, la construction et l'exploitation des PCJ.
- Amélioration de la perception des recettes, création d'emplois qualifiés, renforcement des capacités et réduction des flux illicites de biens et de services.

## ESG

- Africa50 soutiendra la plateforme au fur et à mesure de sa croissance avec la mise en œuvre de nouveaux PCJ pour développer une culture d'entreprise et des systèmes de gestion ESG de haut niveau avec des ressources adéquates.



# TOBÈNE



Sénégal



ENERGIE



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	10 décembre 2018
Etat du projet	Opérationnel
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres ordinaires et fonds privilégiés
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Melec PowerGen (MPG), Azura Power, Actis et Amaya Capital

## Description

- Africa50 a d'abord investi des fonds propres ordinaires et privilégiés dans Azura Power Limited (APL) pour financer Tobène, une centrale électrique de 115 MW au fioul lourd (convertible en gaz), exploitée dans le cadre d'un accord d'achat d'électricité de 20 ans avec Senelec, par le biais d'un investissement dans une plateforme de centrales électriques.
- La SFI, le FMO, le Fonds d'infrastructure pour l'Afrique émergente (EAIF) et la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest ont assuré le financement de la dette du projet.

## Impact sur le développement

- Tobène, qui représente ~10% de l'approvisionnement en électricité du Sénégal, a largement contribué à combler le déficit de distribution d'électricité depuis 2016.
- L'engagement d'Africa50 à convertir Tobène du fioul lourd au gaz réduira considérablement l'empreinte carbone de la centrale et soutiendra la transition du Sénégal vers un avenir plus durable sur le plan environnemental, tout en réduisant le coût marginal de l'électricité.
- L'exploitation de Tobène crée des emplois locaux, et accroît les recettes fiscales ainsi que l'achat de biens et de services locaux, autant d'éléments qui contribuent à augmenter la productivité.

## ESG

- Aucun décès, accident grave ou incident environnemental en 2022.
- Un accident avec arrêt de travail<sup>57</sup> recensé en 2022. D'autres améliorations en matière de sécurité continuent d'être mises en œuvre avec succès.
- Initiatives communautaires récentes : un stade pour 250 personnes, destiné aux jeunes, a été construit et un projet de fabrication de savon pour les femmes défavorisées de la région a été financé par la société de projet.

<sup>57</sup> Les accidents avec arrêt de travail sont des incidents qui entraînent une invalidité ou l'absence d'un employé en raison d'une blessure



# NACHTIGAL



## Résumé du projet

Approbation CI définitive - PF	4 décembre 2018
Etat du projet	En construction
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'actionnaires
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Electricité de France (EDF), Société financière internationale (SFI), STOA Infra&Energy (Fund), Gouvernement du Cameroun

## Description

- Une centrale hydroélectrique de 420 MW est en cours de construction sur le fleuve Sanaga, à 65 kilomètres de Yaoundé, avec une ligne de transport d'électricité de 50 kilomètres jusqu'à Nyom.
- Elle devrait être achevée en septembre 2024 et sera exploitée dans le cadre d'une concession de 35 ans.
- Le projet a atteint la clôture financière en décembre 2018.
- Plusieurs institutions de financement du développement (IFD), notamment la BAD, l'Agence française de développement (AFD), le groupe Caisse des dépôts et consignations (CDC), Deutsche Investitions- und Entwicklungsgesellschaft (DEG), la Banque européenne d'investissement (BEI), la Société financière internationale (SFI), ainsi que des banques locales telles que la Standard Chartered Bank of Cameroon, comptent parmi les prêteurs de ce projet.
- Le coût total du projet devrait s'élever à environ 1,2 milliard d'euros.

## Development Impact

La centrale devrait :

- augmenter la capacité de production du Cameroun de plus de 25 %, améliorant ainsi l'accès à l'électricité pour les consommateurs
- améliorer la viabilité financière à long terme du secteur, facilitant l'accès à l'électricité pour les personnes défavorisées et faisant potentiellement économiser aux consommateurs environ 100 millions USD sur sept ans.
- permettre de porter à 75 % la part des énergies renouvelables au Cameroun d'ici à 2024 et éviter l'émission d'un million de tonnes de CO2 par an.
- Nachtigal emploie actuellement 2599 personnes pendant la phase de construction, dont plus de 94 % sont d'origine locale.

## ESG

- Le 2 août 2022, un bus de transport, qui se rendait sur le site du projet avec à son bord 30 personnes travaillant pour la Compagnie de construction du barrage de Nachtigal (CCN), a eu un accident entraînant la mort de 4 personnes (3 employés de la CCN et 1 sous-traitant de la CCN). Trois autres personnes ont été grièvement blessées et soignées dans les hôpitaux d'Obala et de Yaoundé. Les familles des blessés et des défunts sont soutenues durablement par la CCN, en étroite coordination avec la NHPC. L'analyse des causes profondes de cet accident a été effectuée et des mesures associées ont été recommandées. L'enquête de police a confirmé que le chauffeur du bus n'était pas responsable de l'accident. L'entreprise continue de suivre et de soutenir les procédures d'indemnisation par l'intermédiaire de l'assureur du bus et de la CNPS. Un soutien médical et psychologique continuera d'être disponible.

# KIGALI INNOVATION CITY (KIC)



Rwanda



TIC



## Résumé du projet

Approbation CI définitive - PF	22 décembre 2022
Etat du projet	En construction
Secteur d'activité	TIC
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Rwanda Development Board (RDB)

## Description

- Projet phare du Gouvernement du Rwanda co-développé avec le Rwanda Development Board (RDB). Il s'agit d'une cité de l'innovation multifonctionnelle comprenant des bureaux de catégorie A, des pépinières d'entreprises, des commerces, des hôtels et des logements.
- En tant que co-développeur principal, Africa50 contribuera à la recherche d'un partenaire stratégique, investira des fonds propres, organisera le financement du projet, collaborera avec les sous-traitants et recherchera des locataires pour le premier bâtiment.
- Le coût total du projet est estimé à 300 millions USD.

## Impact sur le développement

- KIC devrait générer 150 millions USD en exportations dans les technologies d'information et de communication (TIC) par an et attirer plus de 300 millions USD d'investissements directs étrangers.
- Il assurera une gestion efficace de l'eau grâce à la construction d'une station de traitement des eaux usées.
- Il abritera des espaces verts qui contribueront à prévenir la pollution atmosphérique et une production de chaleur excessive.
- Ses universités devraient produire plus de 2600 diplômés par an sur 30 ans, pour alimenter le vivier de techentrepreneurs rwandais et africain.
- KIC devrait créer plus de 50 000 emplois une fois achevé.

## ESG

- Le projet incorporera des recommandations de construction écologiques et durables locales et internationales.

# PPP DE TRANSPORT D'ÉLECTRICITÉ AU KENYA



Kenya



ENERGIE



## Project Summary

Approbation CI définitive	18 novembre 2021
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	POWERGRID Corporation of India

## Description

- Développement, dans le cadre d'une Proposition d'investissement d'initiative privée (PIIP), de deux lignes de transport d'électricité sous la forme d'un partenariat public-privé (PPP), d'une longueur totale d'environ 240 kilomètres, et des sous-stations associées.
- Power Grid Corporation of India Limited (POWERGRID) est le partenaire technique et minoritaire.
- Le coût total du projet devrait être d'environ 300 millions USD.

## Impact sur le développement

- L'exploitation, à terme, des lignes Lessos - Loosuk et Kisumu - Musaga améliorera la fiabilité du système électrique et l'accès à l'électricité dans l'ouest du Kenya.
- La participation du secteur privé à des projets de lignes de transport d'électricité au Kenya et en Afrique constitue une première.
- Création d'emplois directs et indirects pendant la construction des lignes de transport d'électricité.
- L'entrepreneur EPC et POWERGRID transféreront les compétences techniques aux employés locaux et à KETRACO durant les phases de construction et d'exploitation du projet.

## ESG

- Dans le cadre du Processus global d'évaluation de l'impact environnemental et social, il a été constaté que la ligne de transport Lessos-Loosuk traverse le territoire des groupes ethniques Pokot et Samburu qui sont répertoriés comme populations autochtones. Une évaluation a été réalisée et a confirmé que les Pokot et les Samburu sont effectivement considérés comme des populations autochtones selon la norme de performance 7 de la Société financière internationale (SFI) et qu'ils doivent donc faire l'objet d'une attention particulière et de mesures d'atténuation des effets négatifs qui pourraient être associés au développement du projet, notamment le risque d'appauvrissement et de perte d'identité, de culture et de moyens de subsistance fondés sur les ressources naturelles. Cet aspect sera inclus dans l'évaluation de l'impact environnemental et social (ESIA), par le biais d'une consultation et d'une participation éclairées avec les PA tout au long du processus du projet.





# AÉROPORT DE GBESSIA



Guinée



TRANSPORTS



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	6 décembre 2019
Etat du projet	Sortie
Secteur d'activité	Transport
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'actionnaires
Performance/plan d'investissement	Cession en 2022
Partenaires de transaction	Etat guinéen, Aéroports de Paris

## Description

- Extension et modernisation de l'aéroport international de Gbessia à Conakry.
- L'Etat guinéen, Africa50 et Aéroports de Paris ont participé au financement du projet.
- Le coût total du projet est actuellement estimé à 150 millions d'euros.

## Impact sur le développement

- La concession comprend un plan de formation complet et un transfert de connaissances pour renforcer les capacités des employés de l'aéroport.
- Devrait apporter des recettes fiscales et des dividendes supplémentaires à l'État guinéen.
- 150 emplois devraient être créés pendant la construction et 30 pendant l'exploitation.

## Mise à jour depuis la fin de la période couverte par le rapport

- Cession en 2022

## ESG

- Développement d'un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES).
- Respect des normes les plus récentes de l'Organisation de l'aviation civile internationale et des directives de la Société financière internationale (SFI) en matière de santé et de sécurité dans le cadre de ses normes de performance.

# TWO-CONGO BRIDGE



République  
Démocratique  
du Congo



République du  
Congo



TRANSPORT



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	En cours
Etat du projet	En développement
Secteur d'activité	Transports
Type d'investissement	Fonds propres
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Banque africaine de développement (BAD) et Communauté économique des États d'Afrique centrale (CEEAC), République démocratique du Congo et La République du Congo

## Description

- Développement d'un projet visant à structurer, construire et exploiter un pont route-rail de 1,5 km reliant Brazzaville et Kinshasa.
- Africa50 est le développeur principal, avec la mission de conduire le développement, de trouver un partenaire stratégique, et d'amener le projet à la clôture financière.
- Africa50 travaille en étroite collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD), la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et les deux pays pour faire avancer le développement du projet.
- Un accord-cadre intergouvernemental a été signé et ratifié par les deux pays au deuxième trimestre 2022.

## Impact sur le développement

- Devrait permettre d'améliorer et de sécuriser les liaisons de transport entre Brazzaville et Kinshasa.
- Il est destiné à relier un réseau régional plus vaste de projets routiers allant jusqu'au Cameroun et au Gabon.
- D'ici 2035, il devrait permettre d'augmenter le trafic sur le fleuve Congo à 3 millions de passagers par an (contre 750 000 actuellement) et à 3 millions de tonnes de marchandises par an (contre 340 000 actuellement).
- Il devrait créer environ 450 emplois durant la construction et 80 à 100 emplois permanents pendant la phase d'exploitation.
- Contribution à la Zone de libre-échange continentale africaine en assurant la liaison avec la ville de Brazzaville, qui compte 1 million d'habitants, et celle de Kinshasa, qui en compte environ 20 millions.
- Promotion du commerce et accès à de nouveaux marchés.

## ESG

- Dans le cadre du développement du projet, il est prévu de mettre à jour l'évaluation initiale de l'impact environnemental et social (ESIA) préparée par EGIS en 2016.
- Les impacts négatifs potentiels identifiés dans le cadre de cette évaluation initiale comprenaient principalement l'acquisition de terres et la réinstallation, la pollution de l'eau, les effets sur la biodiversité et la faune aquatique

# VOLOBE



Madagascar



ENERGIE



## Résumé du projet

Approbation CI définitive	20 septembre 2019
Etat du projet	En cours de développement
Secteur d'activité	Energie
Type d'investissement	Fonds propres et prêt d'actionnaires
Performance/plan d'investissement	Conforme aux prévisions
Partenaires de transaction	Jovena, SN Power et Colas

## Description

- Développement d'un projet visant à concevoir, construire, exploiter et transférer une nouvelle centrale hydroélectrique de 120 MW sur le fleuve Ivondro, à 40 km de Toamasina.
- Le projet comprend également la construction d'une ligne de transport d'électricité, la rénovation de la route d'accès et des infrastructures pour les villages voisins.
- Le coût du projet est estimé à 500 millions d'euros.
- L'accord de concession et l'accord d'achat d'électricité ont été signés.

## Impact sur le développement

Une fois opérationnelle, la centrale devrait :

- Fournir de l'électricité fiable et bon marché à plus de deux millions de Malgaches et contribuer à la transition du pays vers les énergies renouvelables.
- Augmenter la capacité de production d'électricité du pays d'environ 20 %.
- Permettre des économies d'environ 100 millions d'euros par an à la société publique d'électricité grâce au remplacement de l'énergie thermique coûteuse.
- Créer jusqu'à 1 000 emplois directs pendant la construction.
- Faciliter l'intégration de l'énergie renouvelable intermittente dans le réseau du pays.
- Permettre le projet stratégique de ligne de transport d'électricité Antananarivo-Toamasina.

## ESG

- Dans le cadre du processus d'autorisation environnementale, des consultations publiques ont été organisées sur le site et à Tamatave au deuxième trimestre 2022. À l'issue de ces consultations, le plan de gestion environnementale et sociale (PGES) a été approuvé et l'autorisation environnementale a été délivrée.



Gestion  
du risque  
d'entreprise

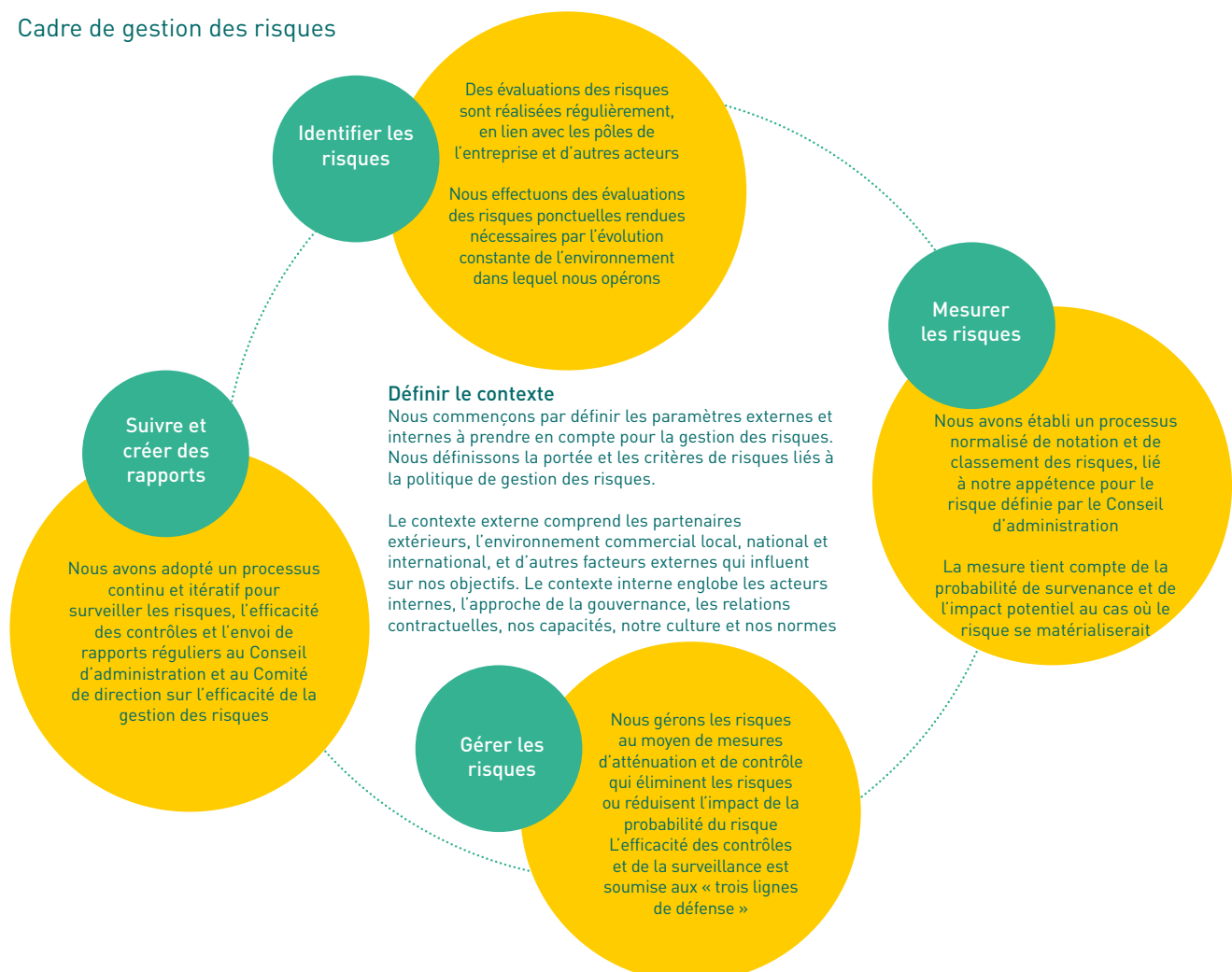
# Gestion du risque d'entreprise

Africa50 s'est engagée à avoir une culture attentive au risque avec des pratiques de gestion du risque solides intégrées dans la gestion de l'entreprise au quotidien. Africa50 a mis en place un cadre complet de gestion des risques qui lui permet de gérer les risques de l'entreprise de manière saine. La Déclaration d'appétence au risque et la Politique de gestion des risques de l'entreprise sont au cœur de ce cadre et s'appuient sur les normes internationales établies dans le Cadre de gestion des risques de l'entreprise du COSO.

**Déclaration d'appétence au risque** - La déclaration prend en compte la nature et l'étendue des principaux risques que l'organisation est prête à prendre dans la poursuite de ses objectifs stratégiques et définit les niveaux de tolérance pour les types de risque selon les dimensions définies dans le profil de risque de l'organisation. La déclaration est mise en œuvre à travers les politiques d'Africa50, le cadre des limites et les processus de surveillance des risques, l'intégrant ainsi dans les processus opérationnels d'Africa50 de manière globale.

**Politique de gestion des risques d'entreprise** – La Politique de gestion des risques de l'entreprise est approuvée par le Conseil d'administration et les principaux risques de l'entreprise sont suivis et examinés régulièrement par le sous-comité des financements et des risques de l'entreprise du Conseil d'administration. La politique met l'accent sur l'importance de la gestion des risques d'entreprise dans la planification stratégique et la performance de l'organisation, donnant à la direction les moyens de prendre des décisions concernant les activités d'Africa50 en ayant une bonne connaissance des risques. La Politique de gestion des risques de l'entreprise définit les exigences en matière d'identification, de mesure, de gestion, de suivi, de rapport et de communication des risques, et attribue les responsabilités relatives à ces processus et à la supervision des activités de prise de risques.

## Cadre de gestion des risques



# Gestion du risque d'entreprise (suite)

Cadre de contrôles internes - Africa50 a établi un Cadre de contrôles internes (sur la base de normes établies au niveau international et contenues dans le Cadre de contrôles internes du COSO). Les contrôles internes sont utilisés pour qu'Africa50 puisse atteindre ses buts et objectifs, en protégeant l'organisation contre le risque lié à la réputation, le risque stratégique et opérationnel, le risque de fraude, le risque de conformité et le risque d'erreur dans les états financiers. En identifiant les risques qui empêcheraient la réalisation de ces buts et objectifs, Africa50 peut déterminer quels contrôles efficaces doivent être mis en place. Le Cadre des contrôles internes a été approuvé fin 2020. La mise en oeuvre a débuté en 2021. Les contrôles internes doivent faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation continue afin de garantir leur efficacité. Des améliorations majeures ont été apportées au cadre au cours de l'année 2022 et d'autres sont prévues pour la fin de l'année 2023.



En outre, trois lignes de défense ont été établies dans le cadre des contrôles internes :

- Première ligne de défense - Selon la première ligne de défense, la direction opérationnelle est responsable de l'évaluation, du contrôle et de l'atténuation des risques de manière directe.
- Deuxième ligne de défense - La deuxième ligne de défense est constituée de fonctions indépendantes de la première ligne de défense, qui assurent la surveillance des processus et des risques de l'entreprise. Cette ligne de défense contrôle et facilite la mise en œuvre de pratiques de gestion des risques efficaces par la direction opérationnelle et aide les responsables des risques à communiquer des informations adéquates sur les risques tous les niveaux de l'organisation.
- Troisième ligne de défense - L'audit interne, pour lequel Africa50 a fait appel à un prestataire de services externe, constitue la troisième ligne de défense d'Africa50. L'audit interne fournit une assurance indépendante au Conseil d'administration et à la direction d'Africa50 et applique une approche basée sur les risques dans son travail. Cette assurance porte sur l'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques d'Africa50 ainsi que sur l'efficacité des première et deuxième lignes de défense. Elle englobe tous les éléments du Cadre de gestion des risques de l'institution (identification, évaluation et gestion des risques, communication des informations relatives aux risques) et toutes les catégories d'objectifs organisationnels : stratégiques, éthiques, opérationnels, reporting et conformité). L'auditeur interne a établi un plan d'audit triennal qui a été approuvé par le Comité d'audit d'Africa50, et a commencé à mettre en œuvre les premières missions d'audit interne au quatrième trimestre 2022.

**Politiques de l'entreprise** - Africa50 a développé un cadre politique solide qui définit les exigences de gouvernance concernant les activités commerciales de l'organisation et les comportements attendus pour promouvoir et diffuser une culture de vigilance à l'égard des risques et pour protéger l'intégrité des opérations commerciales d'Africa50. Les politiques établies et approuvées par le Conseil d'administration d'Africa50 en 2022 comprennent la Politique de signalement, la Politique sur les cadeaux et invitations, et la Politique de lutte contre la corruption.



## Nos collaborateurs



# Nos collaborateurs

En tant qu'organisation africaine, nous sommes fiers d'employer principalement de jeunes spécialistes africains qui comprennent le contexte local dans lequel opère Africa50. Par ailleurs, nous valorisons la diversité, à la fois en termes d'origine, d'âge et de sexe de nos employés. Une équipe diversifiée nous permet de tirer parti d'un plus large éventail de talents et d'idées, suscitant davantage d'innovation et de créativité. Cela nous permet également de mieux comprendre et dialoguer avec les diverses communautés au sein desquelles nous travaillons, et d'adapter notre approche pour répondre à leurs besoins spécifiques.

## Une équipe très expérimentée



Africa50 dispose d'un personnel expérimenté qui s'appuie sur une grande expérience, des compétences complémentaires et de solides capacités en matière de montage de projets pour mener à bien son mandat.

### Répartition hommes-femmes

Nous défendons l'égalité hommes-femmes à tous les niveaux de notre organisation



A travers l'organisation

H

46%

F

54%

Au niveau du conseil et de la direction

67%

33%

### Origine

Une équipe diversifiée et talentueuse, composée de collaborateurs originaires d'Afrique et d'ailleurs



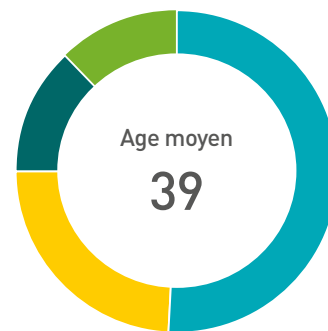
92% Afrique

4% Amérique

3% Europe

1% Australie

### Age



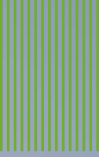
51% 31-40

24% 41-50

13% 51-60

12% 20-30





Diriger  
l'institution

# Gouvernance et leadership

## Conseil d'administration

### Une expertise indépendante et internationale apportant des perspectives différentes

Le Conseil d'administration d'Africa50 est composé de douze administrateurs, dont la moitié sont indépendants.

Les administrateurs doivent posséder les connaissances, les compétences, l'expérience et l'indépendance d'esprit nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités au sein du conseil, ainsi qu'une réputation d'intégrité et d'honorabilité. Les administrateurs possèdent une grande expertise en matière de finance, d'investissement dans les infrastructures et de questions environnementales, sociales et de gouvernance.



**Akinwumi Adesina**  
Président du Conseil d'administration  
et Président de la Banque africaine de  
développement



Le Conseil d'administration est responsable d'assurer le leadership à travers une évaluation et une supervision efficaces. Il définit l'orientation stratégique dans le but de créer une valeur durable pour les partenaires à long terme.



**Albert Mugo**  
Administrateur



**Amadou Kane**  
Administrateur



**Assaad Jabre**  
Administrateur



### KEY



Comité d'audit



Comité du risque d'entreprise et des financements



Comité de gouvernance, d'éthique, des nominations et des rémunérations



Comité de la stratégie, du budget, du développement durable, de l'environnement et des questions sociales



Président du comité

## Conseil d'administration (suite)



**Charles O. Boamah**  
Administrateur



**Félicité Célestine Omporo-Enouany**  
Administrateur



**Imoni Akpofure**  
Administrateur



**Boukaré Zouanga**  
Administrateur



**Akef Abdel Latif El Maghraby**  
Administrateur



**Monhla Wilma Hlahla**  
Administrateur



**Nouaman Al Aissami**  
Administrateur



**Sophie L'Helias**  
Administrateur



# Equipe de direction



**Alain Ebobissé**  
Directeur général



Nous évaluons en permanence notre modèle opérationnel de gouvernance afin de nous assurer que les organes de gouvernance internes sont solides avec des systèmes et processus adéquats en place pour permettre à notre équipe dirigeante d'opérer le changement, de définir l'orientation stratégique et de formuler des objectifs et des stratégies de haut niveau.



**Tshepidi Moremong**  
Directrice des opérations



**Papa Demba Diallo**  
Directeur du développement de projets<sup>59</sup>



**Raza Hasnani**  
Directeur des investissements dans les infrastructures



**Eric Ouedraogo**  
Directeur financier

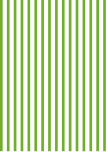


**Zurina Saban**  
Directrice juridique et secrétaire de société

<sup>59</sup> Papa Demba Diallo a rejoint Africa50 en juin 2023



Etats financiers



# AFRICA50 – FINANCEMENT DE PROJETS

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 décembre 2022

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	79
RAPPORT DE GESTION	80
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	81
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	84
BILAN	85
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	86
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	87
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	88

# INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

## ADMINISTRATEURS

Dr. Akinwumi A. ADESINA (the Chair)  
 Mme. Imoni AKPOFURE  
 M. Nouaman AL AISSAMI  
 M. Charles BOAMAH  
 Mme. Sophie L'HELIAS  
 Mme. Monhla Wilma HLAHLA  
 M. Assaad JABRE  
 M. Amadou KANE  
 M. Albert MUGO  
 Mme. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY  
 M. Abdel Latif El Maghraby  
 M. Zouanga BOUKARE

## Date de nomination

21 Juillet 2016  
 19 Juillet 2018  
 29 Juillet 2015  
 29 Juillet 2015  
 19 Juillet 2018  
 19 Juillet 2018  
 19 Juillet 2018  
 29 Juillet 2015  
 19 Juillet 2018  
 29 Juillet 2015  
 5 Octobre 2021  
 5 Octobre 2021

## \*Date d'expiration

2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2023 post AG

\* Chaque administrateur reste en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

## PDG

Mr. Alain EBOBISSE

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ms. Zurina SABAN

## SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage  
 Marina de Casablanca  
 Boulevard des Almohades  
 Casablanca, Maroc

## AUDITEUR

KPMG S.A.  
 Tour EQHO  
 2 Avenue Gambetta  
 CS 60055  
 92066 Paris la Défense Cedex, France

## BANQUES

### BMCE BANK

140 Avenue Hassan II  
 20070 Casablanca, Maroc

### AFREXIMBANK

72B El-Maahad El-Eshteraky Street  
 Roxy, Heliopolis, Cairo 11341, Egypt

### ATTIJARIWafa BANK

Centre d'Affaires 2001  
 2 Boulevard Moulay Youssef  
 Casablanca

### CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,  
 Sidi Maarouf – B.P 40  
 Casablanca 20190 – Maroc

### TRADE DEVELOPMENT BANK

197 Lenana Place, 1st floor and 5th floor  
 Lenana Road  
 PO Box 48596 – 00100 Nairobi, Kenya

# RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 Décembre 2022

La direction présente son rapport et les états financiers audités d’Africa50 – Financement de projets (la « Société » ou « Africa50-FP » ou « FP ») pour l’exercice clos le 31 décembre 2022.

## ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-FP est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique et élabore des investissements dans les infrastructures.

## RÉSULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l’exercice figurent en pages 84 à 87.

La Société n’a pas distribué de dividende au cours de l’exercice considéré (2021 : USD Nil).

## ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l’exercice sont présentés en pages 74 et 75.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l’établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d’information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l’établissement d’états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l’évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d’exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l’intention de liquider ou de cesser l’activité, ou n’a pas d’autre alternative que de cesser l’activité.

La direction n’est informée d’aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

## AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l’assemblée générale du 19 Juillet 2022 pour une période de trois ans courant de l’exercice 2022 jusqu’à l’exercice 2024.

## VALIDATION DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d’administration le 1er Juin 2023.





Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : www.kpmg.fr

# AFRICA50 - FINANCEMENT DE PROJETS

Siège social : Tour Ivoire 3  
Marina de Casablanca  
Boulevard des Almohades  
20000 Casablanca - Maroc

## RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA50 - FINANCEMENT DE PROJETS Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Africa 50 – Financement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 1er juin 2023.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2022, ainsi que la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d'Africa 50 – Financement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d'audit sur ces états.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers**

La Direction est responsable de l'établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre l'Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'Entité.

### **Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

**Africa50 - Financement de Projets**

Rapport du commissaire concernant Africa50 - Financement de Projets  
29 juin 2023

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

**Paris La Défense, le 29 juin 2023**

**KPMG S.A.**

**Valéry Foussé**  
**Associé**

Exercice clos le 31 décembre 2022

# COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Notes	31 Décembre 2022 USD	31 Décembre 2021 USD
<b>Produits</b>			
Revenus d'intérêts/dividendes	17	9 608 960	2 003 731
Intérêts courus sur prêts	17	3 567 441	3 528 835
Dépréciation des prêts	17	(92 662)	(104 233)
Gain/(perte) latent sur les devises étrangères		(3 486 716)	(4 755 814)
Gain/(perte) latent sur les actifs financiers à la juste valeur	7	20 565 635	19 045 366
Autres revenus	18 / 22	1 266 643	1 042 538
<b>Total des produits</b>		<b>31 429 301</b>	<b>20 760 423</b>
<b>Charges</b>			
Charges liées aux projets	21	672 090	1 043 005
Frais de levée de fonds	22 / 18	3 093 083	933 308
Salaires et avantages	23	6 575 343	6 609 020
Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50 DP	24	3 456 000	2 352 000
Autres charges	23	4 241 722	2 806 879
<b>Total des charges</b>		<b>18 038 238</b>	<b>13 744 213</b>
Résultat opérationnel		13 391 063	7 016 211
Charges financières	20	(94 618)	(28)
Produits financiers	19	1 770 714	538 946
Résultat financier net		1 676 096	538 919
Résultat de la période		15 067 159	7 555 129
Autres éléments du résultat global		-	-
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>15 067 159</b>	<b>7 555 129</b>

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

# BILAN

## Au 31 Décembre 2022

	Notes	2022 USD	2021 USD
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	202 328 904	117 000 880
Prêts et créances	8	61 528 836	78 646 103
Amortissement des prêts	8	(227 763)	(227 419)
Autres créances (non courantes)	11	14 109 487	10 905 068
Biens, installations et équipements	9	1 196 326	989 748
Contrats de location	10	1 270 580	1 459 770
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>280 206 369</b>	<b>208 774 151</b>
<b>Actifs courants</b>			
Autres créances	11	12 863 815	3 083 928
Prêts et créances	8	12 519 575	7 803 840
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	170 647 034	222 637 285
<b>Total des actifs courants</b>		<b>196 030 424</b>	<b>233 525 053</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>476 236 794</b>	<b>442 299 204</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Capitaux propres et réserves</b>			
Capital libéré	13 & 15	417 208 089	403 419 794
Résultat global de l'exercice		15 067 159	7 555 129
Réserves et report à nouveau		5 396 902	(2 158 228)
<b>Total des capitaux propres et des réserves</b>		<b>437 672 150</b>	<b>408 816 695</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Passifs non courants</b>			
Dettes fournisseurs	14	4 180 498	1 217 171
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>4 180 498</b>	<b>1 217 171</b>
<b>Passifs courants</b>			
Dettes fournisseurs	14	4 798 313	5 067 611
Autres dettes	15	29 585 833	27 197 726
<b>Total des passifs courants</b>		<b>34 384 146</b>	<b>32 265 338</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>476 236 794</b>	<b>442 299 204</b>

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
<b>Au 1er janvier 2021</b>	<b>382 486 855</b>	<b>(2 158 229)</b>	<b>380 328 627</b>
Résultat global de l'exercice		7 555 129	7 555 129
Augmentation nette du capital libéré	20 932 940	-	20 932 940
<b>Solde au 31 décembre 2021</b>	<b>403 419 795</b>	<b>5 396 900</b>	<b>408 816 695</b>
Résultat global de l'exercice		15 067 159	15 067 159
Augmentation nette du capital libéré	13 788 297	-	13 788 297
<b>Solde au 31 décembre 2022</b>	<b>417 208 091</b>	<b>20 464 059</b>	<b>437 672 150</b>

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Notes	2022 USD	2021 USD
<b>Transfert de fonds (de PD à PF)</b>		<b>3 121 744</b>	
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>			
Diminution / augmentation des débiteurs		(26 017 294)	(15 650 958)
Diminution / augmentation des créditeurs		323 547	303 792
Variation du besoin en fonds de roulement		(25 693 747)	(15 347 166)
<b>Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles</b>	<b>25</b>	<b>(22 572 004)</b>	<b>(15 347 166)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Actions		(63 093 169)	(6 960 065)
Prêts et autres financement d'investissement		11 783 400	14 033 616
Autres (désinvestissement, dividendes, frais d'investissement ...)		6 515 630	19 040 000
<b>Trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement</b>	<b>25</b>	<b>(44 794 140)</b>	<b>26 113 550</b>
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Flux de trésorerie provenant des dépôts à terme		1 587 445	569 010
Capital souscrit		13 788 446	38 684 450
<b>Trésorerie nette générée par les activités de financement</b>	<b>25</b>	<b>15 375 891</b>	<b>39 253 460</b>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(51 990 252)	50 019 844
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'année		222 637 285	172 617 441
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>11</b>	<b>170 647 034</b>	<b>222 637 285</b>

Les notes 1 à 29 font partie intégrante des états financiers.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa 50 – Financement de projets est une organisation financière internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 3 000 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 785 792 000 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-FP comprennent :

- a) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- b) Réaliser des investissements dans les infrastructures, notamment :
  - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés aux infrastructures financièrement et économiquement viables, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures, des entreprises et des projets en investissant dans des dettes, des fonds propres, des quasi-fonds propres, des garanties ou une combinaison de ceux-ci, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
  - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres, de garanties ou de combinaisons de ceux-ci, ou d'autres formes d'aide financière ; et
  - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisant les infrastructures et facilitant les infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- c) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels ;
- d) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-FP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-FP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions
- e) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- f) D'affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;
- g) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- h) Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets) ;
- i) Verser des distributions sur les actions Africa50-FP
- j) Conserver et appliquer les gains aux fins organisationnelles d'Africa50-FP ;
- k) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification de ces articles qui aide Africa50-FP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure qui pourrait directement ou indirectement porter atteinte aux intérêts d'Africa50-FP ; et
- l) Pour exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-FP.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 2. BASE DE PRÉPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS. Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2020 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

Les états financiers sont établis selon le principe de la continuité d'exploitation et présentés au dollar américain (USD) près, sauf indication contraire.

La présentation du Tableau de Flux de Trésorerie a fait l'objet d'un changement présenté en Note 5.

## 3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2022.

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers – Frais du critère de 10 % pour la décomptabilisation des passifs financiers	1er janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemple illustratif accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1er janvier 2022
Amendement à la norme IAS 37 – Contrats déficitaires : Coûts liés à l'exécution des contrats	1er janvier 2022
Amendements à l'IAS 16 - Immobilisations corporelles : Produits avant utilisation prévue	1er janvier 2022

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

## 4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Amendements à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendements à l'IAS 1 et à la déclaration pratique IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables	1er janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur publié en juillet 2020).	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 (Présentation des états financiers) Passifs non courants avec clauses restrictives	1er janvier 2024
IFRS 16 – Contrats de location Amendements to IFRS16 Leases: responsabilité de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 5. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Présentation du tableau des flux de trésorerie selon la méthode directe :

Cette année, le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode directe et les données 2021 ont été restatées en adéquation. Selon l'IAS7, les entreprises sont encouragées à présenter leurs flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en utilisant la méthode directe. Africa50-FP a opté pour la méthode directe afin de faciliter l'établissement du tableau des flux de trésorerie en réduisant le risque d'erreurs et de pouvoir fournir des explications plus précises et pertinentes pour décrire les flux liés aux activités opérationnelles.

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.

### a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Africa50-FP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en euros et en dollars américains. Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers.

### b) Conversion des transactions en devises

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les taux utilisés pour la conversion des devises en USD au 31 décembre 2022 sont présentés dans la note 26. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en USD aux taux historiques. Les écarts de conversion sont inclus dans la détermination du résultat net.

### c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.

### d) Actifs et passifs financiers

#### d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

#### i) Classement

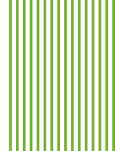
La Société classe ses actifs financiers et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

Ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat), et

Ceux évalués au coût amorti.

Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

### Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la société peut classer ses instruments de dette :

- **Coût amorti** : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.
- **Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global** : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêts de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;
- **Juste valeur par le biais du compte de résultat** : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des projets. Ces prêts sont également mesurables au coût amorti et évalués pour dépréciation à chaque date de clôture.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## **Instruments de capitaux propres**

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat. Les gains/pertes réalisés sont comptabilisés comme la différence entre la juste valeur au 1er janvier de l'année en cours et celle au 31 décembre de l'année en cours dans l'état des profits et pertes.

## **d) 2. Passifs financiers**

### **i) classement**

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, en tant que passifs financiers à la juste valeur au compte de résultat, en tant que prêts et emprunts, en tant que dettes, ou en tant que dérivés désignés comme instruments de couverture dans une couverture efficace, selon le cas.

### **ii) Comptabilisation initiale et évaluation**

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts, emprunts et dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers, autres que ceux classés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les dérivés, sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que tout au long du processus d'amortissement.

## **d) 3. Évaluation ultérieure**

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

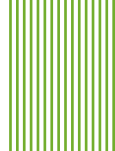
## **d) 4. Évaluation à la juste valeur**

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évalué à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique.

La Société a investi dans des sociétés non cotées et déterminé la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

## Exercice clos le 31 Décembre 2022

### d) 5. Détermination de la juste Valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des acteurs du marché, à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un acteur du marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre acteur du marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;

Niveau 3 : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## **d) 6. Dépréciations d'actifs financiers**

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

## **d) 7. Décomptabilisation**

La société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

## **d) 8. Compensation des instruments financiers**

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

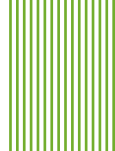
Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

## **e) Charges**

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

## **f) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## g) Contrats de location

Africa50-FP loue ses bureaux. Jusqu'à l'exercice 2018, ces contrats de location étaient classés en contrats de location simple. Depuis le 1er janvier 2019, ils sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et un passif correspondant, à la date à laquelle l'actif loué est mis à la disposition de la Société.

Les actifs et passifs liés à des contrats de location sont initialement évalués à la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- i) les paiements fixes (y compris les paiements considérés comme fixes en vertu de la substance des dispositions prévues au contrat), déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir ;
- ii) les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- iii) les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, initialement évalués au moyen de l'indice ou du taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- iv) le prix d'exercice de toute option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer ; et
- v) les pénalités dues en cas de résiliation du contrat de location, dès lors que la durée du contrat de location prend en compte l'exercice par la Société de l'option de résiliation.

Les loyers devant être versés dans le cadre d'options de prolongation raisonnablement certaines sont également inclus dans l'évaluation du passif.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite. Si ce taux ne peut être aisément déterminé, comme c'est généralement le cas pour les contrats de location de la Société, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé, à savoir le taux d'intérêt que le preneur aurait à payer pour emprunter, avec une garantie et dans des conditions similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre du droit d'utilisation dans un environnement économique similaire. Le taux d'intérêt utilisé depuis le 1er janvier 2019 est de 5 %.

Les paiements de loyers sont ventilés entre principal et charge financière. La charge financière est portée au compte de résultat sur la période de location, de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de la dette figurant au passif.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- i) le montant de l'évaluation initiale du passif locatif ;
- ii) le cas échéant, le montant des loyers versés à la date de prise d'effet ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- iii) le cas échéant, les coûts directs initiaux pour le bailleur ; et
- iv) les coûts de remise en état.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont généralement amortis de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## h) Information sectorielle et géographique

Africa50-FP investit dans des infrastructures en Afrique ou qui profitent substantiellement à l'Afrique. Le siège social de la société est basé à Casablanca. Au 31 décembre 2022, le portefeuille comprend neuf investissements en Afrique, quatre en Afrique de l'Ouest, un en Afrique Centrale, deux en Afrique de l'Est, un en Afrique du Nord et un panafricain.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## **i) Engagements hors bilan**

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-FP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

## **j) Engagements**

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-FP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-FP.

## **k) Provisions**

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-FP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-FP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

## **l) Immobilisations corporelles**

Les méthodes et les durées d'amortissement appliquées par la Société sont détaillées à la note 9. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture. Lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur comptable estimée, elle est immédiatement ramenée à sa valeur recouvrable. Les profits et pertes sur les cessions sont déterminés en comparant les produits de la cession à la valeur comptable de l'actif. Ils sont rapportés en résultat.

## **6. RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT**

### **Estimations et hypothèses**

#### **Valorisation des instruments financiers**

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique ;
- Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;
- Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Placements en actions non cotées	2022 USD	2021 USD
<b>Au 1er janvier</b>	<b>117 000 880</b>	<b>109 788 988</b>
Acquisitions	64 762 389	7 221 489
Cessions (au coût amorti)	-	(16 000 000)
Cessions (variation de juste valeur)	-	(3 054 963)
Variations de juste valeur	20 565 635	19 045 366
<b>Au 31 décembre</b>	<b>202 328 904</b>	<b>117 000 880</b>

Tous les investissements en titres de capitaux propres de la Société sont classés en niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. Il n'y a aucun changement dans la technique de valorisation par rapport aux états financiers 2021.

	2022 USD	2021 USD
Gain/(perte) nette sur les actifs financiers à la juste valeur	20 565 635	19 045 366
	<b>20 565 635</b>	<b>19 045 366</b>

### i) Participation aux investissements

Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation	Participation	Participation	Participation	Participation	Participation
				directe	indirecte	effective et droits de vote	directe	indirecte	effective et droits de vote
			2022	2022	2022	2022	2021	2021	2021
				%	%	%	%	%	%
Infra Holdco 1 (Egypt BV)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
Egypt Solar B.V.	Pays-Bas	Projet d'électricité solaire	31-déc	-	25	25	-	25	25
Nachtigal Hydro Power Company	Cameroun	Projet hydroélectrique	31-déc	15	-	15	15	-	15
Power Holdco 1 (APL)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
Azura Power Limited (APL)	Maurice	Plateforme d'investissement dans des centrales électriques	31-déc	-	21	21	-	21	21
Malicounda Power SAS	Sénégal	Centrale thermique	31-déc	30	-	30	30	-	30
Power Holdco 3 (APHL)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
Azura Power Holding Limited (APHL)	Maurice	Plateforme d'investissement dans des centrales électriques	31-déc	-	15	15	-	15	15
Tech Holdco 1 (POA)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
POA International Ltd	Maurice	Plateforme d'investissement Accès à internet	31-déc	-	18	18	-	18	18
Tech Holdco 2 (PAIX)	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	100	100	-	100	
PAIX Holdings B.V.	Pays-Bas	Plateforme d'investissement Centre de données	31-déc	-	45	45	-	-	-
Africa50 Infrastructure Partners I	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Maurice	Véhicule à usage spécial	31-déc	100	-	100	100	-	100
Kigali Innovation City	Rwanda	Technologies de l'information et des communications - Villes connectées	31-déc	50	-	50	-	-	-
Tasseco Investment Holding Africa	Côte d'ivoire	Transport/Logistique	31-déc	25	-	25	-	-	-

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## ii) Variation de la juste valeur

### Portefeuille d'investissements:

Ouverture	Acquisition / Cessions		Ouverture	Variation de la juste- valeur		Clôture	Juste Valeur	
	Coût	Clôture		valeur	Clôture		2022	2021
USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD	USD
92 157 069	64 762 389	156 919 458	24 843 811	20 565 635	45 409 446	-	202 328 904	117 000 880

La technique d'évaluation utilisée pour déterminer la juste valeur du portefeuille est celle des flux de trésorerie actualisée. Une modification du taux d'actualisation implique une augmentation ou une diminution de la juste valeur.

Une variation de 1% du taux d'actualisation impactera le résultat net comme suit :

	Augmentation / (diminution)	Augmentation / (diminution) du résultat net 2022
Taux d'actualisation	+1%	(18 562 877)
Taux d'actualisation	-1%	21 660 924

L'augmentation/diminution du résultat net est calculée en faisant l'hypothèse que toutes les autres hypothèses que le taux d'actualisation sont constantes

## 8. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2022 USD	2021 USD
<b>Non-courants</b>		
Infra Holdco 1	6 805 153	16 094 401
Nachtigal	39 562 173	41 938 414
Room to Run	5 239 840	7 494 182
Malicounda Power SAS	9 921 670	13 119 106
	<b>61 528 836</b>	<b>78 646 103</b>
<b>Courants</b>		
Infra Holdco 1	7 200 000	3 772 000
Room to Run	2 100 000	4 031 840
Malicounda Power SAS	3 219 575	-
	<b>12 519 575</b>	<b>7 803 840</b>
<b>Total</b>	<b>74 048 411</b>	<b>86 449 943</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 8. PRÊTS ET CRÉANCES (suite)

Échéancier des prêts et créances	Provision		À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	au titre	À vue				
	d'IFRS 9	2022				
	2022	2022				
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Infra Holdco 1			7 200 000	6 805 153		14 005 153
Nachtigal	(174 833)	-		13 856 313	25 705 860	39 387 340
Room to Run	-	-	2 100 000	5 239 840		7 339 840
Malicounda Power SAS	(52 930)		3 219 575	7 256 332	2 665 338	13 088 315
<b>Total</b>	<b>(227 763)</b>	<b>-</b>	<b>12 519 575</b>	<b>33 157 638</b>	<b>28 371 199</b>	<b>73 820 648</b>

Échéancier des prêts et créances	Provision		À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	au titre	À vue				
	d'IFRS 9	2021				
	2021	2021				
	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Infra Holdco 1			3 772 000	16 094 401		19 866 401
Nachtigal	(176 971)	-	-	14 626 588	27 311 826	41 761 443
Room to Run	-	-	4 031 840	7 494 182		11 526 022
Malicounda Power SAS	(50 448)		-	7 280 968	5 838 138	13 068 658
<b>Total</b>	<b>(227 419)</b>	<b>-</b>	<b>7 803 840</b>	<b>45 496 139</b>	<b>33 149 964</b>	<b>86 222 524</b>

Les prêts et les créances représentent les prêts et les instruments de dette de la société.

### i) Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Ce prêt est classé dans les instruments de dette et comptabilisé au coût amorti

#### État du projet au 31 décembre 2022

Les six centrales électriques continuent de fonctionner normalement. La dette senior a été refinancée en avril 2022 par l'émission d'une obligation verte sans recours d'une durée de 19 ans et d'un montant de 334,5 millions d'USD, qui a été répartie entre des institutions de financement du développement (notamment la BERD, la DFC et la FMO) ainsi qu'à des investisseurs institutionnels privés internationaux.

#### Prêt d'actionnaire accordé à Egypt Solar B.V. (par l'intermédiaire d'Infra HoldCo 1)

Le prêt d'actionnaire a été classé dans la catégorie des « prêts performants » (bucket 1).

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les prêts d'actionnaires, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts (présomption réfutable pour une défaillance) n'est pas un indicateur objectif de défaillance, car du fait de la structuration de ces instruments, les intérêts sont soit payés, soit capitalisés.

Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que les dépassements ou les retards importants des coûts de construction, la sous-performance opérationnelle, l'augmentation des coûts de financement ou de la fiscalité, qui sont susceptibles d'empêcher le remboursement intégral du prêt d'actionnaire, avec les intérêts capitalisés, avant la fin du projet (tel que déterminé par le contrat de concession ou des accords similaires). Aucun des indicateurs énumérés ne représente à ce jour un risque potentiel de défaillance pour le projet

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## Provision

Sur la base des recherches de Moody's sur le défaut des projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaut et d'un taux de recouvrement, correspondant à la moyenne historique des projets "greenfield" sur les marchés émergents exclusivement, des membres de l'EEE ou de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 65 736 USD sur le principal du prêt d'actionnaire a donc été constituée et sur les intérêts courus.

Cette provision a été enregistrée dans les comptes d'Infra Holco 1, un véhicule d'investissement détenu à 100% par Africa50-FP.

## ii) Prêt d'actionnaire accordé à Nachtigal Hydro Power Company (NHPC)

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les directives de provisionnement d'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

### État d'avancement du projet au 31 décembre 2022

Africa50-FP a considéré que le projet était " en bonne voie " et a classé le prêt d'actionnaire comme un " prêt performant " (Bucket 1).

- Le projet a atteint le bouclage financier le 24 décembre 2018, et la construction a commencé fin janvier 2019, avec un premier tirage sur la dette senior. Un treizième tirage sur le prêt a eu lieu en décembre 2022.
- Africa50 – FP a entièrement décaissé son prêt d'actionnaire d'un montant d'environ 37 millions d'euros en décembre 2018. Africa50-FP compte un membre au conseil d'administration. Cinq réunions du conseil d'administration ont eu lieu en 2022. Aucun problème de gouvernance n'a été enregistré.
- Le début des opérations commerciales (COD) devrait avoir lieu en septembre 2024.

### Prêt d'actionnaire accordé à NHPC

Africa50 applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction (le retard constaté est inférieur à un an et ne déclenche pas un risque de crédit), des dépassements de coûts (aucun dépassement identifié à l'heure actuelle), des évolutions fiscales ou réglementaires (aucun changement réglementaire), des retards de paiement importants de la part des preneurs (non applicables à la phase de construction).

Le prêt d'actionnaire n'a toujours pas été remboursé et aucune nouvelle information n'est apparue par rapport à la fin de l'année 2021 pour nous inciter à modifier le profil de risque du prêt.

## Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets "greenfield" dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE. Une provision d'un montant de 174 833 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et sur les intérêts courus a donc été constituée.

## iii) Room to Run

Au 31 décembre 2022, l'investissement d'Africa50-FP dans Room to Run consiste en une garantie de protection contre les risques et est comptabilisé comme un engagement. Les directives de provisionnement d'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

## Exercice clos le 31 Décembre 2022

### Statut d'investissement au 31 décembre 2022

La clôture financière du projet Room to Run a été réalisée en octobre 2018. Les prêts du portefeuille de référence sous-jacent ont enregistré une performance satisfaisante depuis la clôture et les performances de l'investissement sont conformes aux prévisions. Le prêteur principal continue de payer le montant de la commission de protection et les intérêts sur la garantie comme prévu. Un rapport sur l'état du portefeuille en décembre 2022 a montré que non seulement les prêts étaient performants, mais que leur notation de crédit n'avait pas changé de façon significative par rapport à leur statut lors de la clôture de la transaction en novembre 2018. Aucune défaillance réelle ou potentielle n'a été identifiée, et le portefeuille de référence sous-jacent n'a pas enregistré de perte de crédit.

### Garantie accordée au prêteur principal de Room to Run

Les prêts garantis étant performants et aucun défaut de paiement potentiel n'ayant été identifié, la transaction est classée en bucket 1. Africa50-FP évalue les éventuelles augmentations du risque de crédit à l'aide d'une série d'indicateurs tels qu'une modification significative de la notation d'un prêt spécifique dans le portefeuille de référence, la catégorisation d'un prêt en bucket 2 par le prêteur principal, des retards significatifs dans le paiement par le prêteur principal des frais de protection ou des intérêts sur le collatéral-espèces, ou une dégradation de la notation de crédit à long terme du prêteur principal en deçà de AA/Aa2/AA par S&P, Moody's et Fitch, respectivement. Le prêteur principal est actuellement noté AAA/Aaa/AAA.

Aucun des indicateurs précités ne témoignait d'un risque accru au 31 décembre 2022.

### Provision

Aucune provision n'a été identifiée pour l'investissement Room to Run à la lumière des indicateurs suivants : la probabilité de défaillance de chaque prêt du portefeuille de référence sur la base de sa notation de crédit, la structure de la transaction dans laquelle le prêteur principal conserve une partie des pertes liées au portefeuille avant tout paiement de protection, le fait qu'une perte de crédit soit réalisée environ trois ans après la survenance d'une défaillance, et le fait qu'aucune défaillance n'est survenue à ce jour.

Africa50-FP n'anticipe aucun paiement lié aux pertes de crédit sur cette transaction en 2022.

### iv) Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Ce prêt est classé comme un instrument de dette et est comptabilisé au coût amorti. Les directives de provisionnement de l'IFRS 9 s'appliquent à cette opération.

### Statut du projet au 31 décembre 2022

Africa50-FP a considéré que le projet était " en bonne voie " et a classé le prêt d'actionnaire comme " prêt performant " (Bucket 1).

La construction est achevée et les opérations commerciales ont été réalisées le 11 août 2022. L'usine fonctionne bien. La clôture financière a eu lieu en janvier 2023.

### Prêt d'actionnaire accordé à Malicounda Power SAS

Africa50-FP applique une définition de la défaillance cohérente avec celle qui est utilisée dans le cadre de la gestion interne du risque de crédit en application d'IFRS 9. Elle tient compte, le cas échéant, de facteurs qualitatifs (par exemple, les clauses financières restrictives).

Concernant les projets d'infrastructure, Africa50-FP considère que le retard de 90 jours sur les intérêts n'est pas un indicateur objectif de défaillance. Le service des investissements d'Africa50-FP évalue les éventuels risques de crédit à l'aide d'un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs tels que des retards dans la construction, des dépassements de coûts, des évolutions fiscales ou réglementaires, des retards de paiement importants de la part des preneurs. Jusqu'à présent, aucun des indicateurs énumérés ne représente des risques potentiels de défaillance pour le projet.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## Provision

Selon les recherches de Moody's sur les défaillances dans les projets d'infrastructure, la provision a été calculée sur la base d'une probabilité de défaillance et d'un taux de recouvrement correspondant à la moyenne historique des projets "greenfield" dans les marchés émergents, à l'exclusion des membres de l'EEE et de l'OCDE.

Une provision d'un montant de 52 930 USD sur le principal du prêt d'actionnaire et les intérêts courus a donc été constituée.

## 9. BIENS, INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS

	2022 USD	2021 USD
<b>Biens, installations et équipements</b>	1 196 326	989 748
	<b>1 196 326</b>	<b>989 748</b>

(en USD)			Nouveaux	Nouveaux	Total
	Matériel informatique	Installations techniques	bureaux mobilier	bureaux divers	
<b>Au 1er Janvier 2021</b>					
Coût d'acquisition	507 259	8 759	1 601 936	433 031	2 550 986
Amortissements et dépréciations cumulés	(360 321)	(8 429)	(588 813)	(242 085)	(1 199 648)
<b>Valeur nette comptable</b>	<b>146 938</b>	<b>330</b>	<b>1 013 123</b>	<b>190 946</b>	<b>1 351 337</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2021</b>				-	
Valeur nette comptable d'ouverture	146 938	330	1 013 123	190 946	1 351 337
Acquisitions	35 745	551	(2 706)	7 516	41 106
Cessions	-	-	-	-	-
Charge de dépréciation	(87 504)	(376)	(256 734)	(58 081)	(402 695)
Perte de valeur					
<b>Valeur comptable nette de clôture Au 31 décembre 2021</b>	<b>95 180</b>	<b>505</b>	<b>753 683</b>	<b>140 380</b>	<b>989 748</b>
<b>Au 31 décembre 2021</b>				-	
Coût d'acquisition	543 004	9 310	1 599 230	440 547	2 592 092
Amortissements et dépréciations cumulés	(447 825)	(8 805)	(845 547)	(300 167)	(1 602 344)
<b>Valeur comptable Au 31 décembre 2022</b>	<b>95 180</b>	<b>505</b>	<b>753 683</b>	<b>140 380</b>	<b>989 748</b>
<b>Exercice clos le 31 décembre 2022</b>				-	
Valeur nette comptable d'ouverture	95 180	505	753 683	140 380	989 748
Acquisitions	175 650		352 158		527 808
Cessions	-	-	-	-	-
Charge de dépréciation	(67 915)	(184)	(204 584)	(48 546)	(321 229)
Perte de valeur	-	-	-	-	-
<b>Valeur comptable nette de clôture Au 31 décembre 2022</b>	<b>202 915</b>	<b>321</b>	<b>901 257</b>	<b>91 834</b>	<b>1 196 327</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>				-	
Coût d'acquisition	718 654	9 310	1 951 833	440 547	3 119 900
Amortissements et dépréciations cumulés	(515 740)	(8 989)	(1 050 131)	(348 713)	(1 923 573)
<b>Valeur comptable Au 31 décembre 2022</b>	<b>202 915</b>	<b>321</b>	<b>901 257</b>	<b>91 834</b>	<b>1 196 326</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire sur leurs durées d'utilité, estimées comme suit :

Matériel informatique : 3 ans

Installations techniques : 3 ans

Agencements de bureau / mobiliers : fin de la période de location (Novembre 2025).

## 10. CONTRATS DE LOCATION

Les montants inscrits au bilan au titre des contrats de location sont présentés ci-après :

<b>Actifs liés aux droits d'utilisation</b>	<b>31-Dec-22</b>	<b>31-Dec-21</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Siège social	1 011 692	1 379 581
Autres	258 888	80 190
	<b>1 270 580</b>	<b>1 459 770</b>

<b>Dettes de location</b>	<b>31-déc-22</b>	<b>31-déc-21</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Courant	492 483	442 945
Non courant	984 166	1 217 171
	<b>1 476 650</b>	<b>1 660 116</b>

### Analyse des échéances des dettes de location

#### Dettes de location

<b>En USD</b>	<b>31-déc-22</b>	<b>31-déc-21</b>
Analyse des échéances - flux de trésorerie contractuels non actualisés		
Moins d'un an	492 483	442 945
Un à cinq ans	984 166	1 217 171
Plus de cinq ans	0	0
Total des dettes de location non actualisées au 31 décembre	1 476 650	1 660 116
Passifs locatifs inclus dans l'état de la situation financière	1 476 650	1 660 116
Courant	492 483	442 945
Non courant	984 166	1 217 171

Le compte de résultat présente les montants suivants relatifs aux contrats de location :

<b>Charges relatives aux contrats de location</b>	<b>31-Dec-22</b>	<b>31-Dec-21</b>
	<b>USD</b>	<b>USD</b>
Charge d'amortissement des actifs du droit d'utilisation	455 475	455 368
Charges d'intérêts (incluses dans le coût financier)	75 490	95 877
	<b>530 964</b>	<b>551 245</b>

Le total des montants décaissés au titre des contrats de location s'élève à 502 523 USD

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 11. AUTRES CRÉANCES

	2022	2021
	USD	USD
<b>Courants</b>		
Intérêts courus – Room to Run	460 340	1 134 448
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)*	565 878	1 007 608
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP*	33 228	15 605
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP*	193 466	19 325
Autres créances	10 587 165	286 768
Créances de TVA	854 298	462 602
Prêts aux employés	90 000	80 000
Dépôts et garanties	79 440	77 572
	<b>12 863 815</b>	<b>3 083 928</b>

\* Relation avec Africa50 Infrastructure Partners I et Africa50 Infrastructure Acceleration Fund ("IAF") : l'IAF est un nouveau fonds d'investissement parrainé par Africa50-FP. En attendant la clôture du fonds IAF prévue pour 2023, Africa50-FP traite les paiements au nom des différentes entités et des comptes courants sont maintenus entre ces entités.

	2022	2021
	USD	USD
<b>Non courants</b>		
Intérêts courus de Nachtigal	7 690 044	5 891 639
Intérêts courus de Malicounda	1 164 282	515 385
Intérêts courus de Infra Holdco 1	5 255 160	4 498 044
	<b>14 109 487</b>	<b>10 905 068</b>

## 12. CASH AND CASH EQUIVALENTS

	2022	2021
	USD	USD
Trésorerie	39 609 179	42 771 536
Équivalents de trésorerie	130 714 855	179 812 179
Intérêts courus sur équivalents de trésorerie	323 000	53 570
	<b>170 647 034</b>	<b>222 637 285</b>

Les équivalents de trésorerie sont constitués de dépôts à terme avec des échéances courtes, aucun d'entre eux n'excède un an.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 13. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital social autorisé selon les statuts d'Africa50-FP est de 3.000.000.000 USD. Le capital souscrit est de 785 792 000 USD et le capital appelé est de 594 969 000 USD, tandis que le capital libéré est de 417 208 090 USD.

Catégorie		Nb. d'actions au 31 décembre 2021	Nb. d'actions émises en 2022	Nb. d'actions au 31 décembre 2022	Capital libéré au 31 décembre 2022 USD
1. Banque Africaine de Développement	B*	100 000	-	100 000	75 000 000
2. Bénin	A*	4 176	-	4 176	1 909 108
3. Cameroun	A	45 000	-	45 000	24 241 725
4. Congo Brazzaville	A	167 997	-	167 997	41 999 250
5. Côte d'Ivoire	A	26 999	-	26 999	6 749 750
6. Djibouti	A	2 700	-	2 700	675 000
7. Egypte	A	90 000	-	90 000	67 500 000
8. Gabon	A	7 800	-	7 800	1 950 000
9. Gambie	A	900	-	900	225 000
10. Ghana	A	17 655	-	17 655	8 625 222
11. Madagascar	A	9 003	-	9 003	6 752 250
12. Malawi	A	1 800	-	1 800	450 000
13. Mali	A	1 813	-	1 813	1 359 750
14. Royaume du Maroc	A	90 000	-	90 000	67 500 000
15. Mauritanie	A	9 101	-	9 101	2 275 250
16. République du Niger	A	1 799	-	1 799	449 750
17. Nigéria	A	36 000	-	36 000	27 000 000
18. Sénégal	A	9 007	-	9 007	2 251 750
19. Sierra Leone	A	1 800	-	1 800	540 000
20. Soudan	A	2	-	2	500
21. Togo	A	17 346	-	17 346	8 672 903
22. Kenya	A	90 000	-	90 000	25 644 135
23. Burkina Faso	A	2 694	-	2 694	1 111 748
24. BCEAO (Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest)	B	4 500	-	4 500	4 500 000
25. Bank Al Maghrib	B	18 000	-	18 000	18 000 000
26. Tunisie	A	9 000	-	9 000	6 750 000
27. République Démocratique du Congo	A	1 800	-	1 800	900 000
28. Guinée (Conakry)	A	4 500	-	4 500	3 375 000
29. Rwanda	A	9 000	-	9 000	6 750 000
30. Maurice	A	900	-	900	675 000
31. Zimbabwe	A	4 500	-	4 500	3 375 000
		785 792	-	785 792	417 208 090

\*Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains.

Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme « publique » désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 14. DETTES FOURNISSEURS

Les comptes créditeurs s'élèvent à 8 978 811 USD dont 984 166 USD correspondent à des prêts à long terme aux contrats de location requis par IFRS 16, 3 219 575 USD à un engagement pour un projet et le reste à des dettes commerciales et factures non réglées au 31 décembre 2022.

## 15. AUTRES DETTES

	2022 USD	2021 USD
<b>Comptes courants</b>	<b>9 240 387</b>	<b>6 852 281</b>
Africa50-DP*	9 240 387	6 852 281
<b>Trop-perçus de la souscription d'actions payés par les actionnaires</b>	<b>20 345 446</b>	<b>20 345 446</b>
Madagascar	2 250 437	2 250 437
Tunisie	342 059	342 059
Mali	112 950	112 950
Nigéria	17 640 000	17 640 000
<b>Total</b>	<b>29 585 833</b>	<b>27 197 726</b>

\* Relation avec Africa50-DP : Africa50-DP développe un portefeuille de projets prêts à l'investissement et Africa50-FP recherche des projets par le biais d'Africa50-DP et par ses propres efforts et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les liquidités reçues des appels de capitaux et traite les paiements pour les deux entités, y compris les décaissements pour les investissements ; dans ce contexte, un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 9 240 387 USD au 31 décembre 2022. Les frais d'accès préférentiel au portefeuille de DP payés par FP à DP sont inclus dans ce compte courant.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 16. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature, le volume et le solde des transactions sont présentés ci-après :

Contrepartie	Nature	2022	2022
		Volume net des transactions de l'exercice	Solde des créances/dettes au 31 décembre
Africa50 - PD	Dettes - Compte courant	2 388 106	9 240 387
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)	Dettes - Compte courant	441 730	(565 878)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Dettes - Compte courant	(17 623)	(33 228)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Dettes - Compte courant	(174 141)	(193 466)
Infra Holdco 1	Dettes - Compte courant	(5 861 248)	14 005 153
Contrepartie	Nature	2021	2021
		Volume net des transactions de l'exercice	Solde des créances/dettes au 31 décembre
Africa50 - PD	Dettes - Compte courant	(4 648 897)	6 852 281
Africa50 Infrastructure Partners I (Fund Manager)	Dettes - Compte courant	(1 007 608)	(1 007 608)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I GP	Dettes - Compte courant	(15 605)	(15 605)
Africa50 Infrastructure Acceleration Fund I LP	Dettes - Compte courant	(19 325)	(19 325)
Infra Holdco 1	Dettes - Compte courant	(11 435 525)	19 866 401
Power Holdco 1	Dettes - Compte courant	(60 000)	0
Power Holdco 2	Dettes - Compte courant	(30 000)	0
Power Holdco 3	Dettes - Compte courant	(14 838)	0

## 17. PRODUITS D'INTÉRÊTS ET DE DIVIDENDES

	2022	2021
	USD	USD
<b>Intérêts courus</b>		
Intérêts sur les prêts aux projets - Nachtigal	2 132 226	2 037 758
Intérêts sur les prêts aux projets - Infra Holdco 1	757 116	1 223 734
Intérêts sur les prêts aux projets - Malicounda	678 099	267 343
	<b>3 567 441</b>	<b>3 528 835</b>
<b>Intérêts et Dividendes payés</b>		
Intérêts sur les prêts liés aux projets - Room to Run	1 154 179	1 514 503
Dividendes - Infra Holdco 1	0	489 229
Dividendes - Power Holdco 1	5 834 740	-
Dividendes - Power Holdco 3	2 620 041	-
	<b>9 608 960</b>	<b>2 003 731</b>

### Dépréciation:

Selon IFRS9, les provisions sur les emprunts Malicounda et Nachtigal sont déduites des intérêts / dividendes. L'amortissement des frais d'audit du projet Room to Run est également déduit.

	2022	2021
	USD	USD
Dépréciation Malicounda	2 482	(2 986)
Dépréciation Room to Run	92 318	113 300
Dépréciation Nachtigal	(2 138)	(6 081)
	<b>92 662</b>	<b>104 233</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 18. AUTRES PRODUITS

Les autres revenus s'élèvent à 1 266 643 USD et sont constitués de créances des entités de l'Infrastructure Acceleration Fund d'A50, Africa50-FP ayant engagé des dépenses pour le compte de l'IAF qui seront remboursées une fois que le Fonds aura clôturé sa première levée de fonds.

## 19. PRODUITS FINANCIERS

Produits financiers	2022 USD	2021 USD
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	1 770 714	538 946
	<b>1 770 714</b>	<b>538 946</b>

## 20. CHARGES FINANCIERES

Charges financières	2022 USD	2021 USD
Profit/perte de change latent	(56 160)	41 745
Intérêts sur loyer	(38 458)	(41 772)
	<b>(94 618)</b>	<b>(28)</b>

## 21. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou de financements directs.

	2022 USD	2021 USD
Charges liées aux projets	672 090	1 043 005
	<b>672 090</b>	<b>1 043 005</b>

## 22. DÉPENSES RELATIVES AUX LEVÉES DE FONDS

Les dépenses totales de collecte de fonds pour l'année 2022 s'élèvent à 3 093 083 USD. Une partie des dépenses de 2022 et des dépenses passées a été refacturée au Fonds d'accélération des infrastructures d'A50 ("IAF"). L'IAF devrait clôturer sa première levée de fonds en 2023.

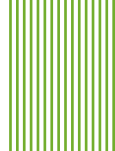
## 23. FRAIS ADMINISTRATIFS

Les dépenses administratives totales d'Africa50-FP s'élèvent à 10 817 065 USD, dont 6 575 343 USD de salaires et d'avantages sociaux, 4 241 722 USD d'autres dépenses administratives, notamment les frais de déplacement, de communication, de recrutement, de réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale des actionnaires.

### Salaires et avantages:

Africa50-FP et Africa50-DP comptent ensemble 58 employés en décembre 2022 (50 en 2021), dont 11 employés se concentrent sur l'activité d'investissement d'Africa50-FP (8 en 2021).

Le personnel d'Africa50-FP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que l'éducation et l'assurance-vie. Un plan d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018. Le personnel d'Africa50-FP bénéficie également d'une indemnité de réinstallation lorsque cela est approprié.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 24. FRAIS D'ACCES PREFERENTIEL AU PORTEFEUILLE DE DP

Africa50-PF a payé des frais d'un montant de 3 456 000 USD à Africa50-DP pour l'accès préférentiel au portefeuille (les frais d'accès préférentiel au pipeline de PD).

## 25. FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie utilisée pour les opérations s'élève à 22 572 044 USD et résulte principalement de la variation du fonds de roulement, pour un montant de 25 693 747 USD qui consiste principalement en des paiements de salaires et à des fournisseurs.

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement s'élève à 44 794 140 USD et se compose principalement de :

- L'augmentation des prises de participation de 63 093 169 USD
- La diminution des prêts de 11 783 400 USD
- Le paiement des dividendes du projet MPG pour 3 895 589 USD et du projet Azura pour 2 620 041 USD.

La trésorerie nette provenant des activités de financement s'élève à 15 375 891 USD et se compose de 1 587 445 USD de revenus provenant de dépôts en espèces et de 13 788 446 USD de souscriptions payées par les actionnaires.

## 26. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-FP est un investisseur très sélectif, et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation des investissements qui comprend l'approbation du Comité d'Investissement d'Africa50-FP qui est un élément clé du cadre général de gestion des risques.

Les instruments financiers figurant dans l'état de la situation financière comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et autres dettes.

Les activités d'investissement d'Africa50-FP l'exposent à divers types de risques qui sont associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels elle investit. Les risques les plus courants auxquels elle est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50-FP sont conçues pour identifier et analyser ces risques, pour fixer des limites de risques et des contrôles appropriés, et pour surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50-FP revoit régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques afin de refléter l'évolution des marchés et les meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a créé un Comité de gestion des risques et des finances qui supervise les risques affectant Africa50-FP, les principaux facteurs d'atténuation, les mesures prises pour réduire ces risques et a mis en place un cadre et des politiques de gestion des risques pour faire face aux principaux risques.

### a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-FP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces devises sous-jacentes. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains, à l'exception d'un compte en euros et d'un autre en dirhams marocains qui sont utilisés pour les dépenses courantes.

	Actifs financiers 2022 USD	Actifs financiers 2021 USD	Dettes financiers 2022 USD	Dettes financiers 2021 USD
<b>DOLLAR AMÉRICAIN (USD)</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	128 459 964	73 085 145		
Dettes et créances	21 519 826	31 569 394		
Autres créances	17 264 677	7 119 370		
Dettes fournisseurs			3 035 324	4 023 025
Autres dettes			29 585 833	27 197 727
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170 174 450	222 383 615		
Autres actifs non courants	2 466 906	2 449 518		
Capital libéré			417 208 089	403 419 794
Résultat global de l'exercice			15 067 159	7 555 129
Réserves et report à nouveau			5 396 902	( 215 8228)
	<b>339 885 824</b>	<b>336 607 043</b>	<b>470 293 306</b>	<b>440 037 448</b>
<b>EURO (EUR)</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	73 868 939	43 915 734		
Dettes et créances	52 300 822	54 653 130		
Charges inscrites à l'actif au coût amorti	-	-		
Dettes fournisseurs			3 566 340	329 377
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 461	2 536		
Autres créances (non courantes)	8 854 326	6 407 024		
	<b>135 026 549</b>	<b>104 978 425</b>	<b>3 566 340</b>	<b>329 377</b>
<b>LIVRE BRITANIQUE (GBP)</b>				
Dettes fournisseurs			3 417	1 461
	-	-	<b>3 417</b>	<b>1 461</b>
<b>DIRHAM MAROCAIN (MAD)</b>				
Autres créances	854 298	462 602		
Dettes fournisseurs			2 373 730	1 930 919
Trésorerie et équivalents de trésorerie	470 123	251 134		
	<b>1 324 421</b>	<b>713 736</b>	<b>2 373 730</b>	<b>1 930 919</b>
	<b>476 236 794</b>	<b>442 299 204</b>	<b>476 236 794</b>	<b>442 299 204</b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Le total des actifs financiers et des passifs financiers en % forex se présente comme suit :

	Actifs financiers 2022 %	Actifs financiers 2021 %	Dettes financières 2022 %	Dettes financières 2021 %
Dollar américain	71	76	99	99
Euro	28	24	1	0
Dirham marocain	0	0	0	1
Livre britannique	-	-	0	0
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

### Analyse de la sensibilité

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

	Augmentation/ diminution	2022 USD	2021 USD
EUR	10%	13 146 021	10 464 905
	(10%)	(13 146 021)	(10 464 905)
MAD	10%	(104 931)	(121 718)
	(10%)	104 931	121 718
GBP	10%	(342)	(146)
	(10%)	342	146

L'analyse de sensibilité a été déterminée en retenant l'hypothèse que la variation des taux de change s'était produite à la date de clôture et avait été appliquée à l'exposition de la Société au risque de change pour les instruments financiers existant à cette date, et que toutes les autres variables, en particulier les taux d'intérêt, restaient constantes.

Les changements indiqués représentent l'évaluation faite par la direction des variations raisonnablement possibles des taux de change sur la période allant jusqu'à la prochaine date de reporting annuel. Les résultats de l'analyse présentés dans le tableau ci-dessus représentent les effets sur les actifs financiers de la Société évalués en devises, convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date de clôture.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

		2022 USD	2021 USD
<b>Actifs</b>			
Prêts et créances	Taux variable	7 142 485	11 236 349
		<b>7 142 485</b>	<b>11 236 349</b>

La Société est exposée aux variations des taux d'intérêt sur une portion des revenus de la garantie liée à la transaction Room to Run. Cependant la majeure partie des revenus de Room to Run provient d'un premium avec un taux fixe et seule une portion des revenus d'intérêts est dépendante du taux de LIBOR.

## Analyse de la sensibilité (suite)

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt affectera les revenus de la garantie sur le projet Room to Run comme suit :

	Augmentation/ diminution	2022 USD	2021 USD
Prêts et créances	0,50%	35 712	56 182
	<b>(0.50%)</b>	<b>(35 712)</b>	<b>(56 182)</b>

## iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par d'autres facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les limites par pays sont fixées et contrôlées régulièrement.

## iii). Taux de change au 31 décembre 2022

Le tableau ci-dessous représente les taux de change au 31 décembre 2022:

	2022 USD	2021 USD
MAD	0.0958	0.1080
EUR	1.0732	1.1377
GBP	1.2102	1.3536



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## (b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2022 USD	2021 USD
<b>Actifs</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	202 328 904	117 000 880
Prêts et créances	73 820 648	86 222 524
Autres actifs non courants	2 466 906	2 449 518
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170 647 034	222 637 285
Autres créances	26 973 302	13 988 996
	<b>476 236 794</b>	<b>442 299 204</b>

Les actifs financiers ne sont pas en souffrance, les prêts Nachtigal et Malicounda ont été dépréciés conformément à la norme IFRS9 pour respectivement 174 833 USD et 52 930 USD

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont conservés auprès d'institutions financières réputées. La politique du Comité des risques consiste à surveiller étroitement la solvabilité des contreparties de la Société en examinant régulièrement leurs notations de crédit, leurs états financiers et leurs communiqués de presse.

Le tableau suivant présente les échelles de notation internationales utilisées par Africa50-FP pour évaluer la notation des risques des institutions financières :

Catégorie de risque	S&P - Fitch	Moody's
Risque très faible	A+ et plus	A1 et plus
	A	A2
	A-	A3
	BBB+	Baa1
	BBB	Baa2
	BBB-	Baa3
Risque faible	BB+	Ba1
	BB	Ba2
	BB-	Ba3
Risque modéré	B+	B1
	B	B2
	B-	B3
Risque élevé	CCC+	Caa1
	CCC	Caa2
Risque très élevé	CCC-	Caa3
	CC	Ca
	C	C

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Les soldes de trésorerie de la Société sont déposés auprès d'institutions financières affichant les notations de crédit suivantes :

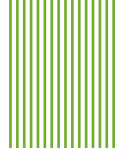
Institutions financières	2022	2021	Notation de crédit		Agence de notation	
	USD	USD	2022	2021	2022	2021
Attijari Wafabank	33 169 823	42 816 904	BB	BB	Fitch	Fitch
BMCE	35 902 183	43 109 587	BB	BB	Fitch	Fitch
TDB Bank	32 516 486	32 168 576	BB+	BB+	Fitch	Fitch
Afreximbank	33 045 189	42 123 241	BBB-	BBB-	Fitch	Fitch
Citibank	36 013 100	62 416 771	A+	A+	Fitch	Fitch
Petty Cash	252	2 206	N/A	N/A		
	<b>170 647 034</b>	<b>222 637 285</b>				

La Société considère que le risque de crédit associé aux soldes en banque est faible ou très faible comme l'indiquent les catégories de risque ci-dessus.

## (c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque qu'Africa50-FP ne puisse s'acquitter de ses engagements financiers lorsqu'ils sont exigibles. Dans son approche de la gestion des liquidités, la Société veille autant que possible à disposer de liquidités suffisantes pour pouvoir s'acquitter de ses engagements lorsqu'ils sont exigibles, tant dans des conditions normales que tendues, sans encourir de pertes inacceptables ou porter préjudice à sa réputation. Toutefois, l'impact potentiel de circonstances extrêmes ne pouvant être raisonnablement prévues est exclu. Le tableau ci-après récapitule le profil d'échéance des actifs et passifs financiers de la Société sur la base des flux de trésorerie contractuels. Les flux de trésorerie contractuels avoisinent leur valeur comptable.

	À vue	À moins d'1 an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans	Total
	USD	USD	USD	USD	USD
<b>31-Dec-22</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Prêts et créances	-	12 519 575	33 157 638	28 371 199	74 048 411
Trésorerie et équivalents de trésorerie	39 609 179	131 037 855	-	-	170 647 034
Autres créances	-	12 863 815	14 109 487	-	26 180 730
	<b>39 609 179</b>	<b>156 421 245</b>	<b>47 267 124</b>	<b>28 371 199</b>	<b>271 668 747</b>
<b>Dettes financières</b>					
Autres dettes	-	29 585 833	-	-	29 585 833
Dettes fournisseurs	-	4 798 313	4 180 498	-	8 978 811
	-	<b>34 384 146</b>	<b>4 180 498</b>	-	<b>38 564 644</b>
<b>31-Dec-21</b>					
<b>Actifs financiers</b>					
Prêts et créances	-	7 803 840	45 496 139	33 149 964	86 449 943
Trésorerie et équivalents de trésorerie	42 771 536	179 865 750	-	-	222 637 285
Autres créances	-	3 083 928	10 905 068	-	13 988 996
	<b>42 771 536</b>	<b>190 753 518</b>	<b>56 401 207</b>	<b>33 149 964</b>	<b>323 076 225</b>
<b>Dettes financières</b>					
Autres dettes	-	27 197 727	-	-	27 197 727
Dettes fournisseurs	-	5 067 611	1 217 171	-	6 284 782
	-	<b>32 265 338</b>	<b>1 217 171</b>	-	<b>33 482 509</b>



## NOTES AUX ETATS FINANCIERS (SUITE)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

### 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le montant des engagements hors bilan en lien avec les projets s'élève à 56 303 872 USD au 31 décembre 2022. Le décaissement de ce montant est soumis à des conditions de réalisation de certaines étapes.

### 28. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

2022 a été une année importante pour le monde entier, pour l'Afrique et pour Africa50-FP. Alors que nous commençons à sortir de la crise du COVID, de nouveaux défis sont apparus, avec l'inflation, la volatilité des devises et la guerre en Ukraine qui ont eu un impact négatif sur l'environnement des affaires. En outre, l'impact de la crise climatique sur l'Afrique devient plus apparent et plus aigu et l'instabilité politique créée par les coups d'État militaires et les conflits dans plusieurs pays africains a eu un impact négatif sur le climat d'investissement dans de nombreux pays.

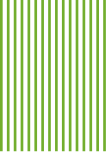
Africa50-FP a fait preuve de résilience face à ces vents contraires et a été en mesure d'atteindre la plupart de ses objectifs d'entreprise pour 2022.

Le resserrement de l'environnement fiscal auquel sont confrontés les pays actionnaires d'Africa50-FP a nécessité de revoir la façon dont ils répondent à leurs besoins de financement des infrastructures, et de tirer davantage parti du secteur privé, ce qui constitue une réserve potentielle d'opportunités d'investissement pour Africa50-FP.

### 29. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.



# AFRICA50 – DEVELOPPEMENT DE PROJETS

## TABLE DES MATIÈRES

Exercice clos le 31 Décembre 2022

<b>SOMMAIRE</b>	<b>PAGE</b>
INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ	117
RAPPORT DE GESTION	118
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	119
COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	122
BILAN	123
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	124
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	125
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	126

# INFORMATIONS SUR LA SOCIETE

## ADMINISTRATEURS

Dr. Akinwumi A. ADESINA (the Chair)  
 Mme. Imoni AKPOFURE  
 M. Nouaman AL AISSAMI  
 M. Charles BOAMAH  
 Mme. Sophie L'HELIAS  
 Mme. Monhla Wilma HLAHLA  
 M. Assaad JABRE  
 M. Amadou KANE  
 M. Albert MUGO  
 Mme. Félicité Célestine OMPORO ENOUANY  
 M. Abdel Latif El Maghraby  
 M. Zouanga BOUKARE

## Date de nomination

21 Juillet 2016  
 19 Juillet 2018  
 29 Juillet 2015  
 29 Juillet 2015  
 19 Juillet 2018  
 19 Juillet 2018  
 19 Juillet 2018  
 29 Juillet 2015  
 19 Juillet 2018  
 29 Juillet 2015  
 5 Octobre 2021  
 5 Octobre 2021

## \*Date d'expiration

2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2024 post AG  
 2023 post AG

\* Chaque administrateur reste en poste jusqu'à la nomination de son successeur.

## PDG

Mr. Alain EBOBISSE

## SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ms. Zurina SABAN

## SIÈGE SOCIAL

Tour Ivoire 3 – 8eme étage  
 Marina de Casablanca  
 Boulevard des Almohades  
 Casablanca, Maroc

## AUDITEUR

KPMG S.A.  
 Tour EQHO  
 2 Avenue Gambetta  
 CS 60055  
 92066 Paris la Défense Cedex, France

## BANQUES

### BMCE BANK

140 Avenue Hassan II  
 20070 Casablanca, Maroc

### CITIBANK

Zénith Millénium immeuble 1,  
 Sidi Mâarouf – B.P 40  
 Casablanca 20190 – Maroc

### ATTIJARIWAFI BANK

Centre d'Affaires 2001  
 2 Boulevard Moulay Youssef  
 Casablanca

# RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 Décembre 2022

La direction présente son rapport et les états financiers audités d’Africa50 – Développement de projets (la « Société » ou « Africa50-DP » ou « DP ») pour l’exercice clos le 31 décembre 2022.

## ACTIVITÉ PRINCIPALE

Africa50-DP est une organisation internationale et une société financière à statut spécial qui promeut le développement des infrastructures en Afrique, identifie et développe des projets d’infrastructures en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu’à la clôture financière (ou la mobilisation de financements à long terme) et temporairement au-delà de cette étape, attire et canalise de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique, et mobilise le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l’élaboration et la mise en œuvre projets.

## RESULTATS ET DIVIDENDES

Les résultats de l’exercice figurent en pages 122 à 125.

La Société n’a pas distribué de dividende au cours de l’exercice considéré (2021 : USD Nil)

## ADMINISTRATEURS

Les administrateurs en fonction durant l’exercice sont présentés en pages 74 et 75.

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EU ÉGARD AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de l’établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément aux Normes internationales d’information financière (IFRS) et du contrôle interne que la direction détermine nécessaire à l’établissement d’états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l’évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son activité. La direction doit divulguer, le cas échéant, tout événement ayant un impact sur la continuité d’exploitation de la Société, sauf dans le cas où la direction a l’intention de liquider ou de cesser l’activité, ou n’a pas d’autre alternative que de cesser l’activité.

La direction n’est informée d’aucun élément indiquant que la Société ne sera pas à même de poursuivre son activité pendant au moins 12 mois à compter de la date de ce rapport.

## AUDITEURS

Les auditeurs, KPMG S.A., ont été nommés lors de l’assemblée générale du 19 juillet 2022 pour une période de trois ans courant de l’exercice 2022 jusqu’à l’exercice 2024.

## ARRÊTÉ DES ÉTATS FINANCIERS PAR LES ADMINISTRATEURS

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d’administration le 1er Juin 2023.



Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# AFRICA50 – DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Siège social : Tour Ivoire 3  
Marina de Casablanca  
Boulevard des Almohades  
20000 Casablanca - Maroc

## RAPPORT DU COMMISSAIRE CONCERNANT AFRICA50 - DÉVELOPPEMENT DE PROJETS Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Africa50 – Développement de Projets (« l'Entité »), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et les autres notes explicatives y afférentes. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 1er juin 2023.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Entité au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière IFRS.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Entité conformément aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre à Paris sous le n° 14-30080101 et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.   
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417

### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe à la Direction. Les autres informations comprennent les éléments contenus dans le rapport annuel d’Africa 50 – Développement de Projets, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport d’audit sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s’étend pas aux autres informations et nous n’exprimons ni n’exprimerons aucune forme d’assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre obligation consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s’il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l’audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d’une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n’avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant la gouvernance sur les états financiers**

La Direction est responsable de l’établissement de ces états financiers, qui donnent une image fidèle, conformément aux IFRS, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement d’états financiers ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des états financiers, il incombe à la Direction d’évaluer la capacité de l’Entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer le principe comptable de continuité d’exploitation, sauf si la Direction a l’intention de mettre l’Entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s’il n’existe aucune autre solution alternative réaliste qui s’offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant la gouvernance de surveiller le processus d’élaboration de l’information financière de l’Entité.

### **Responsabilités de l’auditeur relatives à l’audit des états financiers**

Nos objectifs sont d’obtenir l’assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, et d’émettre un rapport d’audit contenant notre opinion. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, qui ne garantit toutefois pas qu’un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu’il est raisonnable de s’attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



**Africa50 - Développement de Projets**

Rapport du commissaire concernant Africa50 - Développement de Projets

29 juin 2023

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'Entité à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant la gouvernance notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constats importants, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevés lors de notre audit.

**Paris La Défense, le 29 juin 2023**

**KPMG S.A.**

**Valéry Foussé**

**Associé**

Exercice clos le 31 décembre 2022

# COMPTE DE RÉSULTAT ET ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Notes	31 Décembre 2022 USD	31 Décembre 2021 USD
<b>Produits</b>			
Produits des investissements vendus	16	5 567 809	-
Coûts des investissements vendus	16	(2 672 037)	-
Intérêts courus des prêts	18	39 479	665 896
Interest/Dividend income		-	-
Amortissement des prêts		-	-
Profit/perte latent sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		(201 456)	(605 971)
Commissions d'accès préférentiel au portefeuille d'africa50-DP par Africa50-FP	19	3 456 000	2 352 000
<b>Total des produits</b>		<b>6 189 795</b>	<b>2 411 925</b>
<b>Charges</b>			
Charges liées aux projets	21	1 941 273	2 774 270
Salaires et avantages	22	5 268 062	5 761 029
Autres charges	22	3 672 026	2 616 332
<b>Total des charges</b>		<b>10 881 361</b>	<b>11 151 631</b>
Résultat opérationnel		(4 691 565)	(8 739 707)
Charges financières	20	(1 638)	(115 128)
Produits financiers	20	118 241	50 318
<b>Résultat financier net</b>		<b>116 603</b>	<b>(64 810)</b>
<b>Résultat de la période</b>		<b>(4 574 962)</b>	<b>(8 804 516)</b>
Autres éléments du résultat global		-	-
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>(4 574 962)</b>	<b>(8 804 516)</b>

Les notes 1 à 27 font partie intégrante des états financiers.



# BILAN

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Notes	2022 USD	2021 USD
<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs non courants</b>			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	30 249	716
Divers créanciers	8	9 240 387	6 852 280
Depenses de projets capitalisés	9	2 218 726	2 943 798
Prêts et créances	10	895 002	4 988 537
Autres créances	11	3 241 811	793 942
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>15 626 175</b>	<b>15 579 273</b>
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	(28 807)	3 060 856
<b>Total des actifs courants</b>		<b>(28 807)</b>	<b>3 060 856</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>15 597 367</b>	<b>18 640 130</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capitaux propres et réserves			
Capital libéré	13	46 105 811	44 573 611
Résultat global de l'exercice		(4 574 962)	(8 804 516)
Réserves et report à nouveau		(28 196 097)	(19 391 580)
<b>Total des capitaux propres et des réserves</b>		<b>13 334 752</b>	<b>16 377 514</b>
<b>PASSIF</b>			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs	14	2 438	2 438
Autres dettes	15	2 260 177	2 260 177
<b>Total des passifs courants</b>		<b>2 262 615</b>	<b>2 262 615</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>15 597 367</b>	<b>18 640 130</b>

Les notes 1 à 27 font partie intégrante des états financiers

# TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Capital libéré USD	Réserves et report à nouveau USD	Total capitaux propres USD
<b>Au 1er Janvier 2021</b>	<b>42 247 285</b>	<b>(19 391 580)</b>	<b>22 855 704</b>
Résultat global de l'exercice		(8 804 516)	(8 804 516)
Augmentation nette du capital libéré	2 326 327		2 326 327
<b>Solde au 31 Décembre 2021</b>	<b>44 573 612</b>	<b>(28 196 097)</b>	<b>16 377 514</b>
Résultat global de l'exercice		(4 574 962)	(4 574 962)
Augmentation nette du capital libéré	1 532 200		1 532 200
<b>Solde au 31 Décembre 2022</b>	<b>46 105 812</b>	<b>(32 771 060)</b>	<b>13 334 752</b>

Les notes 1 à 27 font partie intégrante des états financiers

# TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Exercice clos le 31 Décembre 2022

	Notes	2022 USD	2021 USD
<b>Transfert de fonds</b>		<b>(3 121 744)</b>	
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>			
Diminution / augmentation des débiteurs		(1 523 199)	(3 461 335)
Diminution / augmentation des créanciers			
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>		<b>(1 523 199)</b>	<b>(3 461 335)</b>
<b>"Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités opérationnelles "</b>	<b>23</b>	<b>(4 644 943)</b>	<b>(3 461 335)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Placements financiers		(1 061 678)	(836 937)
Prêts et autres fonds d'investissement		1 052 827	
<b>"Trésorerie nette utilisée pour/générée par les activités d'investissement "</b>	<b>23</b>	<b>(8 850)</b>	<b>(836 937)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Flux de trésorerie provenant des dépôts à terme		32 080	5 360
Capital souscrit		1 532 050	4 298 272
<b>Trésorerie nette générée par les activités de financement</b>	<b>23</b>	<b>1 564 130</b>	<b>4 303 632</b>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(3 089 663)	5 360
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		3 060 856	3 055 496
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>12</b>	<b>(28 807)</b>	<b>3 060 856</b>

Les notes 1 à 27 font partie intégrante des états financiers

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS

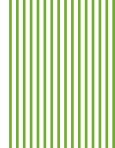
Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 1. MISSION, OPÉRATIONS ET ORGANISATION

Africa 50 - Développement de Projets est une organisation internationale et société financière à statut spécial, dont le siège social est à Casablanca (Maroc), avec un capital social autorisé de 500 000 000 USD et des actions ordinaires souscrites de 95 121 000 USD.

Les objectifs organisationnels de Africa50-DP sont les suivants :

- a) Identifier et développer les entreprises, les actifs, les entreprises et les projets d'infrastructure pour soutenir le développement économique durable en Afrique, à la fois au niveau national et régional, en investissant des capitaux dans les premières étapes du cycle de développement du projet jusqu'à la clôture financière (ou la mobilisation à long terme de financement) et temporairement au-delà de cette étape et ainsi attirer et canaliser de nouvelles sources de capitaux pour financer les infrastructures en Afrique ;
- b) Promouvoir le développement des infrastructures en Afrique, avec des financements provenant de diverses sources, y compris des souscriptions d'actions, des emprunts et des subventions de sources africaines et non africaines ;
- c) Mobiliser le soutien politique et réglementaire nécessaire pour effectuer les réformes nécessaires pour assurer la viabilité opérationnelle, financière et économique des investissements et réduire le risque de retards dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets ;
- d) Effectuer des investissements dans les infrastructures, notamment :
  - i) En association avec des investisseurs ou financiers multilatéraux, bilatéraux, publics ou privés, pour aider au financement de la construction, de la réhabilitation, de l'amélioration, de l'expansion ou de l'acquisition d'entreprises, d'actifs liés à l'infrastructure, mobilisant l'infrastructure et facilitant l'infrastructure, financièrement et économiquement viables, les entreprises et les projets en effectuant des investissements en dette ou en fonds propres, avec ou sans garantie de remboursement par le gouvernement ou l'État dans lequel l'investissement est effectué ;
  - ii) Exercer ses activités en tant que financier, seul ou en coopération avec toute autre institution financière, par l'octroi de prêts, de garanties, de fonds propres, de quasi-fonds propres ou d'autres formes d'aide financière ; et
  - iii) Fournir des ressources pour financer le coût du développement d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures en Afrique à un stade où les investisseurs multilatéraux, publics ou privés peuvent investir dans de tels projets ;
- e) Fournir des services de conseil financier, dans le cadre d'investissements potentiels
- f) Identifier et embaucher des experts qualifiés (y compris dans les domaines de l'ingénierie, des finances, de l'économie, du droit, de l'environnement et du social) vers la fin de la collaboration avec les gouvernements africains et les investisseurs privés pour raccourcir le cycle de développement du projet et maximiser les chances de succès des projets ;
- g) Conclure tout accord ou arrangement avec tout gouvernement, autorité municipale ou locale ou toute autre entité propice à la réalisation par Africa50-DP de toute activité liée à ses objectifs organisationnels ; obtenir de toute autorité ou entité de ce type les droits, privilèges et exemptions qu'Africa50-DP juge souhaitables ; et pour mettre en œuvre, exercer et respecter ces accords, droits, privilèges et exemptions ;



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

- h) Fournir une assistance technique et des services consultatifs pour l'étude, la préparation et la mise en œuvre d'entreprises, d'actifs, d'entreprises et de projets liés aux infrastructures, mobilisateurs d'infrastructures et facilitateurs d'infrastructures impliquant des infrastructures situées physiquement en Afrique ou bénéficiant substantiellement à l'Afrique ;
- i) Affecter les bénéfices pour couvrir les coûts liés à la poursuite des objectifs organisationnels, financer les réserves et distribuer les dividendes ;
- j) Emprunter ou lever des fonds, émettre des valeurs mobilières, des obligations, des billets, des hypothèques et d'autres instruments et fournir des garanties ;
- k) Détenir des investissements de toute nature (y compris des investissements en titres, actions et billets);
- l) Verser des distributions sur les actions Africa50-DP ;
- m) Conserver et appliquer les bénéfices aux fins organisationnelles d'Africa50-DP ;
- n) Obtenir tout acte administratif ou législatif ou effectuer toute modification des présents articles qui aide Africa50-DP à réaliser ses objectifs organisationnels et s'opposer à toute proposition ou procédure susceptible de porter directement ou indirectement préjudice aux intérêts d'Africa50-DP ; et
- o) Exercer toute activité liée directement ou indirectement à l'une des opérations susmentionnées, dans le but de faciliter, promouvoir et développer l'activité d'Africa50-DP.

## 2. BASE DE PREPARATION

Ces états financiers sont les seuls états financiers présentés par la Société, et sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et interprétations émises par l'IFRS Interpretations Committee (IFRIC) applicables aux sociétés présentant leurs informations en IFRS. Les états financiers sont conformes aux normes IFRS en vigueur en 2021 et aux nouvelles normes décrites ci-dessous.

Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, sauf pour les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat qui ont été évalués à la juste valeur.

La présentation du Tableau de Flux de Trésorerie a fait l'objet d'un changement présenté en Note 5.

## 3. NORMES, AMENDEMENTS ET INTERPRÉTATIONS APPLIQUÉS POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2022.

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : IFRS 9 Instruments financiers – Frais du critère de 10 % pour la décomptabilisation des passifs financiers	1er janvier 2022
Améliorations annuelles (Cycle 2018 – 2020) : Exemple illustratif accompagnant les IFRS 16 – Incitatifs à la location	1er janvier 2022
Amendement à la norme IAS 37 – Contrats déficitaires : Coûts liés à l'exécution des contrats	1er janvier 2022
Amendements à l'IAS 16 - Immobilisations corporelles : Produits avant utilisation prévue	1er janvier 2022

Les nouvelles exigences n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 4. NORMES ET INTERPRÉTATIONS PUBLIÉES MAIS NON ENCORE EN VIGUEUR

Nouvelles normes ou interprétations	Date d'application
Amendements à l'IAS 8 - Définition des estimations comptables	1er janvier 2023
Amendements à l'IAS 1 et à la déclaration pratique IFRS 2 - Informations à fournir sur les méthodes comptables	1er janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôt différé relatif aux actifs et passifs résultant d'une transaction unique	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 - Classification des passifs comme courants ou non courants - Report de la date d'entrée en vigueur publié en juillet 2020	1er janvier 2023
Amendements à IAS 1 (Présentation des états financiers) Passifs non courants avec clauses restrictives	1er janvier 2024
IFRS 16 – Contrats de location Amendements à IFRS16 Leases: responsabilité de location dans le cadre d'une cession-bail	1er janvier 2024

La Société n'anticipe pas que ces exigences auront un impact significatif sur ses états financiers lorsqu'elles deviendront d'application obligatoire.

## 5. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Présentation du tableau des flux de trésorerie selon la méthode directe :

Cette année, le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode directe et les données 2021 ont été restatées en adéquation. Selon l'IAS7, les entreprises sont encouragées à présenter leurs flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation en utilisant la méthode directe. Africa50-DP a opté pour la méthode directe afin de faciliter l'établissement du tableau des flux de trésorerie en réduisant le risque d'erreurs et de pouvoir fournir des explications plus précises et pertinentes pour décrire les flux liés aux activités opérationnelles.

Les méthodes comptables présentées ci-après ont été appliquées de façon permanente à ces états financiers.

### a) Monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes

Le dollar américain est la monnaie de présentation des états financiers.

Africa50 – DP réalise ses activités dans les monnaies de ses États membres, ainsi qu'en dollars américains.

Les produits et les charges en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

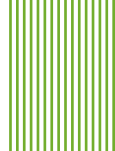
### b) Conversion des transactions en devises

Les taux de change utilisés pour convertir en dollars américains les éléments en devises au 31 décembre 2022 sont présentés à la note 23. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis en dollars américains aux taux de change historiques. Les différences de conversion sont incluses dans la détermination du résultat net.

### c) Exemption de l'obligation d'établir des états financiers consolidés

La Société détient des investissements dans l'unique but de dégager une appréciation du capital, des revenus des investissements (tels que des dividendes, des intérêts ou des produits locatifs), ou les deux. Tous les investissements en titres de capitaux propres sont évalués à la juste valeur (voir la note 7). Selon IFRS 10.27, la Société répond à la définition d'une entité d'investissement et n'est à ce titre pas dans l'obligation de consolider ses investissements en titres. Les investissements en titres détenus par la Société sont soumis aux exigences normales d'IFRS 9, ainsi que détaillé ci-après.





# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## d) Actifs et passifs financiers

### d) 1. Actifs financiers

Les actifs financiers de la Société comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, et les autres créances.

#### i) Classement

La Société classe ses actifs et passifs financiers conformément à IFRS 9.

Elle classe ses actifs financiers dans les catégories d'évaluation suivantes :

- ceux évalués ultérieurement à la juste valeur (soit par le biais des autres éléments du résultat global, soit par le biais du compte de résultat) ;
  - ceux évalués au coût amorti ;
- Le classement dépend du business model de la Société pour la gestion des actifs financiers et des conditions contractuelles des flux de trésorerie, ainsi que détaillé ci-après.

#### ii) Comptabilisation initiale et évaluation

Tous les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour les actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les achats ou les ventes d'actifs financiers en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison des actifs dans le délai défini par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné (transactions normalisées) sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle la Société s'engage à acheter ou à vendre ces actifs. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie des actifs financiers arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

#### Instruments de dette

L'évaluation ultérieure des instruments de dette dépend du business model adopté par la Société pour la gestion de l'actif et des caractéristiques des flux de trésorerie de l'actif. Il existe trois catégories d'évaluation dans lesquelles la Société peut classer ses instruments de dette :

Coût amorti : les actifs détenus en vue de percevoir les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsque l'actif est décomptabilisé dans son intégralité, un gain ou une perte sur cession est enregistré dans le compte de résultat pour un montant égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et le paiement reçu pour celui-ci [IAS1 §82 (aa)]. Ce montant doit être présenté séparément comme « gains ou pertes » de la décomptabilisation des instruments financiers au coût amorti.

#### ii) Comptabilisation initiale et évaluation

- Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global : les actifs détenus en vue de percevoir des flux de trésorerie contractuels et de vendre ces actifs sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lorsque les flux de trésorerie afférents correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les variations de la valeur comptable sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, exception faite des profits ou pertes de valeur et des différences de conversion, qui sont rapportés en résultat. Lorsque l'actif financier est décomptabilisé, le cumul des profits et des pertes précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat net et comptabilisé dans les autres profits/pertes. Les produits d'intérêt de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers en appliquant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et pertes de change sont présentés dans les autres profits/pertes et les pertes de valeur sont présentées sur une ligne distincte du compte de résultat ;

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

- Juste valeur par le biais du compte de résultat : les actifs qui ne satisfont pas aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les profits ou les pertes sur les instruments de dette évalués ultérieurement à la juste valeur par le biais du compte de résultat sont rapportés en résultat et présentés en net dans les autres profits/pertes de la période durant laquelle ils sont générés.

Au 31 décembre 2022 et pour l'exercice clos à cette date, tous les instruments de dette de la Société sont évalués au coût amorti et présentés au poste Prêts et créances du bilan.

La Société a également accordé des prêts à des entités qui réalisent des investissements.

Instruments de capitaux propres

La Société évalue tous ses investissements en titres de capitaux propres à la juste valeur et comptabilise les variations de juste valeur dans les Profits/pertes sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, dans le compte de résultat.

## **d) 2. Dettes financières**

### **i). Classement**

Les passifs financiers sont classés, lors de leur comptabilisation initiale, dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et emprunts, les dettes ou les instruments dérivés désignés comme des instruments de couverture constituant une couverture efficace, selon le cas.

### **ii). Comptabilisation initiale et évaluation**

Tous les passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et les prêts et emprunts et les dettes sont enregistrés nets des coûts de transaction directement attribuables.

Les passifs financiers de la Société comprennent d'autres dettes et des dettes fournisseurs.

Les passifs financiers autres que ceux évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat et les dérivés sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont rapportés en résultat lorsque les passifs sont décomptabilisés, et au travers du mécanisme du coût amorti.

## **d) 3. Evaluation ultérieure**

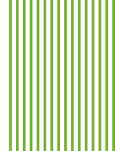
La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif ou d'un passif financier et d'affectation des produits financiers ou des charges financières au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur nette comptable de l'actif financier ou du passif financier.

Pour calculer le taux d'intérêt effectif, la Société estime les flux de trésorerie en tenant compte de toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier, mais pas des pertes de crédit futures. Ce calcul englobe l'intégralité des commissions payées ou reçues entre les parties au contrat, qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes.

## **d) 4. Évaluation à la juste valeur**

La Société évalue ses investissements en titres de capitaux propres à juste valeur à chaque clôture. La juste valeur est le montant pour lequel un actif pourrait être échangé ou un passif éteint entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions normales de concurrence à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur suppose que la transaction pour la vente de l'actif ou le transfert du passif a lieu soit sur le marché principal pour l'actif ou le passif soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux pour l'actif ou le passif. La Société doit avoir accès au marché principal ou le plus avantageux.



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

## Exercice clos le 31 Décembre 2022

La juste valeur d'un actif ou d'un passif est évalué à l'aide des hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, en supposant que les participants de marché agissent dans leur meilleur intérêt économique. La Société, qui investit dans des sociétés non cotées, détermine la juste valeur à l'aide de techniques d'évaluation telles que l'actualisation des flux de trésorerie, jugées appropriées au vu des circonstances.

### d) 5. Détermination de la juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier tient compte de la capacité d'un participant de marché à générer des avantages économiques en faisant une utilisation optimale de l'actif ou en le vendant à un autre participant de marché qui en ferait une utilisation optimale.

La Société utilise des techniques d'évaluation appropriées aux circonstances et pour lesquelles les données sont disponibles en quantité suffisante pour évaluer la juste valeur, en maximisant l'utilisation des données observables pertinentes et en minimisant celle des données non observables.

Tous les actifs et passifs dont la juste valeur est évaluée ou publiée dans les états financiers sont classés à différents niveaux dans la hiérarchie des justes valeurs détaillée ci-après, sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- Niveau 2 : prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs similaires, et autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives proviennent de données de marché observables ; sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché ;
- Niveau 3 : les techniques d'évaluation dans lesquelles les données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Sont inclus dans cette catégorie les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Le niveau auquel chaque juste valeur prise dans son ensemble est classée dans la hiérarchie des justes valeurs est déterminé sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble. Ainsi, l'importance de données est évaluée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son ensemble. Une évaluation à la juste valeur utilisant des données observables nécessitant des ajustements significatifs basés sur des données non observables est affectée au niveau 3. Une donnée utilisée pour l'évaluation est considérée observable si elle peut être observée directement à partir de transactions dans un marché actif, ou si des indications externes évidentes établissent un prix de sortie réalisable.

Pour les actifs et passifs comptabilisés à titre récurrent dans les états financiers, la Société détermine si des transferts sont survenus entre les différents niveaux de la hiérarchie en effectuant une réévaluation (sur la base des données du niveau le plus bas qui sont significatives pour la juste valeur prise dans son ensemble) à chaque clôture.

### d) 6. Dépréciation d'actifs financiers

La Société évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses instruments de dette comptabilisés au coût amorti et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

La méthodologie utilisée pour déterminer la dépréciation dépend de l'existence ou non d'une augmentation importante du risque de crédit.

La provision pour dépréciation des actifs financiers est basée sur des hypothèses sur le risque de défaillance et les taux de perte attendus. La Société fait appel à son jugement pour formuler ces hypothèses et retenir les données entrant dans le calcul de la dépréciation, sur la base des éléments historiques de la Société et des conditions de marché actuelles, ainsi que des estimations prospectives à la fin de chaque période de reporting.

## d) 7. Décomptabilisation

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels de percevoir les flux de trésorerie de l'actif expirent, ou lorsqu'elle transfère le droit de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans le cadre de laquelle la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs financiers sont transférés, ou en vertu de laquelle la société ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété et ne conserve pas le contrôle de l'actif financier. Tout intérêt dans ces actifs financiers créé ou conservé par la société est comptabilisé comme un actif ou un passif distinct. Lors de la décomptabilisation d'un actif financier, la différence entre la valeur comptable de l'actif et la contrepartie reçue est rapportée en résultat.

La société décomptabilise un passif financier lorsque l'obligation contractuelle est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

## d) 8. Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés, et le montant net est présenté au bilan, si et seulement si la société a un droit légal de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de liquider l'opération sur une base nette, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les produits et les charges sont présentés en net uniquement lorsque les IFRS l'autorisent, par exemple les profits et les pertes découlant d'un groupe de transactions similaires, tels que les profits et les pertes sur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

## e) Charges

Toutes les charges sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat et dans l'état du résultat global.

## f) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts auprès des banques, les disponibilités et les fonds en caisse. Les équivalents de trésorerie sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

## g) Information sectorielle et géographique

La zone d'investissement de la Société se limite à l'Afrique.

## h) Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan sont les passifs potentiels associés à une incertitude significative, qui peuvent comprendre une dépendance envers des événements échappant au contrôle d'Africa50-DP, susceptibles d'entraîner une obligation. Les passifs éventuels sont présentés dans les notes aux états financiers, mais ne sont pas inscrits au bilan.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## i) Engagements

Les engagements correspondent à des montants qu'Africa50-DP s'est contractuellement engagé à payer à des tiers, mais ne représentent pas encore une charge ou un actif. Ils donnent une indication sur les flux de trésorerie futurs engagés. Les engagements à la clôture n'ont pas d'impact sur les résultats financiers de l'exercice d'Africa50-DP.

## j) Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'Africa50-DP a une obligation juridique ou implicite dont l'échéance ou le montant est incertain, qui résulte d'un événement passé et qu'Africa50-DP devra probablement régler, et que cette obligation peut être estimée de manière fiable. Les provisions correspondent aux meilleures estimations du montant requis pour régler l'obligation à la date de clôture et sont actualisées si l'effet de l'actualisation est significatif. Les variations des provisions sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

Dans le cas des actifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur dans le compte de résultat, Africa50 - DP détermine, à la fin de chaque période de reporting, s'il existe des indications objectives d'une perte de valeur. S'il y a une perte de valeur, les actifs financiers qui sont comptabilisés au coût amorti sont réévalués au montant net recouvrable, et le montant de la perte est comptabilisée dans le revenu net. Les pertes latentes sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées dans le résultat net au moment de la dépréciation.

## k) Immobilisations corporelles

Tous les actifs sont détenus par Africa50 – Financement de projets et une partie des montants amortis est allouée à Africa50 – Développement de projets, selon les règles de répartition des dépenses entre les deux entités.

## 6. RECOURS À DES ESTIMATIONS DE JUGEMENTS

Valorisation des instruments financiers :

La Société évalue les justes valeurs en utilisant la hiérarchie des justes valeurs suivante, qui reflète l'importance des données utilisées lors de l'évaluation :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur un marché actif, pour un instrument identique.

Niveau 2 : techniques d'évaluation basées sur des données observables, soit directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix). Sont inclus dans cette catégorie les instruments évalués en utilisant : les prix cotés sur un marché actif pour des instruments similaires, les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des instruments identiques ou similaires, ou d'autres techniques d'évaluation où toutes les données significatives sont directement ou indirectement observables à partir des données de marché.

Niveau 3 : techniques d'évaluation reposant sur des données significatives non observables. Cette catégorie englobe tous les instruments pour lesquels la technique d'évaluation comprend des données qui ne sont pas basées sur des données de marché observables et que les données non observables ont un impact notable sur l'évaluation de l'instrument. Cette catégorie comprend les instruments qui sont évalués sur la base des prix de marché cotés pour des instruments similaires lorsque des ajustements importants non observables ou des hypothèses sont requis pour refléter les différences entre les instruments.

Lorsque la juste valeur d'actifs ou de passifs financiers comptabilisés au bilan ne peut être obtenue sur des marchés actifs, leur juste valeur est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont l'actualisation des flux de trésorerie. Les données de ces modèles proviennent si possible des données de marché observables et, dans le cas contraire, la détermination des justes valeurs fait appel à un certain degré de jugement. Les jugements mettent en jeu des facteurs tels que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des changements dans les hypothèses relatives à ces facteurs pourraient affecter la juste valeur publiée des instruments financiers.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 7. ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

Placements en actions non cotées	2022 USD	2021 USD
<b>Au 1er janvier</b>	<b>716</b>	<b>773</b>
Acquisitions	31 124	0
Cessions (au coût amorti)	0	0
Variations de juste valeur	(1 591)	(57)
<b>Au 31 décembre</b>	<b>30 249</b>	<b>716</b>

### Participations aux investissements:

Dénomination	Pays d'enregistrement	Activité principale	Exercice clos le	Participation directe 2022 %	Participation indirecte 2022 %	Participation effective et droit de vote 2022 %	Participation directe 2021 %	Participation indirecte 2021 %	Participation effective et droit de vote 2021 %
CGHV (Volobe)	Madagascar	Hydro Power Project Co.	31-Dec	25	-	25	25	-	25

### Variation de la juste valeur :

#### Portefeuille d'investissements:

Dénomination	Nombre d'actions détention	% de détention	Pays	Activité principale	OuvertureAcquisition		Cessions Coût USD	Clôture USD	Ouverture Variation de la juste valeur USD	Variation USD	Clôture USD	Juste 2022 USD	Valeur 2021 USD
					USD	USD							
CGHV (Volobe)	125	25	Madagascar	Hydro Power Project Co.	700	31 124	-	31 824	16	(1 591)	(1 575)	30 249	716
					<b>700</b>	<b>31 124</b>	<b>-</b>	<b>31 824</b>	<b>16</b>	<b>(1 591)</b>	<b>(1 575)</b>	<b>30 249</b>	<b>716</b>

## 8. DIVERS CREDITEURS

Divers créditeurs	2022 USD	2021 USD
Africa50 - FP	9 240 387	6 852 280
	<b>9 240 387</b>	<b>6 852 280</b>

## 9. DEPENSES DE PROJETS CAPITALISES

	2022 Ouverture USD	2022 Variation USD	2022 Clôture USD	2021 USD
Dépenses de projets capitalisés	2 943 798	(725 072)	2 218 726	2 943 798
	<b>2 943 798</b>	<b>(725 072)</b>	<b>2 218 726</b>	<b>2 943 798</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 10. PRÊTS ET CRÉANCES AU COÛT AMORTI

	2022 USD	2021 USD
<b>Non courants</b>		
CGHV (Volobe)*	895 002	845 921
SOGEAG (Gbessia)		4 142 616
	<b>895 002</b>	<b>4 988 537</b>
<b>Courants</b>	-	-
<b>Total</b>	<b>895 002</b>	<b>4 988 537</b>

Ce tableau représente les prêts d'actionnaires, dans le cadre du financement des sociétés de projet.

### \*Prêts des actionnaires accordés à CGHV (Volobe)

Le projet est encore en phase de développement. Par conséquent, le prêt accordé relève du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section « Charges liées aux projets » du compte de résultat.

	Provision au titre d'IFRS 9 2022 USD	A vue 2022 USD	A moins d'1 an 2022 USD	Entre 1 et 5 ans 2022 USD	A plus de 5 ans 2022 USD	Total 2022 USD
CGHV (Volobe)	(2 685 004)	-	-	-	3 580 006	895 002
SOGEAG (Gbessia)	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>(2 685 004)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 580 006</b>	<b>895 002</b>

	Déprécié 2021 USD	A vue 2021 USD	A moins d'1 an 2021 USD	Entre 1 et 5 ans 2021 USD	A plus de 5 ans 2021 USD	Total 2021 USD
CGHV (Volobe)	(2 688 393)	-	-	-	3 534 314	845 921
SOGEAG (Gbessia)	-	-	-	-	4 142 616	4 142 616
<b>Total</b>	<b>(2 688 393)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 676 930</b>	<b>4 988 537</b>

## 11. AUTRES CREANCES

Les autres créances d'un montant de 3 241 811 USD comprennent 3 160 187 USD de créances suite à la sortie du projet Gbessia et 81 623 USD d'intérêts courus du projet Volobe.

## 12. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2022 USD	2021 USD
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Équivalents de trésorerie	(28 807)	3 060 856
	<b>(28 807)</b>	<b>3 060 856</b>

Le cash de Africa50-DP est géré par Africa50-FP.

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 13. CAPITAL LIBÉRÉ

Le capital autorisé conformément aux statuts d'Africa50-DP est de 500 000 000 USD. Le capital souscrit s'élève à 95 121 000 USD et le capital appelé à 71 965 750 USD, et le capital libéré s'établit à 46 105 810 USD.

	Catégorie	Nb.d'actions	Nb.d'actions	Nb.d'actions	Capital
		au 31 décembre 2021	émises en 2022	au 31 décembre 2022	libéré au 31 Dec 2022
				<b>USD</b>	
1. Banque Africaine de Développement	B*	18 924	0	18 924	8 082 439
2. Bank Al Maghrib	B	2 000	0	2 000	2 000 000
3. BCEAO (Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest)	B	500	0	500	500 000
4. Benin	A*	464	0	464	212 123
5. Burkina Faso	A	299	0	299	123 444
6. Cameroun	A	5 000	0	5 000	2 693 525
7. Congo Brazzaville	A	18 666	0	18 666	4 666 500
8. Djibouti	A	300	0	300	75 000
9. Egypte	A	10 000	0	10 000	7 500 000
10. Gabon	A	866	0	866	216 500
11. Gambie	A	100	0	100	25 000
12. Ghana	A	1 961	0	1 961	958 358
13. Guinée (Conakry)	A	500	0	500	375 000
14. Côte d'Ivoire	A	2 999	0	2 999	749 750
15. Kenya	A	10 000	0	10 000	2 849 348
16. Royaume du Maroc	A	10 000	0	10 000	7 500 000
17. Madagascar	A	1 000	0	1 000	750 000
18. Malawi	A	200	0	200	50 000
19. Mali	A	203	0	203	152 250
20. Mauritanie	A	1 011	0	1 011	252 750
21. Maurice	A	100	0	100	75 000
22. République du Niger	A	199	0	199	49 750
23. Nigeria	A	4 000	0	4 000	3 000 000
24. République Démocratique du Congo	A	200	0	200	100 000
25. Rwanda	A	1 000	0	1 000	750 000
26. Sénégal	A	1 000	0	1 000	250 000
27. Sierra Leone	A	200	0	200	60 000
28. Soudan	A	2	0	2	500
29. Togo	A	1 927	0	1 927	963 573
30. Tunisie	A	1 000	0	1 000	750 000
31. Zimbabwe	A	500	0	500	375 000
		95 121	0	95 121	46 105 810

\* Les actions de classe A ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit des États africains souverains. Les actions de classe B ne seront distribuées, attribuées et émises qu'au profit d'institutions financières publiques africaines et non africaines et d'institutions financières publiques internationales, panafricaines ou régionales ; à condition que, aux fins des actions de catégorie B, le terme « publique » désigne une institution détenue en totalité ou en majeure partie, directement ou indirectement, par un État souverain.



## NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

### 14. DETTES FOURNISSEURS

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 2 438 USD et comprennent principalement des dettes fournisseurs et des factures impayées au 31 décembre 2022. Toutes ces dettes sont payables à moins d'un an.

### 15. AUTRES DETTES

	2022 USD	2021 USD
Excédent de versement de souscription au capital par les actionnaires	2 260 177	2 260 177
Madagascar	250 299	250 299
Tunisie	38 007	38 007
Nigeria	1 960 000	1 960 000
Mali	11 772	11 772
Autres	100	100
<b>Total</b>	<b>2 260 177</b>	<b>2 260 177</b>

### 16. REVENUS ET COÛTS DES PROJETS VENDUS

Les revenus des projets vendus s'élèvent à 5 567 809 USD et correspondent à la vente des projets KIC et Scanning Systems (Sahara) à Africa50-PF pour respectivement 4 858 653 USD et 709 156 USD.

Les frais de développement des projets engagés par Africa50-PD s'élèvent à 2 672 037 USD.

### 17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice considéré, la Société a effectué les transactions suivantes avec des parties liées. La nature et le volume des transactions sont présentés ci-après :

Partie liée	Nature	2022 Volume net des transactions de l'exercice	2022 Solde des créances / dettes au 31 Déc
		Africa50 - FP*	2 388 107

Partie liée	Nature	2021 Volume net des transactions de l'exercice	2021 Solde des créances / dettes au 31 Déc
		Africa50 - FP	(4 648 897)

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 17. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES (SUITE)

\*Relation avec Africa50-FP : Africa50-DP développe un portefeuille de projets prêts à être investis et Africa50-FP recherche des projets par le biais de sa société sœur Africa50-DP et d'autres partenaires et investit en fonds propres et quasi-fonds propres aux côtés de partenaires stratégiques. Africa50-FP gère les liquidités reçues des appels de fonds et traite les paiements pour les deux entités, y compris les décaissements pour les investissements ; dans ce contexte, un compte courant entre les deux entités est maintenu et s'élève à 9 240 387 USD USD au 31 décembre 2022. La redevance d'accès préférentiel au portefeuille versée par FP à DP est incluse dans ce compte courant.

## 18. INTERETS COURUS SUR LES PRETS

	2022 USD	2021 USD
Intérêts sur les prêts liés aux projets - VOLOBE	39 479	30 981
	<b>39 479</b>	<b>30 981</b>

## 19. COMMISSIONS D'ACCES PREFERENTIEL AU PORTEFEUILLE D'AFRICA50-DP

Africa50-DP investit des ressources importantes dans le développement de nouveaux projets rentables. Ces investissements sont proposés à la vente à Africa50-FP au moment ou peu de temps avant la clôture financière.

Africa50 - FP bénéficie de cette relation :

- Accès préférentiel au portefeuille de projets développé par Africa50-DP et,
- Bonne connaissance de ces projets et capacité à acheter des actifs Africa50-DP en s'appuyant sur les audits, la structuration des transactions et les négociations initiées par Africa50-DP à un coût nul ou limité pour Africa50-FP.

Les frais d'accès préférentiel au portefeuille DP payés par Africa50-FP représentent la compensation pour les avantages de service décrits ci-dessus qu'elle reçoit d'Africa50-DP, ils s'élèvent à 3 456 000 USD pour l'année 2022.

## 20. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

<b>Produits financiers</b>	2022 USD	2021 USD
Intérêts sur titres de placement (dépôts à terme)	118 241	50 318
	<b>118 241</b>	<b>50 318</b>
<b>Charges financières</b>	2022 USD	2021 USD
Profit/perte de change latent	(35 393)	61 023
Intérêts sur loyers	37 031	54 106
	<b>1 638</b>	<b>115 128</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 21. CHARGES LIÉES AUX PROJETS

Les charges liées aux projets correspondent aux montants engagés (consultants, missions, experts, etc.) durant l'exercice au titre des recherches et de l'étude des projets d'investissement à travers des participations ou de financements directs.

	2022 USD	2021 USD
Charges liées aux projets	1 941 273	2 774 270
	<b>1 941 273</b>	<b>2 774 270</b>

## 22. FRAIS ADMINISTRATIFS

Le total des frais administratifs d'Africa50-DP s'élève à 8 940 088 USD et comprend les salaires et avantages pour un montant de 5 268 062 USD, et d'autres frais administratifs d'un montant de 3 672 026 USD, qui inclut des frais de déplacement, de communication, de recrutement, les frais des réunions du Conseil d'administration, de l'assemblée générale et diverses autres dépenses.

### Salaires :

Africa50-FP et Africa50-DP comptent ensemble 58 employés en décembre 2022 (50 en 2021), dont 16 employés se concentrent sur l'activité d'investissement d'Africa50-DP (13 en 2021).

Le personnel d'Africa50-DP reçoit une allocation mensuelle pour couvrir les frais de retraite et d'autres dépenses telles que l'éducation et l'assurance-vie. Un plan d'assurance santé à cotisations définies a été mis en place en 2018. Le personnel d'Africa50-DP bénéficie également d'une indemnité d'installation le cas échéant.

## 23. FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie nette utilisée dans les opérations s'élève à 4 644 943 USD dont 3 121 744 USD correspondent à un transfert de trésorerie de FP et 1 523 199 USD à la variation du fonds de roulement.

La trésorerie nette utilisée pour les activités d'investissement s'élève à 8 850 USD. Il comprend des investissements supplémentaires dans les projets Volobe et KIC et des remboursements reçus du projet Gbessia.

La trésorerie nette provenant des activités de financement s'élève à 1 564 130 USD et se compose de 32 080 USD de revenus provenant de dépôts à termes et de 1 532 050 USD de souscriptions payées par les actionnaires.

## 24. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Africa50-DP est un investisseur très sélectif et chaque investissement fait l'objet d'une évaluation individuelle des risques par le biais d'un processus d'approbation incluant le Comité d'investissement d'Africa50-DP, lequel fait partie intégrante du cadre global de gestion des risques.

Les instruments financiers inscrits au bilan comprennent les actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat, les prêts et créances, les autres créances, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les emprunts et les autres dettes.

Les charges capitalisées au coût amorti correspondent aux dépenses de due diligence effectuées avant investissement ; ces dépenses sont revendues lors de la vente des projets ou ajoutées au prix de vente lors de la revente d'un projet.

De part ses activités d'investissement, Africa50-DP est exposé à divers types de risques associés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels la Société investit. Les risques les plus courants auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité. Les politiques d'Africa50 - DP visent

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

à identifier et à analyser ces risques, à définir des limites de risque et des contrôles appropriés, et à surveiller les risques et le respect des limites au moyen de systèmes d'information fiables et à jour. Africa50 – DP révisé régulièrement ses politiques et systèmes de gestion des risques pour tenir compte des évolutions des marchés et des meilleures pratiques émergentes.

Le Conseil d'administration a mis en place un Comité de Gestion des Risques d'Entreprise et de Finance qui supervise les risques affectant Africa50 – DP, les principaux facteurs d'atténuation et les mesures prises pour réduire ces risques, et a mis en place un cadre de gestion des risques et des politiques pour faire face aux principaux risques.

## (a) Risque de marché

Le risque de marché englobe le potentiel de pertes et de profits, et comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix qui affecteront le résultat de la Société ou la valeur des instruments financiers qu'elle détient. La stratégie de la Société en matière de gestion du risque d'investissement est guidée par son objectif d'investissement.

## i). Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument fluctue en dollars américains sous l'effet des variations des taux de change. Africa50-DP investit dans des titres libellés en différentes devises. Par conséquent, la Société est exposée au risque que l'évolution du dollar américain puisse avoir un impact important sur les montants publiés de ses actifs libellés dans ces différentes devises. L'exposition au risque de change et l'évolution des taux de change font l'objet d'un suivi et d'un examen réguliers.

Concernant les comptes de trésorerie, la plupart des comptes de la Société sont en dollars américains.

	Actifs financiers 2022 USD	Actifs financiers 2021 USD	Dettes financières 2022 USD	Dettes financières 2021 USD
<b>DOLLAR AMÉRICAIN (USD)</b>				
Divers créanciers	9 240 387	6 852 280	0	0
Dépenses capitalisées des projets	2 218 726	2 943 798	0	0
Autres dettes		793 942	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(28 807)	3 060 856	0	0
Dettes fournisseurs			2 438	2 438
Autres dettes	0	0	2 260 177	2 260 177
Capital libéré			46 105 811	44 573 611
Résultat global de l'exercice			(4 574 962)	(8 804 516)
Réserves et bénéfices non distribués			(28 196 097)	(19 391 580)
	<b>11 430 306</b>	<b>13 650 877</b>	<b>15 597 367</b>	<b>18 640 130</b>
<b>EURO (EUR)</b>				
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	30 249	716	0	0
Prêts et créances	895 002	4 988 537	0	0
Autres créances	3 241 811			
	<b>4 167 061</b>	<b>4 989 253</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>15 597 367</b>	<b>18 640 130</b>	<b>15 597 367</b>	<b>18 640 130</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Les pourcentages des devises par rapport au total des actifs et passifs financiers sont les suivants :

	Actifs financiers 2022 %	Actifs financiers 2021 %	Dettes financières 2022 %	Dettes financières 2021 %
Dollar américain	73	73	100	100
Euro	27	27	0	0
	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Le tableau suivant indique la variation approximative des actifs financiers de la Société en réponse à d'éventuelles fluctuations des taux de change auxquels la Société est fortement exposée à la clôture.

Une augmentation/diminution de 10 % du dollar américain par rapport aux devises considérées est le taux de sensibilité utilisé pour la présentation du risque de change et représente l'évaluation faite par la direction de la variation raisonnablement possible des taux de change.

Une variation de 10 % de la devise affectera les actifs financiers comme suit :

## Analyse de la sensibilité

	Augmentation / (diminution)	2022 USD	2021 USD
EUR	10%	416 706	498 925
	(10%)	<b>(416 706)</b>	<b>(498 925)</b>

## ii). Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Les revenus et les flux de trésorerie opérationnels ne sont guère influencés par les changements concernant les taux d'intérêt du marché. Les principaux actifs financiers porteurs d'intérêts de la Société sont des prêts, ainsi que détaillé dans le tableau ci-après. Le montant des produits d'intérêt peut varier, notamment du fait des variations des taux d'intérêt.

	Instruments financiers	2022 USD	2021 USD
<b>Actifs</b>			
Prêts et créances	Taux variable	895 002	4 988 537
Créanciers divers	Taux variable	9 240 387	6 852 280
		<b>10 135 389</b>	<b>4 988 537</b>

	Augmentation / (diminution)	2022 USD	2021 USD
Prêts et créances	0.50%	4 475	24 943
	(0.50%)	<b>(4 475)</b>	<b>(24 943)</b>
Créanciers divers	0.50%	46 202	34 261
	(0.50%)	<b>(46 202)</b>	<b>(34 261)</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

### iii). Risque de prix

Le risque de prix correspond au risque que la valeur d'un instrument fluctue du fait des variations des prix du marché, que ces variations soient causées par des facteurs propres à un investissement spécifique ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments négociés sur le marché.

Le portefeuille est examiné régulièrement par le Comité d'investissement afin d'identifier et de gérer le risque associé à des pays et à des secteurs particuliers. L'exposition sectorielle et les seuils limites par pays sont fixés et contrôlés régulièrement.

### (b) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait la Société à subir une perte financière.

L'exposition de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers comptabilisés à la date de clôture, ainsi que résumé ci-après :

	2022 USD	2021 USD
<b>Actifs</b>		
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	30 249	716
Prêts et créances	895 002	4 988 537
Dépenses de projets capitalisés	2 218 726	2 943 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(28 807)	3 060 856
Créditeurs divers	9 240 387	6 852 280
Autres créances	3 241 811	793 942
	<b>15 597 367</b>	<b>18 640 129</b>

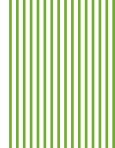
Les actifs financiers ne sont pas en souffrance. En ce qui concerne le projet Volobe et comme expliqué dans la note 10, le projet est toujours en phase de développement et par conséquent le prêt d'actionnaire à CGHV (Volobe) relève du risque de développement du projet. Une provision a été constituée en fonction de la probabilité de clôture financière du projet et incluse dans la section "Dépenses sur projets" du compte de résultat.

La trésorerie d'Africa50-DP est gérée par Africa50-FP et détenue auprès d'institutions financières présentant un faible risque de crédit comme indiqué dans les notes aux états financiers d'Africa50-FP.

### Taux de change au 31 décembre 2022

Le tableau suivant représente les taux de change au 31 Décembre 2022 :

	2022 USD	2021 USD
MAD	0,0958	0,1080
EUR	1,0732	1,1377
GBP	1,2102	1,3536



# NOTES AUX ETATS FINANCIERS (suite)

Exercice clos le 31 Décembre 2022

## 25. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Il n'y a pas d'engagements hors bilan lié aux projets au 31 décembre 2022.

## 26. ENVIRONNEMENT MACRO-ECONOMIQUE

2022 a été une année importante pour le monde, pour l'Afrique et pour Africa50-DP. Alors que nous commençons à sortir de la crise du COVID, de nouveaux défis sont apparus, avec l'inflation, la volatilité des devises et la guerre en Ukraine qui ont eu un impact négatif sur l'environnement des affaires. En outre, l'impact de la crise climatique sur l'Afrique devient plus apparent et plus aigu et l'instabilité politique créée par les coups d'État militaires et les conflits dans plusieurs pays africains a eu un impact négatif sur le climat d'investissement dans de nombreux pays.

Africa50-DP a fait preuve de résilience face à ces vents contraires et a été en mesure d'atteindre la plupart de ses objectifs d'entreprise pour 2022.

Le resserrement de l'environnement fiscal auquel sont confrontés les pays actionnaires d'Africa50-DP a nécessité de revoir la façon dont ils répondent à leurs besoins de financement des infrastructures et la nécessité de tirer davantage parti du secteur privé, ce qui constitue une réserve potentielle d'opportunités d'investissement pour Africa50-DP.

## 27. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

A la date d'approbation des comptes par le conseil d'administration, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives mettant en cause la capacité de l'entité à poursuivre sa mission.



Glossaire



## Glossaire

<b>AGA :</b>	Assemblée Générale des Actionnaires	<b>MPG :</b>	Melec PowerGen
<b>BAD :</b>	Banque africaine de développement	<b>MW :</b>	Mégawatt
<b>BERD :</b>	Banque européenne pour la reconstruction et le développement	<b>OCDE :</b>	Organisation de coopération et développement économiques
<b>CAGR :</b>	Taux de croissance annuel composé	<b>ODD :</b>	Objectifs de développement durableOMS :
<b>CDC :</b>	Centres de contrôle et de prévention des maladies		Organisation mondiale de la santé
<b>CNBC :</b>	Consumer News and Business Channel	<b>ONU :</b>	Organisation des Nations Unies
<b>COP :</b>	Conférence des Parties	<b>p.a. :</b>	par an
<b>COVID :</b>	Maladie provoquée par le coronavirus SARS-CoV-2	<b>PD :</b>	AFRICA50 – Développement de projets
<b>COSO :</b>	Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission	<b>PF :</b>	AFRICA50 – Financement de projets
<b>CTRG :</b>	Central Térmica de Ressano Garcia	<b>PIB :</b>	Produit intérieur brut
<b>EDF :</b>	Électricité de France	<b>PIIP :</b>	Proposition d'investissement d'initiative privée
<b>EPI :</b>	Équipement de protection individuelle	<b>PPA :</b>	Accord d'achat d'électricité (Power Purchase Agreement)
<b>ESMS :</b>	Système de gestion social et environnemental	<b>PPP :</b>	Partenariat public-privé
<b>ESG :</b>	Environnemental, Social et Gouvernance	<b>RA :</b>	Recyclage d'actifs
<b>ESIA :</b>	Evaluation sur l'impact social et environnemental	<b>RDB :</b>	Rwanda Development Board
<b>FAI :</b>	Fournisseur d'accès internet	<b>RSI :</b>	Fonds de solidarité pour la riposte au Covid-19
<b>FEM :</b>	Forum économique mondial	<b>SEMS :</b>	Système de gestion environnementale et sociale
<b>FMO :</b>	Banque de développement néerlandaise	<b>SFI :</b>	Société financière internationale
<b>IAF :</b>	Fonds d'accélération pour les infrastructures d'Africa50	<b>STOA :</b>	Infrastructure & Energy Fund, instrument d'investissement détenu par la Caisse des Dépôts (CDC) et l'Agence Française de Développement (AFD)
<b>IDE :</b>	Investissement direct étranger	<b>tCO2 :</b>	Tonnes de dioxyde de carbone
<b>IFD :</b>	Institution de financement du développement	<b>TIC :</b>	Technologies de l'information et des communications
<b>GWh :</b>	Gigawatt-heure	<b>UA :</b>	Union africaine
<b>GoR :</b>	Gouvernement du Rwanda	<b>UEMOA :</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine
<b>HFO :</b>	Fioul lourd	<b>USD :</b>	Dollar des Etats-Unis
<b>ICAO :</b>	International Civil Aviation Organisation	<b>ZLECAf :</b>	Zone de libre-échange continentale africaine
<b>IPP :</b>	Centrale électrique indépendante		
<b>JDA :</b>	Accord de développement conjoint		
<b>KIC :</b>	Kigali Innovation City		
<b>MIIA :</b>	Millenium Impact for Infrastructure Accelerator		

# AFRICA<sup>50</sup>

Investing in Infrastructure for Africa's Growth

Tour Ivoire 3 - 8ème étage Marina de  
Casablanca Boulevard des Almohades  
Casablanca 20000  
Morocco

[investorrelations@africa50.com](mailto:investorrelations@africa50.com)  
[africa50.com](http://africa50.com)

